REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE

JANVIER - MARS 1954

SOMMAIRE

(*Suite du sommaire au verso*)

PARIS

EDITIONS A. PEDONE

Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats

13, Rue Soufflot, 13

1954

SOMMAIRE (*suite*)

VARIÉTÉS

COMPTES RENDUS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VIIe.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 2.200 francs) ; (Etranger : 2.500 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5e. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

REVUE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE
ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :
33, Rue du Faubourg-Saint-Honoré - PARIS

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE
1954

PARIS
ÉDITIONS A. PEDONE
Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats
13, Rue Soufflot, 13

—

1954

STENDHAL

et les Prestiges de la Diplomatie

On sait que Stendhal remplit les fonctions de Consul de France sous la Monarchie de Juillet, d'abord sur l'Adriatique, puis sur la mer Tyrrhénienne. Il ne fallut pas moins d'une Révolution pour lui assurer un gagne-pain et de l'heureuse conjonction d'influences à laquelle il dut qu'un ministre français, cédant à la recommandation d'un Italien et d'une Anglaise, le nommât dans un port autrichien.

Molé, successeur aux Affaires Etrangères de Polignac depuis le 11 août 1830, était en effet l'ami de Domenico Fiore, napolitain qu'il avait connu à Dijon au temps de sa Préfecture de la Côte-d'Or. Il l'était aussi de Mme Victor de Tracy, Sarah Newton, belle-fille quelque peu excentrique de Destutt de Tracy, l'idéologue. Au dire de cette méchante langue de Sainte-Beuve, lorsqu'elle perdit son premier mari elle l'aurait en effet regretté si vivement que de garder le cercueil du mort dans sa chambre à coucher jusque dans les premiers temps de son second mariage. Séduisante au demeurant, elle sera l'Egérie du grand commis — le mot est du duc de Broglie — que fut sous Louis-Philippe, Emile Desages, chef d'état-major diplomatique du régime. Par la grâce de cette charmante insulaire, la protection du Directeur politique, personnage un peu engoncé dont le Quai d'Orsay garde l'admirable portrait dû au pinceau de Théodore Chasserîau, ne fera jamais défaut à Beyle, si différent de lui cependant.

La biographie définitive, qualificatif qu'on s'excuse d'employer mais qui s'impose ici, que vient de consacrer M. Marti-

neau à l'auteur de *la Chartreuse de Parme* sous ce titre heureux : *le Cœur de Stendhal, Histoire de sa vie et de ses sentiments* (1) ne se propose assurément pas de s'appesantir sur la carrière du consul intermittent, mais celle-ci est trop intimement liée à la vie de Beyle pour que ce bel ouvrage ne nous offre le prétexte d'y ajouter quelques touches avec l'occasion de le louer.

Comment Stendhal est devenu Consul ? Nous venons de le rappeler. Pourquoi il a désiré de l'être ? Lui-même nous l'a dit sans ambages : « A la Révolution de 1830, Roizand, qui avait vingt ans de services, était rentré dans la carrière des écritures officielles, dans le but unique d'arriver à une pension de retraite, pour laquelle il fallait trente ans de services » (2).

Roizand est un des innombrables pseudonymes de Beyle et celui qu'il adopta quand, du 19 septembre au 6 octobre 1832, il ébaucha le début d'un roman auquel il donna pour titre : *Une position sociale,* dont nous ne possédons que les trois premiers chapitres. Comme souvent dans ses fragments d'œuvres inachevées, les observations les plus subtiles y voisinent avec des remarques intempestives. Ce brouillon nous intéresse cependant en ce qu'il nous fait connaître l'état d'esprit de Beyle au moment où il franchit pour la première fois le seuil de l'Ambassade de France, nous présente un tableau de celle-ci, et sous les noms du duc et de la duchesse de Vaussay, les portraits de l'ambassadeur et de la comtesse de Sainte-Aulaire.

***

« Il arrivait à Rome, a-t-il écrit, sans ambition, uniquement pour passer dix années sans trop d'ennui, et ensuite retourner achever sa vie à Paris ou ailleurs, dans une situation un peu supérieure à la pauvreté » (3). Substituons Civita-Vecchia à Rome,

(1) Henri Martineau, *Le Cœur de Stendhal. Histoire de sa vie et de ses sentiments,* t. I, 1783-1821 ; t. II, 1821-1842 ; Paris, Albin Michel, éd. 1952 et 1953.

(2) Le Livre du Divan, Stendhal, *Mélanges de Littérature,* t. I. Fragments romanesques et poétiques, Paris, Le Divan, 1933, *Une Position Sociale,* pp. 75-156, p. 86.

(3) *L. c.,* p. 86.

la phrase prend tout son sens. C'est Henry Brulard qui dévoile sans fard le fond de sa pensée. Dans *Une Position Sociale*, l'enchevêtrement est constant de la réalité, des souvenirs et de la création romanesque.

Le 18 avril 1831, Beyle prend des mains de son prédécesseur, le baron de Vaux, la gérance du Consulat de sa nouvelle résidence où il est arrivé la veille. Situation de fait, mais comme pour Trieste, la question de l'exequatur se pose. L'ambassadeur n'ignore pas le précédent de Vienne et ne veut pas laisser au Vatican le temps de se reprendre. Il bouscule littéralement le Saint-Siège. Avec « quelque appréhension », le Cardinal Bernetti, Secrétaire d'Etat qui aussi bien souhaite ménager l'envoyé de Louis-Philippe, désirant que l'influence française contrebalance celles de l'Autriche et de Londres, donne, le 25 avril, son accord, littéralement enlevé à la hussarde.

Cependant Stendhal est à Rome depuis le 21 dans l'attente d'une décision. Par un geste singulièrement gracieux, Sainte-Aulaire qui l'a invité à déjeuner pour le 26, l'accueille en lui remettant le brevet convoité dont il a voulu lui réserver la surprise. Si Beyle avait redouté quelque froideur de la part de son nouveau chef, il dut être pleinement rassuré. Déjà l'ambassadeur qu'il n'a pas rencontré lorsqu'il s'est présenté au Palais Colonna « lui a fait remettre un billet d'une exquise courtoisie pour le prier de considérer sa maison comme la sienne où son couvert sera mis tous les soirs » (1).

« Le duc de Vaussay, écrit-il, dans *Une Position Sociale*, l'avait reçu avec cette admirable politesse qui, même à la Cour, en faisait un homme à part » (2).

Et cependant, « il ne l'avait jamais vu » (3).

(1) Martineau, *l. c.*, t. II, p. 214.
(2) *Mélanges*, l. c., p. 86.
(3) « Ceci est le portrait de M... lui-même », a-t-il ajouté dans une note. — On ne peut douter qu'il s'agisse de Sainte-Aulaire. Mais ne l'avait-il jamais rencontré ? Dans son *Petit Dictionnaire Stendhalien*, M. Martineau écrit : « Il semblerait que Beyle ait vu le Comte de Sainte-Aulaire à Milan, le 7 septembre 1816, chez Monseigneur de Brème » (p. 434). Et le *Calendrier de Stendhal*, du même auteur, contient en effet à la même date la mention suivante : « H. B. chez L. de Brème, casa Romana est présenté *to* Dumont and St. Aulaire ».

Sans doute le dessein de marquer sa faveur au protégé du Comte Molé et de Desages, à l'ami de Prosper Mérimée, le Comte d'Argout, n'est-il pas étranger à ces attentions, mais elles lui sont naturelles. « Homme aimable, il mettait son plaisir et sa gloire à tirer le meilleur parti de la position dans laquelle il se trouvait » (1). Ce polytechnicien, chambellan et préfet de Napoléon, puis de Louis XVIII, député de deux départements aussi différents que la Meuse et le Gard, pair de France, qui devait couronner sa carrière à l'Ambassade de Londres et siéger à l'Académie Française, ne pouvait que professer un scepticisme indulgent à l'égard des gouvernements et des hommes.

Qu'il l'ait ou non antérieurement approché, Stendhal était d'entre ses contemporains, un de ceux — l'ambassadeur n'était son aîné que de cinq ans — dont le prestige de l'écrivain s'imposait à lui. Son nom revient à plusieurs reprises dans le *Courrier Anglais*. Parlant de l'*Aristocratie Parisienne* en décembre 1824, il le mentionne avec Victor de Broglie et Auguste de Staël parmi les grands seigneurs qui « voulaient faire de leur classe une aristocratie exactement semblable à celle des *milords anglais* de Londres » (2). S'il fait des réserves sur leur libéralisme et leurs tendances religieuses (3), il ne les met pas moins « parmi les personnes éclairées de haut rang » (4). Annonçant à ses lecteurs britanniques la prochaine publication de l'*Histoire de la Fronde* qu'il qualifiera dans une lettre à Sutton Sharpe de « fort médiocre » (5), il écrit : « Le Comte de Sainte-Aulaire est un homme de beaucoup d'esprit, et de plus, il sait en faire bon usage. Il est cité aussi comme un modèle parfait des manières élégantes » (6).

On peut s'étonner après cela qu'il ait appréhendé de se trouver sous ses ordres. Sans doute craignait-il chez celui qu'il appelait *Monsieur Régime* une rigidité peu conforme à sa manière

(1) *Une Position Sociale*, pp. 83-84.
(2) *Courrier anglais*, t. IV, pp. 41-42
(3) *Courrier anglais*, t. IV, pp. 45-46.
(4) *Courrier anglais*, t. IV, p. 102.
(5) *Cor.*, t. VI, p. 205, 30 avril 1827. (Il considère qu'après Retz, il est difficile de parler de la Fronde et reprochera à Sainte-Aulaire son style ampoulé).
(6) *Courrier anglais*, t. III, p. 272.

désinvolte de concevoir la résidence (1). De là, une boutade en quelque sorte défensive sur celui que, dans la suite il ne cessera de louer, qu'il avait qualifié un jour de « sot empesé », et sa lettre de Trieste au Comte d'Argout du 17 mars 1831 : « Pourriez-vous écrire à M. de Sainte-Aulaire *qu'il ne me fasse pas de mal ?* » (2). Mais dès qu'il l'a vu, le ton change. Le 6 juin 1831, il écrit : « Je suis fort content de Régime et lui de moi » (3), et le 19 juillet : « Régime est fort bon pour votre serviteur » (4).

Pendant toute la mission de Sainte-Aulaire, les relations de l'ambassadeur et du consul demeureront excellentes. Ils se plairont à des joutes spirituelles qui leur rappelleront Paris et quand le premier aura quitté Rome, Stendhal écrira à di Fiore, le 20 janvier 1833 : « Je faisais de temps à autre quelque partie de volant avec M. de Sainte-Aulaire ; après lui, il faut laisser la raquette, plus d'idée à exprimer à demi-mot » (5). A la même époque, il le cite dans *Henry Brulard* parmi les personnes dignes de figurer dans une société de choix, aux côté de Molé, Mérimée, de lui-même, et de quelques autres chez la Comtesse Boni de Castellane (6). Une dernière lettre atteste la continuation des bonnes relations du consul et de son ancien chef. « J'ai vu, écrit-il de Paris, le 24 février 1838, au Comte Cini : « M. et Mme de Sainte-Aulaire qui se portent bien » (7).

(1) « Il le considérait comme un doctrinaire, un ami de Guizot, un écrivain dans le genre emphatique, un homme de l'ancien régime et il le redoutait fort », H. Martineau, *Figaro Littéraire,* 4 avril 1953.

(2) Cor., t. VII, p. 118. V. aussi, p. 115, Trieste, 16 mars, au baron de Mareste. Rappellerais-je que d'Argout, camarade de Beyle au Conseil d'Etat, devenu Préfet du Gard sous la Restauration, contribua le 21 octobre 1818 à l'élection de Sainte-Aulaire qui, devenu le beau-père du duc Decazes, après avoir milité dans les rangs des doctrinaires, s'était rallié au ministère ?

(3) Cor., t. VII, p. 202, au baron de Mareste.

(4) Cor., t. VII, p. 213, au baron de Mareste, et v. aussi, p. 226, 14 septembre 1831, à di Fiore.

(5) Cor., t. VIII, à di Fiore. « Le comte de Sainte-Aulaire, écrit Louis Spach (Les souvenirs du baron de Strombeck et de Louis Spach sur Stendhal par Charles Simon, éditions du Stendhal Club, n° 9, 1925, Champion, éd., p. 10). profitait volontiers de la présence de cet homme d'esprit à moitié italianisé ».

(6) T. II, pp. 263-264.

(7) Cor., t. X, p. 96.

Par la plus heureuse rencontre, les sympathies de l'Ambassadrice ne lui ont pas été refusées davantage. Louise-Charlotte-Victoire de Grimoard du Roure de Beaumont de Brison « appartenait à une des plus grandes maisons du Dauphiné et était la petit-fille de cette Mme de Brison que Stendhal dans sa *Vie de Henry Brulard,* a nommé au nombre des personnes les plus en vue de l'aristocratie grenobloise chez qui dînait son grand-père » (1). Sainte-Aulaire, veuf d'un premier mariage, l'avait épousée le 3 juin 1809. Née en 1791, elle touchait à la quarantaine quand elle vint à Rome. Beyle l'avait-il déjà approchée ? Son nom figure en 1817 avec ceux de Mme de Staël et de Pauline de Meulan (Madame Guizot) parmi ceux des bénéficiaires de l'*Histoire de la Peinture en Italie* (2).

Horace Vernet nous a laissé d'elle un portrait peint en 1832, aujourd'hui propriété de la Comtesse Gaston de Marcieu. La tête apparaît auréolée d'une écharpe nuageuse qui enveloppe aussi la poitrine ; le visage est gracieux, surmonté d'une coiffure aux grandes coques 1830, la physionomie méditative et avenante. L'ensemble, d'une grande douceur, est tout pénétré de charme romantique. On y retrouve les cheveux blonds et les yeux bleus, ces admirables yeux foncés qui ont comme hypnotisé Roizand. Les brèves notations éparses dans *Une Position Sociale* nous semblent le commentaire naturel de l'œuvre du directeur de la Villa Médicis.

Mais quittons la Comtesse de Sainte-Aulaire, nous la retrouverons tout à l'heure sous les traits de la duchesse de Vaussay.



Je ne sache pas que Sainte-Aulaire ait donné de fêtes aussi somptueuses que celle qu'offrit Chateaubriand le 29 avril 1829 à la Grande Duchesse Hélène de Russie, événement dont l'éclat

(1) H. Martineau, *Le Figaro Littéraire,* samedi 4 avril 1953.
(2) Complém. à la Corr. in *Table des noms cités,* t. I, à Pierre Didot, Grenoble, le 3 mars 1817, p. 137.

flattait si bien son goût de magnificence (1), mais le Palais Colonna connut aussi des soirées mémorables, et Stendhal, plus sensible qu'on aurait pu penser aux prestiges de la diplomatie nous en a laissé un vivant croquis.

Roizand arrive « dans sa voiture de louage ». « Il manquerait beaucoup au bal que je donne ce soir si vous n'y étiez pas, lui a dit l'ambassadeur. Mme de Vaussay compte sur vous » (2). « Emu de la grandeur et de la simplicité de cette rue de Rome » (3), de l'illumination qui annonce ce que nous contemplons aujourd'hui à Versailles, « il monta... Les laquais en grande livrée sur l'escalier, tenant des torches allumées (*20 lignes*)... Les annonces... Enfin le salon... Quarante dames romaines... Plusieurs cardinaux... ». Beyle contemple avec ironie deux ou trois grands seigneurs romains qui, « garnis de leurs crachats, portaient leurs habits brodés comme s'ils avaient peur de les froisser ». Le voici enfin en présence de l'ambassadeur.

« Il le trouva si convenable, si poli, l'œil si spirituel, et toute la tournure si bien d'accord avec ce que l'imagination nous présente comme devant être l'idéal d'un grand seigneur, que d'autres idées remplacèrent l'envie de se moquer chez Roizand. Le duc de Vaussay lui inspirait à peu près le sentiment qu'on trouve devant une belle statue. Il voyait l'Apollon du Belvédère de la société du XIXe siècle. » (4)

Que Sainte-Aulaire n'a-t-il connu ce portrait et ceci qui l'eût peut-être flatté davantage :

« Cet homme aimable qui avait l'air si supérieur à tous les habits brodés qui l'entouraient et même au rôle qu'il consentait à jouer... » (5)

(1) A la vérité à la Villa Médicis et non au palais Simonetti. Un tableau *Réception de Chateaubriand à la Villa Médicis* (*29 avril 1829*), par Dupré et Norblin, aujourd'hui propriété de M. Pierre Boutier, ancien Conservateur des Musées Royaux à Bruxelles, nous en a conservé le souvenir. V. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Livre IX, éd. Levaillant, t. III, p. 527.

(2) *Une Position Sociale, l. c.*, p. 86.

(3) Le Palais Colonna est situé place des Saints-Apôtres, au pied du Quirinal.

(4) *Une Position Soeiale*, p. 89.

(5) *Une Position Sociale*, p. 89. Une note de Stendhal est ainsi libellée : « For me. Roizand découvre, aperçoit plus tard que le comte est ravi de ce rôle ».

Mais reprenons le récit de la fête.

« Après deux ou trois minutes Roizand put enfin approcher de la maîtresse de maison, à laquelle le duc le présenta avant tant de simplicité, avec une grâce si parfaite qu'elle trouva le chemin de cette âme en ce moment si disposée à se moquer de tout. » (1)

Comme l'ambassadeur s'élève au-dessus de son personnage, la Comtesse de Sainte-Aulaire, sous les traits de la Duchesse de Vaussay « n'avait nullement l'air éblouie de la fête magnifique qui l'environnait et sur laquelle elle régnait » (2). Nous l'accompagnons, disant un mot poli à chacune des dames romaines, aux princes, aux cardinaux. « Sa robe divinement bien faite tombait presque de ses épaules ». Roizand observe vis-à-vis d'elle la distance qu'implique sa position subordonnée. Parlant des bals qui se succèdent pendant le carnaval, il observe qu'elle suivait des yeux les dialogues qu'il soutenait dans les divers groupes. Marque d'intérêt ou plutôt inquiétude de l'ambassadrice redoutant les écarts de langage de son hôte. Elle se « plaisait d'ailleurs à lui parler avec la double hardiesse de ses mœurs pures et de ses habitudes de grande dame » (3).

Roizand-Stendhal ne pouvait naturellement demeurer indifférent aux attentions et à la beauté de l'ambassadrice dont les yeux bleus, « si naïfs et si beaux », reviennent à chaque instant comme un leit-motiv du récit. Cristallisation sans réciprocité. Dès qu'elle a pu croire que l'amitié faisait place à un sentiment plus vif, sa réserve arrête aussitôt l'imprudent.

Encore qu'il ne nous convienne ici que de faire état des « choses vues » par Beyle au Palais Colonna, nous ne pouvons négliger entièrement l'argument d'*Une Position sociale*. Dans l'ébauche de cet épisode romanesque, la duchesse nous est présentée comme ayant traversé dans sa jeunesse quelques expériences sentimentales. On sait que Mme de Vaussay doit à la

(1) *Une Position Sociale*, p. 87. Deux pages plus loin (p. 89), Stendhal qui écrit avec précipitation dit encore : « Le duc le présenta à Mme de Vaussay avec quelques mots simples et cependant flatteurs pour Roizand ».

(2) *Une Position Sociale*, p. 90.

(3) *Une Position Sociale*, p. 145. — « Il réservait ses pointes les plus malicieuses pour les apartés entre quatre ou six yeux, dans un coin du salon ou l'embrasure d'une fenêtre », Charles Simon, *l. c.*, p. 11.

Comtesse Curial quelques traits (1). Il faut pourtant se demander si Stendhal n'a pas pensé à l'intrigue prêtée à Mme de Sainte-Aulaire avec Auguste de Staël. Voici ce qu'écrit au sujet de celle-ci M. Edouard Herriot (nous sommes en 1816) : « Auguste (de Staël) courait la Suisse et l'Allemagne avec son amie Mme de Sainte-Aulaire ; c'était de l'aveu même de sa mère un homme à bonnes fortunes » (2).

Il nous semble que le biographe de Madame Récamier a un peu forcé le sens des mots. Qu'écrit en effet, précisément à la belle Juliette, Madame de Staël ?

Auguste « perd son temps à faire sa cour à Madame de Sainte-Aulaire. Il est avec elle depuis quinze jours, courant la Suisse et l'Allemagne. Il s'ennuie de tout, excepté de ce genre de vie... Je ne puis lutter constamment contre lui, et mon dernier essai, c'est ce voyage en Amérique : *s'il revient de là un homme à bonnes fortunes* (c'est nous qui soulignons), c'est fini ; son existence est manquée. » (3)

On sait assez qu'Auguste de Staël n'inscrivit pas le nom de Madame Récamier au nombre de ses « victoires », comme aurait dit Stendhal, rien n'autorise à penser qu'il en soit allé différemment avec Mme de Sainte-Aulaire. Aussi bien M. le baron Auguste de Staël nous est-il présenté dans la notice qui figure en tête de ses œuvres diverses comme un « homme d'honneur, sérieux, vertueux », protestant zélé dans ses dernières années (4). Défions-nous des interprétations abusives et n'oublions ni *la Princesse de Clèves* ni *Dominique*.

Attribuant à son âge son médiocre succès auprès de la duchesse de Vaussay, Roizand l'invoquera également dans cette curieuse confession pour justifier l'indifférence des riveraines du Tibre. Au bal de l'ambassade, « il avait vainement essayé de

(1) H. Martineau, *Mélanges de Littérature*, t. I, p. 78.
(2) *Madame Récamier et ses amis*, p. 274. D'après une lettre de Mme de Staël. Coppet, 15 juillet 1816 (*Coppet et Weimar*, p. 317).
(3) *Lettres de Mme de Staël à Mme Récamier*, éd. Beau de Loménie, 1952, p. 266. Lettre n° 160, Coppet, le 15 juillet 1816.
(4) *Œuvres Diverses* de M. le baron Auguste de Staël, Paris, 1829. Une notice, en tête du volume I, retrace la vie d'Auguste en 108 pages. Elle est due à la plume de la Duchesse de Broglie.

plaire à ces belles romaines qui l'avaient frappé d'une admiration voisine du respect » (1). « Il est piquant, écrira-t-il plus loin, d'être arrivé dans ce pays de l'amour avec la crainte peut-être de n'avoir que l'embarras du choix, et de ne pas avoir éprouvé même un serrement de mains d'une romaine » (2). Je crains que sa psychologie ne se soit ici trouvée en défaut et je croirais volontiers qu'il n'y avait rien de plus opposé à l'idéal et au goût des femmes de l'aristocratie de la ville éternelle que la personne physique, le comportement et la causticité de Stendhal (3).

Le prestige de l'ambassadeur ne s'étend pas à ses secrétaires, si du moins on s'en tient à l'esquisse d'une *Position Sociale*. Accueilli par ses collègues avec « une politesse parfaite », Roizand relève chez chacun d'eux une affectation différente. Le premier

« était bonhomme et serrait les mains de Roizand avec ses mains énormes ; le second voulait avoir la franchise brusque d'un très grand seigneur de la cour de Louis XV ; un seul lui sembla raisonnable, c'était le baron de Saint-Marcel, déjà grisonnant et sans nulle prétention que d'avoir de bons appointements, une place commode, et de vivre avec les gens riches et nobles du pays où il se trouverait employé. De ses deux autres collègues, l'un avait l'air d'une nullité avare et cauteleuse, quoique fort jeune ; l'autre, le vicomte de... annonçait toutes les prétentions : la figure, le ton parfait, la mise, l'esprit et par dessus tout les bonnes fortunes auprès des grandes dames romaines. » (4)

Ils sont cinq. Or précisément la chancellerie politique de l'Ambassade se composait de cinq personnes : Bellocq, faisant fonctions de conseiller, titre qui n'existait pas alors ; Beugnot, premier secrétaire ; Rougé, second ; Langsdorf, troisième, et Sartiges, attaché. Beyle les avait en réalité rencontrés pour la première fois au déjeuner au cours duquel Sainte-Aulaire lui

(1) *Une Position Sociale*, p. 95.
(2) *Une Position Sociale*, p. 147.
(3) Voici le portrait peu engageant qu'a tracé de lui Louis Spach : « Sa large face, ses traits dépourvus de finesse, sa stature trapue ne faisaient pas un bel homme du quinquagénaire qu'il était alors », Charles Simon, *l. c.*, p. 13.
(4) *Une Position Sociale*, p. 91.

avait annoncé que l'exequatur lui était accordé, déjeuner de présentation auquel assistaient également, le directeur de la Villa Médicis, Horace Vernet, sa femme, leur fille et Carle Vernet (1).

Sur Bellocq, dans la correspondance de Beyle où il est fréquemment cité, on ne relève nulle part une appréciation personnelle (2). Gustave-Adolphe Beugnot nous est naturellement plus connu (3). On sait qu'il était le frère de la Comtesse Curial dont les bontés pour Stendhal ne sont pas ignorées et que « mélodrame » est le nom que les deux amants donnaient au jeune homme, marquant ainsi sa tendance à dramatiser. Avec Beugnot, le Consul se retrouvait pour ainsi dire en famille. Les noms de Rougé (4), Langsdorf (5) et Sartiges (6) ne se retrouveront pas sous la plume de Stendhal ou ne donneront lieu qu'à des mentions insignifiantes. Seul le dernier s'élèvera jusqu'aux postes les plus élevés et devenu, le 13 octobre 1863, ambassadeur auprès du Saint-Siège, sera le successeur lointain de Sainte-Aulaire dont Langsdorf deviendra le gendre.

(1) Mais auquel n'assistait pas Mme de Sainte-Aulaire. Il ressort en effet des *Souvenirs de Barante*, t. IV, p. 356 (Lettre de Sainte-Aulaire à Barante du 15-10-31) qu'elle n'est arrivée à Rome que vers le 15 octobre 1831.

(2) Bellocq (Pierre-Vincent-Gustave-Gabriel-Louis), attaché au Ministère des Affaires Etrangères en 1807. Nommé le 19 août 1814 troisième secrétaire à Madrid où il sera promu deuxième secrétaire, à La Haye (31 mai 1824), premier secrétaire à Rome depuis le 2 décembre 1827, il est nommé Ministre-résident à Luxembourg le 31 décembre 1832. Le 7 octobre 1833, il passe en la même qualité à Florence et Lucques. Ministre plénipotentiaire en 1841, il avait été retraité le 6 août 1845, mais rappelé à l'activité le 5 avril 1948, il remplit à Bruxelles une importante mission jusqu'au 15 juin. Il mourut à Paris le 9 avril 1853.

(3) V. H. Martineau, *Petit Dictionnaire Stendhalien*.

(4) Rougé (Théodorite-Bonabe-Victurnien-Félicien de), fils du Marquis de Rougé, pair de France, attaché à Paris, 1[er] avril 1826 ; à Rome, 25 septembre 1827 (16 janvier 1806 - 22 novembre 1864).

(5) Langsdorf (Emile), attaché au bureau des élèves diplomates aux Archives, 1827 (Mignet). Troisième secrétaire à Rome, 1[er] novembre 1830. Il rejoignit sans hâte si l'on en juge par la lettre du 28 octobre 1831 qui l'invite à aller prendre possession le plus promptement possible du poste... « que S. M. a bien voulu lui conférer il y a déjà près d'un an ». Secrétaire à Munich le 5 mars 1833, à Vienne le 11 septembre 1835, il y retrouvera Sainte-Aulaire dont il avait épousé la fille le 16 juin 1834. Ministre à Rio (11 avril 1845), puis à Constantinople (29 octobre 1846), il est mis en disponibilité le 10 mai 1848.

(6) Sartiges (Etienne-Gilbert-Eugène, Comte de), né à Gannat le 17 janvier 1809, d'une vieille famille d'Auvergne, fortuné à l'inverse de Bellocq,

Connaissant l'esprit mordant de l'auteur d'*Une Position Sociale,* il est difficile de penser que ses croquis sans bienveillance ne doivent pas quelques traits aux diplomates dont nous venons d'évoquer la carrière. Notons que le personnage de Saint-Marcel paraît avoir emprunté quelques traits au baron de Vaux, son prédécesseur à Civita-Vecchia. Lui-même, a-t-il bénéficié des sympathies des collaborateurs de Sainte-Aulaire ? Grâce à Louis Spach, secrétaire de l'ambassadeur qui nous a laissé un précieux témoignage, nous sommes à cet égard parfaitement renseignés.

« Henri Beyle — pourquoi le cacherai-je ? a-t-il écrit — n'était guère aimé à l'Hôtel de l'ambassade. Sa nature démoniaque, qu'il laissait trop voir, déplaisait. Ce républicain déguisé ne s'accommodait qu'à contre-cœur de la Monarchie de Juillet qu'il croyait passagère et il lui arrivait de déposer le masque de façon très amusante. « Combien de temps encore croyez-vous pouvoir arrêter le torrent ? », disait-il un jour devant plusieurs membres de l'ambassade, « vous laissez imprudemment se développer l'instruction supérieure ; une jeunesse turbulente vous criera, tôt ou tard : donnez-nous du pain, de l'or, de l'influence. » (1).



L'ambassade de Sainte-Aulaire à Rome correspond à la période la plus marquante de la carrière de Stendhal. C'est celle de la mission à Ancône où la compétence de l'intendant des armées impériales va faciliter la tâche du consul de la Monarchie de Juillet. Son rôle justifie le témoignage que lui rendra Sainte-Aulaire auprès du ministre, le général Sébastiani, lorsque le car-

attaché autorisé à Rome, 16 novembre 1830, passe à Rio le 23 avril 1833 comme attaché payé. Athènes, 4 mars 1839 ; Constantinople, 17 avril 1843, marquent les étapes suivantes de sa carrière qu'il poursuivra comme ministre à Téhéran (24 novembre 1847), aux Etats-Unis (20 février 1852), aux Pays-Bas (7 décembre 1859), puis auprès du jeune royaume d'Italie (20 octobre 1862). Nommé Ambassadeur près le Saint-Siège le 13 octobre 1863 et remplacé le 10 août 1868, il sera nommé sénateur et mourra à 87 ans. Il aurait inspiré dans l'*Universel* dirigé par Ducuing les lettres d'Alceste d'Hippolyte Castille que la Grande Encyclopédie qualifie de « lettres politiques d'une forme exquise ».

(1) Charles Simon, *l. c.*, pp. 11-12.

dinal Bernetti aura insisté pour le remplacement d'un agent à ses yeux si peu désirable :

« On m'a sondé pour le renvoi de Beyle, consul à Civita-Vecchia ; j'ai répondu que malgré mon désir de complaire, je ne sacrifierais pas un homme auquel je n'avais aucun reproche à faire dans ses fonctions. Au fait, je trouve que Beyle était mal choisi pour les convenances locales de sa place, mais, depuis qu'il l'exerce, il n'a pas commis une faute à ma connaissance, et c'est un témoignage que je dois en conscience lui rendre auprès de vous. » (1)

Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que Sainte-Aulaire ait appuyé sa demande de Légion d'honneur. Stendhal devait d'ailleurs lui garder la plus légitime gratitude. Je ne crois pas qu'elle se soit plus délicatement exprimée que dans ces lignes d'une lettre du 11 juin 1833 à Mareste où faisant allusion à l'urbanité de l'ambassadeur, il écrit : « Si le hasard m'avait fait aide de camp d'un tel homme à dix-huit ans, au lieu du général Michaud, je serais bien plus poli » (2).

Si Sainte-Aulaire « mettait son plaisir et sa gloire à tirer le meilleur parti possible de la position dans laquelle il se trouvait » (3), l'ambassadrice n'avait rien à lui envier, on l'a vu par le récit de la fête que nous avons rapporté. Il semble bien qu'elle n'était pas encore à Rome où son mari n'avait précédé Stendhal que de peu de jours quand y arriva celui-ci. Quoi qu'il en soit, nous savons par Louis Spach, secrétaire de l'Ambassadeur et précepteur de ses enfants, que Beyle ne cessa d'être un familier du palais Colonna. On peut penser qu'il était des repas intimes, mais qu'en des agapes plus officielles, on se défiait de sa langue. Il n'eût pas enfin été lui-même s'il n'avait cristallisé pour l'ambassadrice. M. Martineau a délicatement analysé l'évolution de ses sentiments (4). Quelle que fût sa sympathie pour son compatriote dauphinois, il était trop étranger par

(1) Boppe, p. 76. H. Martineau, *Le Cœur*, t. II, p. 235, sur les insistances du Saint-Siège, *id.*, pp. 215-216.

(2) *Cor.*, t. VII, p. 336.

(3) *Une Position Sociale*, pp. 83-84.

(4) V. *Le Cœur de Stendhal*, t. II, p. 246 et s., et *Figaro Littéraire*, 4 avril 1953.

l'esprit à l'auteur de la préface d'un choix de lettres de Mme Guyon pour qu'elle se muât en intimité. Stendhal sut d'ailleurs le comprendre et, à la veille du départ de Rome de l'ambassadrice, il écrivait joliment à di Fiore : « La femme de mon chef aime la miniature, et moi je peins à l'huile ; aussi je n'ai pas très bien réussi à ses yeux » (1). Elle ne lui en promettra pas moins d'intervenir auprès de Victor de Broglie pour sa croix.

On sait qu'il avait envisagé de donner une suite à *Lucien Leuwen*. Il eût certainement utilisé pour l'écrire ses souvenirs du Palais Colonna. Comme tant d'autres, ce projet devait demeurer en suspens. Quelques notules éparses dans son œuvre nous rappellent seules ce que le romancier voulait emprunter au ménage Sainte-Aulaire pour une peinture romaine de la vie diplomatique (2). L'esquisse qu'il nous en a laissée dans *Une Position Sociale* ne nous est donc que plus précieuse. Elle l'est aussi en ce que Stendhal-Dominique — peut-être le plus intime de ses pseudonymes — s'y est plu à nous donner de lui-même un portrait qui demeure un des plus fidèles.

Lorsqu'il avait été nommé à Civita-Vecchia, il écrivait de Trieste au Comte d'Argout dans une lettre que nous avons déjà eu l'occasion de citer : « M. de Latour-Maubourg eût été excellent pour moi ; il n'est point écrivain et écrivain dans le genre emphatique » (3). Or sa fortune voulut que Latour-Maubourg succédât à Sainte-Aulaire.

Ce n'était pas la première fois qu'il se trouvait sous les ordres d'un membre de cette illustre famille. Il avait eu pour chef à Sagan en 1813 le futur ministre de la Guerre de Louis XVIII qui le « traitait bien », mais qu'il qualifie dans les *Souvenirs*

(1) *Cor.*, t. VIII, 5 novembre 1832, p. 37.
(2) Une petite phrase de Lucien Leuwen (t. III, p. 191), s'inspire d'une attitude de l'ambassadeur qui l'avait frappé ; deux mentions de l'ambassadrice (*En marge de Lucien Leuwen*, Marginalia, t. II, pp. 215 et 287), évoquent la « douceur parfaite » de celle-ci à laquelle il fait allusion sous le pseudonyme d'Hérodiade, emprunté à un tableau de Luini.
(3) *Cor.*, t. VII, p. 119, 17 mars 1831 ; « avec M. de Latour-Maubourg, j'aurais trouvé une bienveillance extrême », *id.*, p. 131, au baron de Mareste, Trieste, le 23 mars 1831.

d'Egotisme : « le plus honnête et le plus borné des généraux (1). Il le reverra à Paris sous la Restauration.

Il avait en tous cas déjà rencontré le nouvel ambassadeur à Naples, son dernier poste. Le 28 décembre 1831, en compagnie d'Adrien de Jussieu, héritier d'une longue lignée de botanistes fameux, il s'était rendu dans la capitale du royaume des Deux-Siciles. Et le 14 janvier 1832, il écrit à di Fiore qu'il « a passé six heures au charmant bal de M. de Latour-Maubourg, où le roi était, et je vous assure le moins fat, le moins affecté de tous les porteurs d'uniforme qui se trouvaient là ». Dans la même lettre, un peu plus loin, il dit encore : « M. de Latour-Maubourg a fait ma conquête ; c'est un homme raisonnable, chose bien rare dans ce métier, je vous le jure » (2).

Placé sous ses ordres, il bénéficiera auprès de lui des mêmes complaisances qu'avec Sainte-Aulaire. Mais voici qu'en 1834, à la suite d'une lettre insolente de Lysimaque Tavernier, il accepte la démission de son trop célèbre chancelier. « Cette démission, écrit-il, au Marquis de Latour-Maubourg, le 8 juin, m'est arrivée comme un accident fatal, j'ai vu sur le champ qu'elle m'obligerait à être à Civita-Vecchia jusqu'à ce que Votre Excellence veuille placer une confiance entière dans la personne du nouveau chancelier » (3). « Accident fatal », on ne peut s'empêcher de sourire. Beyle va donc se trouver obligé pour un temps à la résidence. L'ambassadeur qui est hostile à l'acceptation de la démission ne s'y trompe pas. Il lui répond joliment : « La confiance qu'il (Tavernier) inspire et que tout autre risque de ne pas rencontrer est la plus sûre garantie de la continuation de votre présence à Rome. Vous pourriez prendre la résolution de résider en Civita-Vecchia, mais il ne faut pas se le dissimuler, vous ne pourrez pas la tenir » (4).

(1) *Cor.*, t. V, p. 297, au baron de Mareste, Milan, le 3 mars 1820 ; et *Egotisme*, p. 197.

(2) *Cor.*, t. VII, pp. 261 et 263.

(3) *Cor.*, t. VIII, p. 284.

(4) Cité par H. Martineau, *Le Cœur de Stendhal*, t. II, p. 285. V. aussi *Corr.*, t. VIII. Au marquis de Latour-Maubourg, Rome, le 14 juin 1834, pp. 288-90.

Que faire ? Sinon céder. Mais après cet incident, il a perdu toute autorité sur le commis qui sait pouvoir compter désormais sur l'appui de l'ambassadeur. Et cette circonstance contribuera à rendre plus amères pour Stendhal les dernières années de son Consulat. Le maintien de Lysimaque sera la rançon de son absentéisme.

« Le Marquis de Latour-Maubourg s'intéressait tout particulièrement au Grec qui le flattait servilement et lui rendait mille services » (1), écrit M. Martineau. Il faut, je crois, ici marquer une nuance. Tout récemment encore, il existait un Consulat auprès de l'Ambassade. Son transfert à Civita-Vecchia ne s'était opéré qu'en 1818. Pendant près d'un siècle, il y avait eu « à Rome un agent consulaire pour protéger les capitaines français qui pour la plupart remontaient le Tibre avec leurs bombardes » (2). L'abandon de cette voie navigable et la création d'une ligne régulière touchant le port tyrrhénien avaient justifié sa fusion. Il est évident qu'une des principales fonctions de son titulaire devait être de seconder ses compatriotes lorsque, ce qui arrivait fréquemment, ils se trouvaient en conflit avec les autorités locales, douanes ou passeports, et cela impliquait la présence.

L'article souvent cité du *Constitutionnel* du 28 octobre 1831 qui dénonçait le vagabondage des consuls et en particulier de celui de Civita-Vecchia apparaît donc justifié. Il était naturel que les Français se rendant à Rome fussent mécontents, voire scandalisés, de ne pouvoir recourir qu'à un subalterne et il l'était aussi que le chef de la mission diplomatique, soucieux du bon renom et de la bonne marche de ses services, partageât cette opinion. L'ambassadeur et ses secrétaires ne pouvaient enfin que savoir gré à Lysimaque de facilités qu'il était seul en mesure de leur procurer.

Les doutes formulés par le Marquis de Latour-Maubourg sur la capacité de présence de Beyle devaient trouver une piquante confirmation, le 16 février 1836, quand l'ambassadeur débarquant

(1) *Le Cœur de Stendhal*, t. II, p. 285.
(2) A.E. Dossier de Vaux. Lettre du 31 juillet 1833 à Désaugiers, Chef de la Division des Consulats.

à Civita-Vecchia n'y trouva pour l'accueillir que Lysimaque Tavernier (1). Le sort d'ailleurs se jouait de lui. N'était-il pas alité le 20 mai 1835, quand Grégoire XVI visita le *Sully*, se fit conduire aux salines par la *Méditerranée*, retint à dîner l'indésirable chancelier qui remplaçait le consul malade ? (2).

L'ambassadeur, sous les réserves que l'on a vues, avait pris son parti de ce collaborateur intermittent.

« Il ne s'écarta jamais à son égard, nous dit M. Martineau (3), des formes les plus polies, les plus aimables, allant jusqu'à atténuer autant qu'il le pouvait les réprimandes des bureaux de Paris. Beyle dînait fréquemment chez lui et continuait d'entretenir avec tout son entourage les relations les plus courtoises notamment avec le chevalier de Tallenay (4) qui lui marqua un surcroît de considération après avoir lu la lettre que lui adressait Guizot à l'occasion de sa Légion d'honneur, et avec le comte Edgar de Choiseul-Praslin (5), ami personnel des Cini, qui lui prêtait les journaux qu'il recevait de France. »

M. Martineau constate toutefois que « si son appui central demeurait l'ambassade de France, depuis le départ de Sainte-Aulaire, il s'y sentait évidemment moins libre et moins apprécié ! » (6). Il l'était cependant assez pour n'avoir pas eu à restreindre ses libertés. La mort de Florimond de Latour-Maubourg, survenue à Rome, le 24 mai 1837, aurait pu modifier fâcheusement ce bienfaisant état de choses. Il n'en fut rien, la chance ayant voulu que l'ambassadeur défunt eût pour successeur son propre frère, le Comte Septime, précédemment à Madrid. Or ce dernier avait épousé en premières noces une petite cousine de Henri Beyle, Octavie Daru dont la naissance avait coûté

(1) *Le Cœur de Stendhal*, t. II, p. 286.

(2) *Cor.*, t. IX. A l'Amiral Duperré, Ministre de la Marine, Civita-Vecchia le 28 mai 1835, p. 237 et s.

(3) *Le Cœur de Stendhal*, t. II, pp. 299-300.

(4) V. H. Martineau, *Petit Dictionnaire Stendhalien.*

(5) V. H. Martineau, *Petit Dictionnaire Stendhalien*, et René Dollot, *Stendhal Journaliste*, 1 v., Mercure de France, 1948, p. 39.

(6) *Le Cœur de Stendhal*, t. II, p. 299. Rapprocherais-je de l'observation de M. Martineau une note sybilline du 22 février 1935 (Mélanges intimes et Marginalia, t. II, p. 262) « Hier *cold* de *miss* Latour-(Maubourg) et yeux de lady Prior à Scarabée. Mal au cœur de Dominique pour tout cela ». — Scarabée était le surnom que Stendhal donnait au marquis de Tallenay.

la vie à sa mère et qui elle-même, à l'âge de vingt ans, était morte de suites de couches à Bruxelles (1).

Aussi bien le Comte de Latour-Maubourg ne verra-t-il paraître le consul de Civita-Vecchia que longtemps après sa prise de possession du Palais Colonna. C'est en effet, le 10 août 1839 que Beyle rejoindra le poste qu'il avait quitté le 11 mai 1836. Joli congé. Mais nous ne sommes plus au temps de M. de Sainte-Aulaire qui se plaisait avec Beyle aux joutes spirituelles. Il semble bien que sa manière sarcastique ait effarouché son nouveau chef. D'ailleurs, son cadet de beaucoup, alors qu'avec Florimond, son contemporain, ne se posait aucune question de déférence justifiée par la différence de l'âge. Le 19 juin 1841, Stendhal écrit en effet à son cousin Romain Colomb : « Tu vas m'appeler menteur. Le Cardinal Tosti (2) a dit à ... que l'ambassadeur L... (le Comte de Latour-Maubourg) avait peur de ton gros Dominique. Le confident du cardinal Tosti l'avait dit à un ami, qui l'a répété » (3).

C'est sous le règne de l'aimable diplomate qu'il terminera son dernier séjour à Civita-Vecchia et que s'achèvera sa carrière. Il quittera en effet, le 22 octobre 1841, pour n'y plus revenir, le port somnolent de la mer Thyrrhénienne qui n'aura été pour lui qu'un hâvre occasionnel et succombera à Paris, le 23 mars 1842. De même que Molé, Broglie, comme l'a si bien montré M. François Michel (4), seront pour lui sans rigueur, Sainte-Aulaire, les deux Latour-Maubourg, manifesteront à son endroit une infinie complaisance. Non seulement ils ne lui feront « pas de mal », mais ils contribueront par leurs égards, à côté des Cini, des Caetani et des Torlonia à lui faciliter l'accès de la société romaine et des plus aristocratiques réceptions. Evoquerons-

(1) *Le Cœur de Stendhal,* t. II, p. 359. M. François Michel signalant jadis ce « cousinage » entre le comte Septime et Henri Beyle, expliquait aussi pourquoi ce dernier désignait le comte par le surnom de *Néron*. C'est qu'il avait été le mari d'*Octavie* et même qu'il l'avait, disait-on, « un peu tuée » ! Cf. *Le Divan,* 1946, pp. 451-453. *Stendhal, Néron et Octavie.*

(2) Ministre des Finances du Saint-Siège.

(3) *Cor.*, t. X, Civita-Vecchia, le 19 juin 1941, p. 353.

(4) V. *Deux Ministres et un Consul, le Comte Molé, le Duc de Broglie et Stendhal, R.H.D.*, IV, 1953, et I, 1954, p. 28 et s. Bibliothèque Internationale et Diplomatique de la Librairie Pedone, 1 br., 1954.

nous, lorsque les Bourbons exilés auront succédé aux Napoléonides dans les préoccupations de l'ambassade, la lettre de janvier 1840 où, dans un piquant croquis, il nous montre le duc de Bordeaux dont l'éventuel embarquement à Civita-Vecchia avait alerté sa prudence (1) ; le bal du 16 février 1841 où deux reines, Marie-Isabelle, fille de Charles IV, roi d'Espagne ; Marie-Christine, veuve de Ferdinand VII, honorent de leur présence les salons de l'ancien représentant de la France à Madrid. Beyle, s'il n'est pas séduit par les princesses, admire la somptuosité du décor et vante les tapisseries données par Louis XIV à la princesse Colonna, une des nièces les plus fantasques de Mazarin. Cette soirée ne marque-t-elle pas aussi la fin d'un épisode mystérieux de sa vie sentimentale : *The last romance. Earline* » (2), les adieux de Dominique à l'amour.

Si nous connaissons les attentions des hôtes du Palais Colonna pour Stendhal, nous savons également déjà par Louis Spach ce que le consul Beyle représentait, sinon aux yeux des chefs de mission, du moins à ceux de leur entourage, car il n'y a pas lieu de supposer qu'il en soit allé différemment sous les successeurs de Sainte-Aulaire qu'au temps du premier ambassadeur de la Monarchie de Juillet auprès du Saint-Siège. L'intellectuel alsacien que nous nous plaisons à citer a très bien marqué comment l'écrivain avait été le paravent du Consul. « Il vivait à Rome, dit-il, sa notoriété littéraire suffisait pour faire fermer les yeux sur cette inconvenance diplomatique ».

On peut penser que les deux Latour-Maubourg, comme Sainte-Aulaire, appréciaient également en lui le brillant causeur, l'inégalable cicérone des *Promenades dans Rome* toujours en verve lorsqu'il s'agissait de guider les Français dans la Ville Eternelle pour leur conter les belles histoires qui fourniront la matière des *Chroniques Italiennes*. Mais ont-ils entrevu son originalité ou leur est-il apparu simplement comme l'auteur non conformiste de romans qu'au dire de Spach, parlant du *Rouge* « dans

(1) *Cor.*, t. X, p. 164 et s., et la lettre de Rome à Romain Colomb du 4 janvier 1840, pp. 178-181.

(2) V. Stendhal, « *The last romance. Earline* ». Introduction ; *Les Secrets d'Earline*. Etablissement du texte et notes de François Michel, *Revue des Sciences Humaines*, Lille, 1953, pp. 312-364.

les milieux aristocratiques », « aucune femme du monde ne lut, même en cachette » et dont, s'agissant d'un « tableau de mœurs aussi immoral et de si mauvais goût », on n'eut même pas osé faire un sujet de conversation » (1).

Jamais dans la correspondance de Stendhal on ne rencontre une allusion à un jugement porté sur ses écrits par son entourage diplomatique, voire par ses protecteurs officiels. Le fait paraît d'autant plus piquant que les trois principaux, Broglie, Molé, Sainte-Aulaire ont été membres de l'Académie Française. Continuateurs de la tradition classique, il n'est pas sûr que sa manière et son style aient trouvé grâce à leurs yeux, si j'excepte Victor de Broglie qui de toute évidence en appréciait la savoureuse spontanéité.

Nous savons déjà par le jugement de Stendhal sur *la Fronde* son peu d'admiration pour Sainte-Aulaire écrivain. Or, au lendemain de sa nomination à Civita-Vecchia, il « a entrevu une ou deux lettres de Régime » (2). Elle l'ont déçu. « Chaque page se réduisait à six lignes et encore quelles lignes » (3). Lui-même a fabriqué « trois ou quatre dissertations pleines de faits, c'est du jus de faits ». Et il écrit à M. Hérard — la banque Flury-Hérard qui fut aussi la banque de Chateaubriand, agent déjà de liaison avec les bureaux — pour savoir si « l'on aimait ce genre. En lisant my letters au bout de deux ou trois ans et en les comparant à celles de Régine on verra » (4). Cent vingt ans plus tard, la gloire étant venue à ce diable d'homme, elles trouveront encore des lecteurs.

(1) Charles Simon, *l. c.*, p. 10.

(2) Rappelons que *Régime* est le surnom qu'il a coutume de donner à Sainte-Aulaire.

(3) Cor., t. VII, au baron de Mareste, Civita-Vecchia, 21-28 mars 1831, p. 191.

(4) Fondée en 1790 par Jean-Baptiste Hérard, elle a cessé son activité le 15 mai 1954 à la suite de sa fusion avec la Banque Transatlantique. Elle était la plus ancienne et la plus connue des établissements spécialisés dans la clientèle des agents du Ministère des Affaires Etrangères. On vient de voir les services que sollicitait d'elle Henri Beyle. Désireux de bénéficier d'une discrétion dont ils se croyaient moins assurés au Quai d'Orsay, Paul et Jules Cambon devaient recourir plus d'une fois à son intermédiaire pour l'acheminement de leur célèbre correspondance.

Contempteur des canons du style diplomatique, l'incompatibilité qu'il pressentait entre sa verve primesautière et les commentaires apprêtés des chancelleries devaient le dissuader d'y chercher des admirateurs de ses romans. Ambassadeurs, chargés d'affaires ou secrétaires, ce qu'il leur demandait n'était pas de lire ses ouvrages mais seulement d'user de quelque complaisance pour le consul Beyle. Ecrivant de Trieste, le 16 mars 1831, au baron de Mareste, ne lui disait-il pas ? « L'essentiel est que Laire Ste... me permette de passer à Rome le carnaval et quinze jours par mois pendant le reste de l'année, excepté dans les grandes chaleurs » (1). Ce programme, il l'avait rempli.

René DOLLOT.

(1) Cor., t. VII, p. 16. C. de Vaux atteste également que si l'on n'est pas né dans le pays on ne peut sans dangers y rester par les grandes chaleurs. — Sur ce personnage, on trouvera dans *Le Divan,* 1954, une étude que nous lui consacrons sous ce titre : *Le prédécesseur de Stendhal à Civita-Vecchia : Charles de Vaux.*

DEUX MINISTRES ET UN CONSUL

LE COMTE MOLÉ, LE DUC DE BROGLIE ET STENDHAL

(*Fin*)

On sait que Broglie, démissionnaire sur la question de l'indemnité américaine, avait été remplacé, le 3 avril 1834, par son collègue de la Marine, l'amiral comte de Rigny (46). Avec celui-ci, soit qu'il mît à faire appliquer les ordonnances une rigueur toute militaire, soit — et beaucoup plus probablement — que les bureaux aient réussi à faire prévaloir leur indignation, au surplus légitime, devant les trop fréquentes éclipses du consul, les choses s'étaient gâtées. Trois mois après son installation rue des Capucines, l'amiral tirait un coup de semonce — c'est ici le mot — dans la direction de Civita-Vecchia. Le chef direct de Beyle, Joseph Désaugiers, directeur des relations commerciales (il n'avait de commun avec le joyeux chansonnier que son nom !), avait dû rédiger ou faire rédiger cette dépêche du 14 juillet 34 par laquelle le ministre invitait fermement le consul à se plier aux obligations de résidence. L'effet n'avait pas été foudroyant : si, comme on peut le supposer, elle avait reçu le coup de semonce avant le 1er août, la barque consulaire n'en avait pas moins poursuivi sa navigation de plaisance. Elle ne ralliera son port

(46) Dans la notification adressée à Beyle par le ministre pour annoncer sa propre nomination, Rigny ajoutait qu'il se félicitait d'avoir été déjà en rapports avec le consul pour les affaires de la Marine. Simple courtoisie, sans doute, ou même, courtoisie collective réservée aux consuls des villes maritimes. Beyle en tout cas n'avait pas à se « féliciter » de ses rapports avec Rigny : il avait eu mille désagréments au sujet de la comptabilité des convois de débarquement à Ancône.

d'attache qu'aux environs du 10 septembre, encore est-ce pour une escale de quelques jours ! Il est vrai que le péché de Beyle méritait alors miséricorde : c'était le temps où l'air du petit port devenait « mortel », comme il disait, et puis il y avait sur les hauteurs des Monts Albains où il avait été chercher la fraîcheur, une bien séduisante comtesse. ...Je n'ai trouvé, au reste, aucune réponse à la dépêche du 14 juillet, aucun accusé de réception. Toutefois, communiquant au ministre par dépêche du 28 août (47) des détails intéressants sur la Banca Romana et la Ferme des Sels et Tabacs, Beyle ajoutait : « Les détails contenus dans cette lettre peuvent sembler bien insignifiants à Paris, mais ce consulat offrant peu d'objets dignes d'intérêt, j'ai voulu prouver que les occasions d'écrire manquaient, et non pas l'empressement à les saisir ». Le bon apôtre ! Cela se traduit assez évidemment *en clair* à peu près comme ceci : « Comprenez, M. le Comte, qu'il est ridicule d'astreindre un consul à la résidence dans un poste *offrant si peu d'objets dignes d'intérêt* et, pour vous rendre ce ridicule évident, *j'ai voulu prouver que les occasions d'écrire manquaient* ici et... que le consul devait les chercher ailleurs » (48). Stendhal est un grand maître dans l'art d'éliminer de son style, à l'école de Montesquieu, les « idées intermédiaires » !

Mais, s'il est douteux que Monsieur le Comte ait deviné les idées intermédiaires, tout au moins va-t-il tolérer encore près de sept mois les « errances » de son consul. Et Dieu sait si celui-ci se fait faute d'« errer » ! Je ne crois pas qu'on l'ait vu à son poste, en ce temps-là, plus d'un jour sur quatre. Et pourtant, le 28 octobre, le *Constitutionnel* donnait en première page un article vigoureux sur le médiocre accueil que les voyageurs rencontraient dans nos ambassades, légations et consulats. Dans les premières, ils ne trouvaient que des « employés de 3e et 4e ordre », pas même le secrétaire d'ambassade « trop grand seigneur ». Dans les consulats, c'était à de simples agents de chan-

(47) Beyle était alors en réalité à Albano.

(48) Il est de fait que des renseignements de l'ordre de ceux contenus dans cette dépêche devaient être plus aisément recueillis à Rome, ou même à Albano qu'à Civita-Vecchia.

cellerie que l'on avait affaire. Il est vrai que c'étaient des « hommes de zèle et d'activité, fonctionnaires utiles parce qu'ils sont à leur poste et qu'ils remplissent leur devoir ». Quant aux consuls, ils n'étaient jamais là, sinon les jours de cérémonies. Et le journal précise que le consul de Civita-Vecchia « cultive à Rome les arts et la littérature, occupation bonne sans doute mais qui n'accomplit pas les devoirs du consulat ». Le brûlot, malgré la livre de poudre qu'y avait versée pour sa part le Lysimaque — l'allusion au zèle des chanceliers pue d'une lieue la perfidie du Grec — semble bien avoir fait long feu. Il s'en prenait à trop de monde et notamment à ces puissants seigneurs que sont les ambassadeurs. Les *animaux malades de la peste* figurent tous les jours à l'affiche, mais le scénario est parfois modifié !

Enfin, le 5 février 35, l'amiral-ministre lance un dernier et plus puissant coup de semonce (49). A ses péchés d'absence, le consul a ajouté d'impardonnables négligences dans la tenue de sa chancellerie. Cette fois, c'est bien la catastrophe quoique le choix soit laissé à Beyle par une dernière indulgence, mais il est proprement dramatique : ou bien résider à son poste, ou se voir révoqué, à tout le moins déplacé vers quelque Gorkum nordique. Or, s'il éprouve une répugnance invincible contre ce « trou » de Civita-Vecchia où il crève d'ennui, il n'en éprouve pas moins devant l'idée de s'en aller écrire ses propres *Pontiques*, dans un mortel exil sur les rivages de Hollande. La misère probable du consul révoqué forme le fond de ce sombre tableau !

Or voici, bonheur aussi inespéré qu'immérité, que quinze jours à peine après qu'a été lancée de Paris cette sommation, le maréchal Mortier démissionne entraînant l'amiral dans sa chute et, la crise ministérielle se prolongeant, Beyle peut se bercer un temps, de l'illusion rassurante que le comte Molé va revenir au pouvoir. Il l'écrit à Colomb, le 21 mars, de Rome. Il exhale néanmoins sa plainte : « Comment m'amuserai-je quand

(49) Cette dépêche a été publiée par M. Ferdinand Boyer dans son *Gagne-pain de Stendhal* (Editions du St. Club, n° 6, p. 14). — La dépêche de Rigny fait mention d'une « invitation particulière de mon prédécesseur à vous conformer à l'article 35 de l'ordonnance du 20 août 33 ». Je n'ai pas trouvé trace de cette « invitation » de Broglie, elle dut être fort anodine à en juger par ses effets !

je serai vieux, si je laisse mourir la bougie qui éclaire la lanterne magique ? ». Il ne sait pas encore que, depuis neuf jours, le duc de Broglie, à défaut de Molé, est revenu au pouvoir. Il l'apprendra le lendemain. Il est sauvé.

Notons qu'à ce moment, soit un mois et demi après l'expédition de la dépêche comminatoire du 5 février, on doit se demander si Beyle en a connaissance. Il est, tout au plus, hors de doute qu'il a été informé de la menace qui pesait sur lui, par quelqu'un de ses amis, di Fiore, Colomb, peut-être Mérimée. A vrai dire, le sort de la fatale dépêche du 5 février reste pour moi un mystère. J'écris ces lignes, l'original sous les yeux, car il est revenu récemment du palais Farnèse au Quai d'Orsay parmi les papiers provenant du consulat de France à Civita-Vecchia et que l'heureuse initiative de M. Outrey a groupés en un volume portant au dos ce nom pourtant peu « administratif » : Stendhal (50). On a supposé que l'amiral de Rigny, désapprouvant peut-être au dernier moment la sévérité de cette dépêche, s'était refusé à la signer. Il n'en est rien : elle porte la signature « de Rigny ». Or, Beyle, à plusieurs reprises durant le ministère Broglie a nié l'avoir reçue. Je le préciserai plus loin. Le document ne porte d'ailleurs aucune de ces mentions autographes que l'on trouve sur la plupart des dépêches reçues par lui : « Reçu le... Répondu le... » suivies souvent d'un sommaire de la réponse.

J'ai songé un instant qu'un détail pourrait permettre de dater approximativement l'arrivée du pli à Civita-Vecchia : l'original en effet n'est pas tailladé des quatre coups de tranchet ou de rasoir que la police sanitaire pontificale infligeait couramment aux enveloppes pour permettre l'action des désinfectants, vinaigre, chlore... destinés, parallèlement aux quarantaines, à protéger les Etats Romains contre l'invasion du choléra. Vain espoir : dans le dossier de cette époque je trouve tout autant de feuillets indemnes que de feuillets tailladés. Il y avait des cheminements privilégiés, sinon devant le choléra, au moins devant la police.

Comme nous ne possédons pas les empreintes digitales de Beyle, mais seulement le moulage de ses mains, et qu'au surplus,

(50) Rome, *Mémoires et documents*, n° 128. La dépêche Rigny du 5 février est aux f°s 32-34.

je crois devoir m'incliner devant ses dénégations, comme d'autre part, il est incontestable que la pièce provient des archives de son consulat, j'en arrive à proposer une hypothèse. C'est M. Ferdinand Boyer qui — sans le vouloir — me la suggère. Il a publié, il y a tout juste trente ans, la dépêche en question, et dans le très intéressant travail où il insère ce texte, il écrit : « Tavernier [Lysimaque], aveuglé sans doute par l'orgueil d'avoir géré le consulat de Civita-Vecchia pendant le congé de Beyle, s'était mis en tête d'obtenir pour lui-même le poste » (51). Mme Marie-Jeanne Durry qui fut naguère l'exécuteur le plus distingué des justes rancunes de Stendhal contre le Lysimaque, ne me détournera pas non plus, je suppose, de l'idée que voici. Le Grec odieux n'aurait-il pas, profitant d'une absence de son consul et du droit qu'il devait bien avoir reçu, d'ouvrir les dépêches ministérielles, n'aurait-il pas détourné celle de Rigny, du 5 février ? Double profit en perspective : il laissait ainsi le consul détesté et envié (52) s'enferrer plus avant dans son absentéisme incurable et attirer sur lui de nouvelles foudres par son silence impertinent sur un ultimatum qu'il ignorerait — En outre, et en attendant la sanction finale qui ne pouvait manquer, la vanité éclatante du chancelier devait trouver agrément à faire savoir, ici et là, avec des sourires entendus, que les jours du consulat Beyle étaient comptés et qu'il devait hériter de la place. Il ne resterait plus, que le but fût atteint ou non, qu'à ensevelir la dépêche dans le désordre des archives consulaires ? Conjecture assurément, et que je ne donne que pour telle, mais je n'en trouve pas de plus plausible...

Que le silence insolite et même insolent du consul sur l'ultimatum ministériel du 5 février ait été assez vite, tous délais de poste épuisés, signalé au nouveau ministre, comment en douter ! On devine assez de malveillances et même d'ambitions à la rue des Capucines, autour du poste de Civita-Vecchia, pour pouvoir affirmer que le duc de Broglie, dès son entrée en fonctions fut

(51) Cf. Le *Gagne-pain de Stendhal*, cité plus haut. Cf. aussi Mme Marie-Jeanne Durry, *Un ennemi de Stendhal*, Le Divan, 1928.

(52) De vifs incidents avaient divisé le consul et le chancelier en mai et juin 34. L'ambassadeur qui protégeait très visiblement Lysimaque avait obligé Beyle à renoncer à la démission donnée par le Grec.

informé. Et en effet, une quinzaine plus tard, le 1[er] avril, près de deux mois après la sommation de son prédécesseur, le ministre signe une dépêche. Si le duc partageait les sentiments qui avaient dicté le geste impérieux de l'amiral, il ne pouvait que s'indigner plus vivement encore à constater l'indifférence silencieuse, cette sorte de bravade, dont paraissait témoigner le coupable. Ce coupable pouvait tout craindre. Or, la dépêche du 1[er] avril est bien curieuse. L'original occupe trois pages. La première et la plus longue partie du texte est consacrée à une fort banale question de tarifs consulaires à appliquer à certains bateaux qui font escale à Civita-Vecchia. La dernière a trait à des manquements véniels de chancellerie. Mais, entre les deux est intercalé l'alinéa suivant :

« J'ai reçu d'ailleurs votre correspondance jusqu'au 8 mars, et je m'étonne d'autant plus que vous n'ayez pas encore accusé réception de la dépêche qui vous a été adressée le 5 février par mon prédécesseur, que je reconnais pleinement la justesse des motifs qui l'ont obligé à vous l'écrire. »

J'en appelle au lecteur qui a fait partie de quelque grande administration publique ou privée. Cet alinéa d'allure anodine, de syntaxe embarrassée, ainsi glissé au milieu d'un large texte inoffensif, n'est-il pas le type même des perfidies qu'un rédacteur insère dans le courrier à signer, avec la quasi-certitude que le chef signera sans lire, tout au moins sans bien comprendre ? La signature « V. Broglie » a été ici *extorquée*. Que la pensée du ministre ait été à l'indulgence, qu'elle ait été à la sévérité, il l'eût exprimée d'autre manière.

Dans le même temps, le « coupable » traversait une succession d'inquiétudes et d'apaisements. Il s'était confié notamment à Mérimée, qui informe ainsi une amie commune :

« Beyle m'écrit aujourd'hui d'une manière bien dolente. On le hait aux Affaires étrangères, et il a un chancelier qui le dénonce lorsqu'il s'absente de Civita-Vecchia. Il voit la tempête qui se grossit au-dessus de sa tête et il croit impossible de l'éviter, ou du moins il n'a pas assez de résignation pour l'éviter en consentant à vivre dans le trou puant et abominable où le sort l'a jeté. » (53)

(53) *Correspondance Gle de Mérimée,* t. I, p. 416. Lettre à Mme Ducrest de Villeneuve (Sophie Duvaucel), 17 avril 35.

Mais, à peu de jours de là, Beyle trouvait l'ambassadeur « fort content » de son consul auquel on n'avait qu'un seul « péché » à reprocher : « le peu de résidence ». Depuis le début de l'année, en effet, il avait fait quatre séjours à son poste. Deux n'avaient duré chacun que deux journées, un autre dix, mais le dernier témoignait d'une véritable volonté de macération : il avait duré dix-huit jours. Au total trente-deux jours sur une centaine. C'était évidemment « peu de résidence » comme disait l'ambassadeur.

Et pourtant, malgré le retour de Broglie au pouvoir, Beyle n'ignorait pas qu'il vivait dangereusement. Si la dépêche de Rigny s'était évaporée depuis plus de deux mois sans lui parvenir, les amis de Paris lui en avaient transmis la substance assez clairement pour que dès le 15 avril il devançât de redoutables réactions. Il écrit ce jour-là :

« Dans la crainte d'encourir le reproche de négligence, je prends la liberté de représenter au ministère que je n'ai point reçu une lettre écrite, à ce qu'il paraît, dans le courant de février dernier, et relative à la résidence à Civita-Vecchia. Aussitôt que j'aurai reçu cette lettre, je m'empresserai d'adresser au ministère l'enveloppe qui pourra constater le jour de la réception et les explications qui sont dues. »

Suivait un aperçu du plaidoyer que Beyle comptait présenter au ministre quand il aurait reçu la dépêche disparue : le mauvais air, l'*aria cattiva* de Civita-Vecchia, la « maladie mortelle » qu'il y avait gagnée trois ans plus tôt, le bruit de sa mort qui avait alors couru à Rome, formaient le fond de son argumentation. D'ailleurs, il ne s'éloignait *jamais* de son poste à plus de « sept heures de marche ». Enfin, si des voyageurs mécontents rapportaient que le consul était toujours absent, c'est qu'on ne les introduisait qu'exceptionnellement dans la petite pièce où on lui apportait les passeports à signer. Piteuse défense, en vérité ! L'*aria cattiva* n'était « mortelle » qu'en été et le taux des absences était aussi élevé en janvier qu'en août — l'opéra romain ne s'ouvrait-il pas en janvier, accompagné du carnaval ? —. Les « sept heures de marche » qui séparaient quelquefois le consul de son poste, à peine admissibles, comptées en voiture légère, devaient se traduire par vingt-quatre au moins, car il fallait in-

clure le trajet du courrier d'alerte. On l'avait bien vu dans l'affaire du *Scipion*. Et que devenait le délai quand Beyle était, on ne savait où ? Quant à la thèse du consul signant les passeports, invisible mais présent, elle ne devait pas faire sourire que Lysimaque !

Ces pauvres raisons, si étrangères à la logique que préconisait l'auteur du *Rouge* et qu'il ne pratiquait point — pour le plus grand bonheur de son œuvre et le nôtre —, firent-elles impression sur le duc de Broglie ? Mieux vaut en douter, encore que l'affaire de la non-résidence semble bien avoir été « classée » sans nouveaux délais. A l'heure où Beyle, en effet, écrivait son médiocre plaidoyer, la dépêche du 1er avril où se trouvait subrepticement dissimulé le rappel dont j'ai parlé, était bien près de l'atteindre, car le 21 avril, répondant sur les affaires courantes que traitait surtout cette dépêche, il ajoutait *in fine :*

« Je n'ai point encore reçu la dépêche du 5 février dernier, et j'en suis d'autant plus peiné que cela pourrait avoir l'air d'une petite finesse de ma part. »

Il reviendra une fois encore, trois semaines plus tard, le 10 mai, à la question de la fameuse dépêche disparue, répétant la même affirmation : il ne l'a point reçue. Et c'en est fini, que je sache, avec cette affaire. Je ne trouve ni une nouvelle réaction du ministre, ni un nouvel appel du consul, ni même l'envoi d'un duplicatum, pratique courante à une époque où les défaillances de la poste étaient fréquentes. L'affaire de la non-résidence était bien classée, enterrée. Si l'on pouvait hésiter à reconnaître dans cet enlisement inespéré, les sentiments favorables du duc de Broglie, une autre affaire, tout aussi surprenante, et qui avait surgi entre temps, va, je crois, nous persuader. Mais avant de l'exposer, que je précise ce résultat : durant l'année ronde qui va s'écouler depuis ce 10 mai 35 où Beyle réclame une dernière fois la dépêche de Rigny, jusqu'au 11 mai 36 où il quittera Civita-Vecchia pour le congé qui va durer trois ans, le consul sera à son poste, en tout et pour tout, soixante-cinq jours !

L'affaire que j'annonçais tout à l'heure et où nous trouverons, ce me semble, une nouvelle preuve et irrécusable des bons sentiments du duc de Broglie pour Stendhal, est autrement diver-

tissante que celle de la non-résidence. Elle est exactement contemporaine, — il ne faut d'ailleurs pas s'en étonner — des angoisses que je viens de conter. Beyle, ayant appris, le 22 mars, le retour du duc de Broglie aux Affaires Etrangères et son accession à la Présidence du Conseil, rédige, quinze jours plus tard une longue dépêche politique qui a dû occuper une trentaine de pages de son grand papier (54). Elle est, dans l'ordre des dépêches politiques de Beyle, l'assez exact symétrique de la surprenante dépêche sur la Toscane dont j'ai longuement parlé plus haut. L'une a été écrite *dès le retour* du consul en Italie, après les entretiens de Paris, l'autre *dès le retour* du ministre au pouvoir. Cette symétrie paraît frappante : Stendhal qui a profité avec brio en 1834 des libertés de plume octroyées par Broglie, renouvelle son exploit dès qu'il sait avoir affaire au même Broglie. Deux différences cependant entre les deux dépêches, mais — du point de vue du ministre — elles devaient se compenser à peu près. Cette fois, le consul ne sort plus de ses limites territoriales, il s'en tient à Rome et aux Etats Romains. En revanche, une certaine mesure, une manière de discipline, qu'il imposait, vaille que vaille, à sa plume quinze mois plus tôt, sont maintenant abandonnées. Dans une revue à la fois trépidante et précise, nous voyons défiler la cour romaine dans sa nudité, Sa Sainteté comprise ! Au reste, les premiers mots de la dépêche nous avertissent honnêtement :

« Monsieur le Duc, il est de certaines vérités qui sont pénibles à dire parce qu'elles ont l'air d'une grossièreté ou d'un article de la *Tribune* (55). Toutefois, les choses grossières existent dans la nature, et souvent il est utile de savoir la vérité tout entière, quelque désagréable qu'elle soit. »

Je me demande s'il existe dans les archives du Quai d'Orsay, une dépêche consulaire se présentant avec pareille crânerie ? D'autant qu'immédiatement, tout comme dans la dépêche de 1834 sur la Toscane, le ministre est invité sans ambages à envisager la corruption qu'il devra nécessairement pratiquer s'il ne

(54) *Correspondance*, t. IX, pp. 146-156 et 163-180.

(55) La *Tribune des départements*, journal républicain, allait disparaître le 11 mai après plus de cent condamnations pour les violences de ses polémiques.

veut pas que son ambassadeur perde son temps à négocier avec la Cour de Rome !

Suit cette précaution, bien puérile et dont on lisait déjà l'équivalent dans la dépêche sur la Toscane :

« Tous les faits suivants sont sans doute exposés avec bien plus de clarté et de profondeur par le négociateur sage et habile chargé des affaires du Roi à Rome (56). Mais le soussigné n'étant éloigné d'aucune société par son rang, voit *peut-être* de plus près les faits dont il s'agit. »

Ce *peut-être* que je souligne, est étonnant. Notre ennemi juré de l'hypocrisie, ruisselle de fausse modestie ! Et il poursuit :

« Si je n'entre pas dans plus de détails, c'est uniquement pour ne pas avoir l'air de faire un article de scandale, mais si des détails étaient désirés, je puis les fournir. »

Ici commence le défilé des personnages, mais je puis tout au plus en un minimum de lignes, donner une idée de leur relief. D'abord le Pape :

« ...philosophe à la Vénitienne, vivant absolument au jour le jour et n'ayant aucune répugnance à laisser faire par qui veut bien en prendre la peine, les affaires qui n'intéressent pas son bien-être physique. »

Le Pape « aime à se délasser dans la société de la femme de Gaetanino ». Ce Gaetanino, alias le Comte Gaetano Moroni (57), est le valet de chambre du pape. Gaetanino a laissé à sa femme une chambre proche de celle du Saint-Père, pour en prendre une autre beaucoup plus éloignée. « Le Pape ne refuse rien à Gaetanino », lequel est riche, vénal et secrètement agent de Metternich. Tel apparaît dans sa nudité le second personnage de ce défilé. « Les détails sur Gaetanino, ajoute Stendhal, peuvent sembler exagérés et j'ai beaucoup de répugnance à les donner ».

(56) Les mots « chargé des affaires » semblent désigner à ce moment l'ambassadeur lui-même, le marquis de Latour-Maubourg. Il ne quittera Rome que le 11 avril, six jours après la première dépêche de Stendhal. Mais quand la dépêche parviendra à Paris ce sera Tallenay qui sera « chargé d'affaires ».

(57) Le comte Moroni n'était pas seulement un valet de chambre corruptible et un mari peut-être complaisant : il a laissé en 120 volumes in-8° un *Dictionnaire d'érudition historico-ecclésiastique* auquel Grégoire XVI passe pour avoir personnellement collaboré.

Les cardinaux, les grands et les moins grands de l'administration pontificale, les ambassadeurs étrangers, figurent, quelque peu en désordre dans cette revue où ne manquent pas non plus les anecdotes scandaleuses. Des aphorismes résument une vieille expérience de Rome :

« Un cardinal est absolument et *ipso facto* au dessus des lois... un prince est à peu près au dessus des lois. » — « Dans toutes les affaires ordinaires, une somme offerte aux valets de chambre des cardinaux ferait pencher la balance en faveur des payants. »

Bonne partie des « informations » sont rapportées sous forme de dialogues, en style direct. Mais que le ministre ne s'en étonne pas, Stendhal — car c'est bien lui qui écrit et non le consul Beyle ! — Stendhal s'explique :

« On pense bien que le soussigné n'a pas assisté à ce dialogue ; mais il a été rapporté en ces termes au cardinal Bernetti... A Rome, pays de longue main habitué à l'intrigue, tous les récits qui en sont susceptibles se donnent ainsi en dialogues et les curieux cherchent à conserver les propres paroles des personnages puissants. »

J'ai suggéré plus haut, qu'en lisant la dépêche de 1834 sur la Toscane, on pouvait se croire, avant la lettre, dans le cabinet du comte Mosca, à Parme. Il me semble, hypothèse cette fois gratuite, invérifiable, que la dépêche dont je parle maintenant est comme une préfiguration du décor humain que l'on eût aperçu dans la dernière partie de *Lucien Leuwen* si Stendhal n'avait pas renoncé à l'écrire. On sait qu'il devait conduire à Rome son héros, devenu Secrétaire d'Ambassade (58). On sait aussi que c'est le 28 avril 35 qu'il renonce à cette partie de son roman. Il avait pourtant, *trois semaines plus tôt,* rassemblé dans sa dépêche au duc de Broglie, une riche forêt de « pilotis », comme il disait, qui eût pu soutenir la construction un moment projetée.

Je suis certainement bien loin d'avoir réussi à donner dans les cinquante lignes qui précèdent une idée, même approchée, de cette extraordinaire dépêche. Mais, y serais-je parvenu, qu'on

(58) Dans les quelques lignes de ses projets qui envisagent cette dernière partie de *Leuwen,* Stendhal désigne Rome par *Capel.* Le pape Grégoire XVI était Mauro *Capel*lari.

ne se représenterait pas encore la surprise qui dut accueillir l'ouverture du pli lorsqu'il parvint au service du courrier, rue des Capucines, puis au service du chiffre.

Mérimée a dit, dans son célèbre *H. B.*, plaisantant l'étourderie organique de son défunt ami Beyle : « ...il écrivit un jour, de Civita-Vecchia à M. de Broglie, une lettre chiffrée et lui transmit le chiffre sous la même enveloppe ». A peu près tous les lecteurs de *H. B.*, je pense, avaient soupçonné dans ces deux lignes une malice un peu corsée de Mérimée. Or, je m'étais avisé il y a quatre ans que cette malice était vénielle et qu'il se pouvait bien, même, qu'il n'y eût pas malice du tout.

Quoique les conclusions de mon travail de 1949 (59) soient légèrement dépassées par la découverte du document que l'on va lire, le cheminement qui m'y avait conduit demeure, ce me semble, actuel. Le voici, en résumé. La dépêche au duc de Broglie dont je viens de parler, est divisée en deux parties. La première, expédiée le 5 avril, semblait avoir été chiffrée à peu près complètement, car elle ne figure dans les Archives du Quai d'Orsay qu'à l'état de déchiffrement (60). Mais la seconde partie, plus importante, expédiée trois jours plus tard, le 8 avril, est représentée aux Archives par les feuillets autographes originaux car le chiffrement se réduit à peu près à celui des noms propres. Le service du chiffre a simplement inscrit les noms en clair dans l'interligne, au-dessus des chiffres batonnés. Cryptographie trop évidemment enfantine ! On en jugera par ce seul exemple :

« 8 est Ministre de la police et Préfet de police de 9. Il y a six ans qu'il était officier de dragons. Il a été Préfet et a été adoré dans sa préfecture parce qu'il n'a fait que *le mal utile à lui.* »

(59) *Le Divan*, 1949, pp. 16-23.

(60) Je ne m'explique d'ailleurs pas clairement la hâte du consul à expédier ainsi cette première partie seule, trois jours avant le reste, alors que les questions traitées ne révélaient aucune urgence. Tout au plus, peut-on suggérer que, dans l'état d'inquiétude où il vivait alors, il pouvait tenir à répéter sans perdre un jour, sur son ministre, la « tentative de séduction » que constituait sa *fantasia* de l'année précédente sur le thème de la Toscane. Je n'exclus même pas l'ambition chez Beyle de voir transformer sa place de consul en celle de secrétaire d'ambassade. Une dépêche politique tellement hors-série devait bien constituer *à ses yeux* un titre sérieux à cette mutation. Elle eût résolu la question de la résidence !

Un policier romain, d'intelligence même fort ordinaire, qui eût détourné la dépêche devait aussitôt deviner que 8 désignait Mgr Ciacchi, préfet de police de Rome, et 9, Rome même ! De proche en proche le « crochetage » du secret n'offrait à peu près aucune difficulté. La seule expédition d'une dépêche si naïvement chiffrée revenait à la transmission du chiffre « sous la même enveloppe » que rapporte Mérimée. D'ailleurs, il était certain que le consul avait dû utiliser au moins une « rallonge » à la table officielle, pour figurer quelques noms que l'on ignorait, sans aucun doute, au ministère. Comme il ne pouvait guère se faire illusion, sa dépêche écrite, sur la valeur de son chiffrement, qu'il ait inséré cette rallonge « sous la même enveloppe » paraissait un péché bien véniel : la porte étant entrebaillée, il n'est pas grave de laisser la clef dessus ! Ainsi expliquais-je l'épigramme de Mérimée.

En fait, je m'abusais sur un point de détail. Il aurait dû me sauter aux yeux qu'une série de chiffres dont le plus élevé est inférieur à 200, n'avait pu permettre de chiffrer complètement la première partie de la dépêche. Beyle ne détenait donc pas, à ce moment, de table de chiffre régulière. Il avait confectionné lui-même *tout son chiffre* (61).

Quoi qu'il en soit, la dépêche de Broglie que l'on va lire établit définitivement comment les choses se sont passées et que Mérimée n'a pas forcé la vérité. Ecrite par le ministre le 17 avril, dès la réception de la première partie de la dépêche de Beyle, elle fut remise à celui-ci le 16 mai 35, par le commandant de la goélette l'*Iris*, rapide bateau de guerre, armé de six canons. Pareil messager — les voies ordinaires étaient évidemment exclues pour l'envoi de tables de chiffre — était bien fait pour inspirer dans l'avenir, au consul trop léger, le respect du chiffre.

Je donne la dépêche ministérielle *in extenso*. N'a-t-elle pas à nos yeux le mérite d'établir à la fois l'étourderie et la candeur de Beyle, la véracité de Mérimée et... l'extrême indulgence du duc de Broglie ?

(61) Si la première partie, la dépêche du 5 avril n'est représentée au dossier que par son déchiffrement c'est sans doute que l'employé du chiffre l'a trouvée trop surchargée et a préféré la recopier.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

—

Cabinet

—

Envoi d'un chiffre

Paris, le 17 avril 1835.

Monsieur, j'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 5 de ce mois et à laquelle était jointe une note destinée à servir de clef pour expliquer quelques mots ou noms propres que vous aviez remplacés par des chiffres. Pour éviter l'inconvénient trop palpable qui résulterait d'une méthode aussi peu sûre, j'ai fait préparer immédiatement un chiffre, timbré F. N° 20 —, que vous trouverez ci-joint et qui devra *servir uniquement à votre correspondance avec mon Ministère*. Dès qu'il vous sera parvenu, je vous prie de m'en accuser réception. Je vous recommande de ne faire de cette table qu'un usage très circonspect et d'environner ce genre de travail de toute la prudence qu'il réclame impérieusement. Je n'ai pas besoin, d'ailleurs, de vous rappeler que toutes les dépêches que vous jugerez à propos de chiffrer, devront l'être *sans aucun mélange de mots ou de phrases en clair*.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

V. BROGLIE.

M. Beyle, Consul de France à Civita-Vecchia (62).

On remarquera que le ministre, dans cette dépêche qui eût été vraisemblablement, dictée par tout autre que Broglie, une sévère réprimande, n'a pas *un seul mot* de réprobation, ni contre le thème et le ton insolite des informations fournies par le consul, ni contre son invraisemblable légèreté. La formule « la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire... » et cette autre « je n'ai pas besoin d'ailleurs de vous rappeler... », nous laissent rêveurs, quelque idée que nous ayons de la courtoisie qui marquait encore — à cette époque — les relations de supérieur à inférieur. Il n'est pas interdit, au reste, de supposer que l'envoi d'un chiffre au consul qui n'en possédait pas, était une invitation à poursuivre à l'abri du secret, une correspondance dont l'«échantillon » montrait qu'elle n'était pas à dédaigner.

(62) Stendhal a noté sur l'original : « Reçu le 16 mai. Répondu le 16 mai. Parti le 19 par la Méditerranée. » (Archives des A.E. Rome, Mémoires et Documents, n° 128, f° 38). Stendhal avait d'abord écrit « le Sully » qu'il a biffé pour y substituer « la Méditerranée ».

Beyle répondit aussitôt en quelques lignes et avec le plus parfait sang-froid. Il n'estima même pas qu'il convenait peut-être de s'excuser d'avoir expédié sous une seule enveloppe chiffre et dépêche et d'avoir chiffré celle-ci avec une incroyable désinvolture. Il écrit simplement, accusant réception du chiffre F n° 20 :

« J'en ferai un usage le plus circonspect. J'apporterai à ce genre de travail toute la prudence nécessaire. J'aurai soin de ne placer aucun mélange de mots ou de phrases en clair dans le passage des dépêches que je croirai devoir chiffrer. »

En fait, circonspect ou non, je ne vois pas que Stendhal ait fait grand usage du chiffre F n° 20. Mais il faut tenir compte de ce que quelques-unes de ses dépêches ont disparu du dossier, deux d'entre elles ne nous étant connues que par les textes certainement tronqués, et sans doute niaisement falsifiés qu'en a donnés Louis Farges (63). Celles qui nous sont parvenues, sans atteindre en étendue et en coloration la surprenante dépêche des 5 et 8 avril 35, n'en sont pas moins d'un grand intérêt. On y trouve (64) des affirmations aussi catégoriques que peu « consulaires » qui ne surprendraient pas sous la plume de Broglie, lui-même, ainsi : « ...M. de Metternich a admirablement compris que l'on ne peut mener la cour de Rome qu'en la payant ou en lui faisant peur ». Et voici les agents que le chancelier d'Autriche dépêche auprès du pape. L'ami de l'Aiglon n'est pas flatté :

« Nous avons vu d'abord M. Prokesch qui, à Rome, passait pour le fils naturel de M. de Metternich ; homme sans moyens. M. Sebregondi, l'épouvantail actuel, remplit admirablement sa mission. Il fait peur à tout le monde... »

Quelques semaines plus tard, voici une généralisation hardie :

« Chaque famille à Rome jouit d'un petit abus qui grève le trésor. Les empereurs romains se soutenaient en distribuant au peuple l'argent des provinces. Cette façon d'agir est imitée suivant les proportions du temps. »

(63) A sa date de 1892, le livre de Farges, *Stendhal diplomate*, était méritoire : l'étude de Stendhal commençait à peine. Mais les libertés qu'il a prises avec les textes n'en sont pas plus excusables.

(64) Beyle n'oublie pas, à l'occasion de se défendre contre l'accusation d'absentéisme chronique. Il écrit le 19 mai pour s'excuser de ne pouvoir donner le fin mot de certains bruits : « Il y a longtemps que je n'ai été à

Le cardinal Macchi (65), qui fut frappé d'exclusion par la France au conclave de 1830-31, est portraituré en une page qui ne dut pas déplaire à l'ancien ministre des cultes :

« M. Macchi [à la nonciature de Lisbonne]... amassa, dit-on, deux millions de francs. A son retour à Rome, il a présenté un compte duquel il résultait un boni de 400.000 fr. et l'on a été trop heureux de recevoir cette somme. Celle que M. Macchi a gardée lui procure beaucoup de crédit. »

Un certain humour ne serait-il pas aussi du goût du ministre ? Voici : « J'oserais presque avancer qu'en fait de finances, en ce pays-ci, tout le monde a perdu la tête ». Et encore ceci : « Grâce au ciel, le pape n'est pas encore assez embarrassé pour être forcé d'avoir recours aux gens de mérite ».

Mais ces deux dernières citations proviennent d'une dépêche qui ne peut guère être postérieure au mois d'août 35. Le duc de Broglie conservera son portefeuille encore six mois. La dernière dépêche de Beyle au duc est du 4 mars 36 : il ignore ce jour-là que le Roi a changé de ministre le 22 février. *Durant ces six mois, c'en est fini des dépêches politiques.* Aucune du moins, ne semble nous être parvenue. La correspondance du consul ne s'écarte pas alors des affaires commerciales. Les questions douanières, l'obsédante affaire du choléra toujours menaçant et sa conséquence directe, la non-moins obsédante affaire des quarantaines forment le seul thème des dépêches au ministre. Et sur un thème pareil, il n'est pas facile, même à un consul qui s'appelle Stendhal, de faire de l'esprit, de conter des anecdotes, de dessiner des portraits colorés. La correspondance se perd ainsi à l'état de filet ennuyeux dans le sable des médiocrités commerciales et administratives.

Elle n'en ressortira pas, du reste, durant les quelques mois du ministère Thiers qui précéderont le départ en congé de 1836, la grande absence de trois ans. Et pourtant, Beyle avait eu naguère avec son nouveau ministre des relations où aucune hiérar-

Rome ». Il était à son poste, en effet, depuis dix-sept jours. Il est possible qu'il y soit resté encore une quinzaine. Performance tout à fait exceptionnelle !

(65) Dans le roman ébauché en 1832 sous le titre *Une position sociale*, le cardinal Vincenzo Macchi joue, dans la coulisse un rôle important.

chie ne séparait les deux hommes : ils avaient disputé sur Shakespeare, Thiers avait trouvé agréables et piquants des articles de Stendhal qu'il avait insérés au *National*.

Au retour du congé, en 1839, ce n'est pas à l'adresse du maréchal Soult, alors ministre, que l'on peut imaginer des dépêches de haut goût ! Rien de mieux durant le second ministère Thiers que durant le premier. Quant à Guizot, s'il avait entre temps conféré la croix à Henri Beyle, on n'oublie pas que dix ans plus tôt, il lui avait refusé une préfecture pour excès d'esprit. Le consul se gardera d'en faire cette fois : le ministre des Affaires étrangères devra se contenter de considérations sur des affaires aussi attachantes que la récolte des foins ou la pêche du corail !

Le lecteur est en droit de demander s'il existe quelque raison perceptible au fait que brusquement, en août 1835, Stendhal a cessé de tenir la plume du consul Beyle dans la correspondance avec le duc de Broglie. Je dois avouer que l'examen des archives ne m'a pas fourni, sur ce petit mystère, la moindre indication. Je n'aperçois aucun fait précis qui ait pu soudain déterminer le consul à se limiter à des dépêches de strict « métier ». On peut supposer seulement qu'une communication venant du ministre, peut-être par un tiers, aura fait comprendre à Beyle que l'on estimait ses informations par trop extra-professionnelles, ou trop colorées, ou l'un et l'autre ?

Tout au plus remarquerai-je, — mais avec mille réserves — que par trois fois au moins, en 1834 à propos de la Toscane, en 1835 à deux reprises à propos de la cour de Rome, Beyle recommande comme le plus efficace des moyens politiques, la *corruption*. Le consul semble se mouvoir tout aussi à l'aise dans ses projets de corruption que s'il était... l'auteur de la *Chartreuse de Parme !* Or, le couronnement des nobles qualités que les contemporains ont reconnues à Victor de Broglie, n'est-ce pas la plus haute probité morale ? Alors... !

Nous ne savons rien non plus de ce qu'il est advenu entre le duc de Broglie et Henri Beyle durant le congé de 1836-39 et

par la suite (66). Je ne puis qu'indiquer et dater une rencontre, sans doute très fugitive, en 1840. Le duc, encore déchiré par la mort prématurée de la duchesse en 1838, était parti pour un voyage en Italie qui dura quatre mois environ. Il était accompagné de son fils, le jeune prince Albert, et du fidèle Ximenès Doudan. Ce que je dis ici de ce voyage est d'ailleurs tiré exclusivement des *Lettres* de ce dernier. Le but en était Naples où le vicomte d'Haussonville, gendre du duc, était secrétaire d'ambassade. Le séjour à Rome, du 10 au 27 novembre environ, dut coïncider avec une des plus longues résidences de Beyle à Civita-Vecchia (67). Les voyageurs étant venus par terre, on ne peut situer de rencontre à ce moment. Mais une lettre de Doudan montre qu'ils ont dû rentrer à Paris vers le 10 février 40 et qu'ils sont revenus de Naples à Marseille par mer ce qui implique une escale à Civita-Vecchia dans les tout derniers jours de janvier. Or, sur un feuillet du manuscrit de *Lamiel* auquel Stendhal travaillait alors, j'ai déchiffré cette note, sans doute inédite : « *30 Janv*r *40 duke Victor* ». Elle est répétée dans la même teneur au feuillet suivant (68).

Beyle était alors à Civita-Vecchia. La rencontre des deux hommes est donc infiniment probable : l'escale était de plusieurs heures. Mais la note est d'un impitoyable laconisme. En saurons-nous jamais beaucoup plus ? Imaginons simplement que, profitant de l'escale, Beyle exprima sa gratitude au « duke Victor ».

François MICHEL.

(66) D'après M. René Dollot les archives de Broglie et de Coppet ne renferment aucune lettre de Stendhal.

(67) Notons que durant son dernier séjour en Italie, d'août 39 à l'ultime départ en octobre 41, Beyle résida plus d'un mois sur deux à son poste. On vieillissait, on s'assagissait.

(68) Ms de *Lamiel*. Grenoble. R. 297, f° 116 et f° précédent non numéroté.

LE BARON MASSIAS [1]

DIPLOMATE ET PHILOSOPHE

(1764-1848)

II

Mission diplomatique au Grand Duché de Bade

Massias fut nommé chargé d'affaires auprès du margrave de Bade par décret du 3 janvier 1800. D'après des instructions secrètes du premier consul, celui-ci déclarait qu'auparavant l'agent français pour le cercle de Souabe résidait à Stuttgart et était accrédité auprès du duc de Wurtemberg, prince le plus important de cette région de l'Allemagne. Mais à cette époque l'Autriche exerçait une influence prépondérante sur toute cette contrée, le duc était entré à fond dans cette politique et avait renvoyé le citoyen Trouvé, ministre de France auprès de sa cour. Dans le cercle de Souabe, seul le margrave de Bade avait gardé des relations courtoises avec la France et Massias devra lui renouveler les dispositions favorables du gouvernement de la République. Il aura surtout un rôle d'informateur ; si la guerre venait à reprendre sur la rive droite du Rhin, le margrave doit savoir que ses états seront traités avec le maximum d'égards. Notre représentant devra procurer à son gouvernement des renseignements sur l'état des forces autrichiennes et

(1) V. la *Revue*, 1953, p. 266 et s. Pour tout ce chapitre notre principale source de documentation sera, en dehors de la correspondance Massias aux archives des Affaires étrangères, la *Politische Korrespondenz Karl Friedrich von Baden*, 1783-1806, publiée par B. Erdmannsdorfer, 1888-1901, 5 vol. in-8°.

indiquer les mouvements de troupes ennemies, tout cela avec le maximum de circonspection.

La nomination de Massias avait été imposée par Bonaparte, nous savons qu'il lui avait été très chaudement recommandé par Lannes et peut-être avait-il été présenté par celui-ci au premier consul au moment du 18 brumaire. Mais Talleyrand, ministre des relations extérieures, avait un autre candidat qu'il fut très décontenancé de voir évincé, ce qui explique l'aigreur et le caractère désagréable de certaines lettres à notre représentant. Talleyrand avait escompté la nomination de Jean Michel Mathieu Favier (1753-1841), né à Strasbourg, qui avait été successivement procureur de la commune de Strasbourg, maire de cette ville en l'an IV, inspecteur des subsistances militaires et qui était alors commissaire du gouvernement près le tribunal criminel du Bas-Rhin. En 1803, il devint député de son départpement au corps législatif (Son frère, beaucoup plus connu que lui, fut commissaire des guerres, inspecteur général aux revues et baron de l'Empire).

Ce ne fut pas seulement Talleyrand mais aussi et surtout le ministre badois à Paris, le baron de Reitzenstein, qui vit cette nomination de Massias d'un œil très peu favorable. Dans une lettre qu'il adresse au ministre d'Etat du pays de Bade, le baron d'Edelsheim, il dit qu'il a à lui faire part d'une nouvelle réellement désagréable. Selon lui la nomination de Mathieu Favier était virtuellement chose faite ; lorsqu'elle fut soumise à la signature de Bonaparte, celui-ci déclara qu'il venait d'accorder ce poste à une autre personne. Avant que Reitzenstein en ait été informé officiellement, le décret parut par suite d'une indiscrétion au Moniteur officiel. Très froissé de ce procédé, il alla se plaindre à Talleyrand qui ne put que l'assurer que le margrave et le gouvernement badois seraient très satisfaits de Massias qui jouissait de la confiance de Bonaparte et qui ferait tous ses efforts pour entretenir de bons rapports entre les deux gouvernements.

Quelques jours plus tard, Reitzenstein, commentant de nouveau cette nouvelle, se laisse aller au pessimisme : Massias n'est pas de la carrière, il ne doit rien connaître à la constitution ger-

manique et au droit public, il parle mal allemand, on peut supposer qu'il a les défauts propres aux militaires : vanité et présomption. Reitzenstein ajoute qu'il souhaite que ce tableau soit exagérément noirci et il est obligé de reconnaître qu'il a recueilli sur lui des témoignages extrêmement favorables.

Par suite de maladie, Massias est obligé de retarder son départ, aussi Reitzenstein espère-t-il que sa nomination sera révoquée mais il n'en est rien. Vers le 20 février, une entrevue ayant eu lieu entre les deux diplomates, le ministre badois cherche encore à retarder son départ : les mouvements de troupes, la guerre, particulièrement le siège de Philipsbourg l'empêcheront certainement de rejoindre son poste. Massias lui répond que militaire il est habitué à obéir aveuglément aux ordres qui lui sont donnés ; si les troupes autrichiennes l'empêchent de passer, le gouvernement français n'en rendra nullement responsable le margrave de Bade. De Strasbourg, il prendra contact avec le général Moreau et ne s'aventurera pas à la légère.

Il semble bien que Reitzenstein et Massias aient eu plusieurs entretiens et il est probable que les préventions du ministre badois contre notre chargé d'affaires s'apaisèrent peu à peu. Une fois celui-ci parti pour rejoindre son poste, il estima qu'il valait mieux que son gouvernement entretînt de bons rapports avec lui, aussi le voyons-nous écrire au baron d'Edelsheim le 9 mars : « Mes préventions contre la personne de Massias ont été heureusement fort injustes. On aura vu à Carlsruhe peu de personnes d'un extérieur aussi prévenant, doux et modeste et peu de Français plus instruits dans plusieurs genres de littérature. Il ne ressemble nullement à nos révolutionnaires. Je suis intimement persuadé que dès le premier moment d'aversion surmonté, il plaira beaucoup à Monseigneur pourvu qu'on le veuille bien accueillir ».

La première lettre que nous possédions de Massias figurant à son dossier au ministère des Affaires étrangères est datée de Strasbourg le 4 ventôse an VIII (23 février 1800) et est adressée à Talleyrand, ministre des relations extérieures. Il dit avoir pris contact avec le général Baraguey d'Hilliers en l'absence du général Moreau. Il lui est impossible de gagner Carlsruhe pour le

moment, une chaîne ininterrompue de postes autrichiens s'étendant depuis Kehl jusqu'à Philipsbourg. Seul un succès de l'armée française pourra lui ouvrir le passage. Pendant ce temps d'inaction il va étudier de plus près le droit public allemand. Quelques jours plus tard il a une entrevue avec le général Moreau et part avec lui pour Mayence. Arrivé dans cette ville, il ne peut pénétrer plus loin, les Autrichiens occupant la grand'route le long du Mein. Par Wiesbaden le chemin est également bloqué, aussi se conformant aux instructions du ministre, regagne-t-il Strasbourg où il est prié d'attendre les événements. Il loge chez Franck, banquier, quai Saint-Nicolas.

La situation reste inchangée jusqu'au mois de juillet. Le général Klein qui commande les troupes françaises devant Kehl lui confirme à plusieurs reprises l'impossibilité où il est de gagner Carlsruhe, mais il espère que le général de Sainte-Suzanne qui rassemble un corps d'armée important à Mayence lui ouvrira bientôt la voie. Craignant que la situation se prolonge encore longtemps, Massias un peu découragé demande à Talleyrand s'il ne pourrait pas utiliser ses services dans une autre partie de l'Allemagne. Enfin, un espoir jaillit, le général de Sainte-Suzanne s'avance vers Francfort, pourtant Ulm et Philipsbourg sont toujours aux mains de l'ennemi et les paysans de la Forêt Noire sont armés et dangereux. Mais voici qu'un armistice est signé à Parsdorf, aussitôt il en profite et arrive à Carlsruhe le 3 août à l'improviste très tard dans la nuit.

Le surlendemain il remet au baron d'Edelsheim ses lettres de créance datées du 19 pluviose (7 février) et il est reçu en audience par le margrave. Le ministre Edelsheim écrit à Talleyrand que Massias jouit dès maintenant du préjugé le plus favorable et qu'il espère obtenir son amitié et sa parfaite confiance.

Voici comment notre chargé d'affaires décrit sa réception : « Le 17 thermidor, je fus conduit par le chambellan de la cour (1) au palais du margrave que j'assurai des sentiments d'amitié de la République française, et suivant vos ordres je lui promis que ses états seraient traités par les généraux

(1) Le général von Geusau qui avait le titre d'Oberkammerherr.

français avec tous les égards imaginables et qu'à l'époque de la pacification germanique, aucune des promesses qui lui avaient été antérieurement faites ne serait mise en oubli. Mgr le margrave me répondit qu'il ne cesserait d'apprécier l'amitié de la République française et de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour en obtenir la continuation. Il me témoigna ensuite son estime et son admiration pour le premier consul. J'eus l'honneur de dîner avec lui et sa respectable famille. Je n'ai eu qu'à me louer du prince et de tous ceux qui l'environnent » (1).

Dans ses rapports suivants, Massias ne cesse de faire des éloges du margrave, animé, dit-il, de très bons sentiments envers la France. Il assure d'ailleurs qu'il faudrait s'appliquer à détacher les Etats germaniques de la Prusse et se les concilier.

Le margrave de Bade était alors Charles Frédéric, né en 1728. Il était veuf de Caroline-Louise de Hesse-Darmstadt dont il avait eu trois fils. Il s'était remarié morganatiquement en 1877 à Louise Geyer de quarante ans plus jeune que lui qu'il avait créée comtesse de Hochberg. L'aîné de ses fils Charles-Louis mourut en 1801 des suites d'un accident de traîneau sur glace, laissant de son mariage avec Amélie de Hesse-Darmstadt six filles dont Caroline, reine de Bavière, Frédérique, reine de Suède, Louise, impératrice de Russie, et seulement un fils, Charles, qui épousera Stéphanie de Beauharnais. La succession au trône de Bade semblant bien assurée, une clause du contrat de mariage avait stipulé qu'au cas, d'ailleurs bien improbable, où le margrave aurait des fils de son second mariage, ceux-ci ne pourraient accéder au trône. Or contre toute attente deux fils et une fille (2) naquirent de cette union sans qu'aucun soupçon ait jamais été porté par un historien sérieux contre la paternité du margrave. Désormais la comtesse de Hochberg mettra tout en œuvre pour évincer les fils du premier mariage au profit des siens (3).

Du point de vue politique la situation était la suivante en

(1) Lettre à Talleyrand.

(2) Léopold, né en 1790, qui deviendra margrave en 1817 et grand duc en 1830, Guillaume, né en 1792, et Amélie qui épousera le prince Charles de Furstenberg.

(3) Pour plus détails voir : G. Bapst, *A la conquête du trône de Bade*, 1930, 4°.

1800 : pendant les guerres de la Révolution, le margrave avait d'abord pris fait et cause pour l'Autriche. En 1796, le général Moreau avait occupé Carlsruhe et un armistice avait été signé, suivi d'un traité de paix que le margrave avait refusé de ratifier pour ne pas déplaire à l'empereur d'Autriche. Puis la guerre avait repris à la suite du meurtre des plénipotentiaires français à Rastadt, en pays de Bade. A la suite de la victoire de Marengo, Charles-Frédéric avait opté pour une alliance avec la France. Par le traité de Lunéville le pays de Bade était amputé de territoires situés sur la rive gauche du Rhin attribués à la France, en compensation de quoi il recevait des biens ecclésiastiques sécularisés sur l'autre rive.

En fonctionnaire zélé Massias envoie à son ministre des rapports fréquents et détaillés, mais Talleyrand feint de refroidir son ardeur en lui disant que le poste qui lui a été confié est loin d'être de premier plan et que la cour de Bade est peu importante par sa situation et son influence. Nous verrons par la suite que l'importance diplomatique du pays de Bade ne fera que croître au regard de Napoléon.

Moins de deux mois après son arrivée à Carlsruhe, le 24 septembre, Massias y épousait une jeune fille de quinze ans plus jeune que lui, Charlotte Boecklin von Boecklinsau dont il avait fait la connaissance pendant son long séjour à Strasbourg. Elle appartenait à une très ancienne famille alsacienne portant originairement le nom de Bock (bouc), puis Bock von Boecklin, enfin Boecklin von Boecklinsau et qui avait pour armoiries : De gueules au bouc d'argent rampant, léviré, accorné et couronné d'or. Cette famille possédait des terres importantes et un château à Rust sur les bords du Rhin en face de Sélestat ainsi qu'un hôtel à Strasbourg. La mère de cette jeune fille née Roeder von Diersburg avait eu à Strasbourg à la fin du XVIIIe siècle un salon littéraire très fréquenté et avait été en relations très suivies avec le théosophe Louis-Claude de Saint-Martin, dit le philosophe inconnu, qui traduisit en collaboration avec elle certains écrits du philosophe allemand du XVIe siècle Jakob Boehm.

Le fils aîné de Massias naquit en 1801 ; il lui donna le nom de Charles par amitié pour le margrave, dit l'auteur allemand

Weech dans son *Histoire de Carlsruhe.* Il fut baptisé par René des Monstiers Mérinville, évêque de Dijon avant la Révolution, et eut pour parrain le marquis de Montperny, grand maître des cérémonies de la cour de Bade, et pour marraine la comtesse de Venningen, grande maîtresse de la cour. Un personnage très louche réside alors à Carlsruhe ; il s'agit d'un émigré français du nom de Saint-Genié qui a ses entrées chez tous les personnages importants et notamment chez le margrave et au consulat de France. Il se trouvait déjà dans le pays de Bade au moment du congrès de Rastadt et avait, dit-on, une mauvaise influence sur Charles-Frédéric. Il s'était fait présenter à Massias comme gentilhomme espagnol, mais il semble bien qu'il avait été chambellan de Marie-Antoinette puis était entré au service des Condé. Edelsheim qui ne se gênait pas pour faire du tort à notre chargé d'affaires prétendit que celui-ci se compromettait en le recevant souvent et dès décembre 1800 fait courir le bruit qu'à cause de cela Massias va être rappelé et remplacé par Alexandre de La Rochefoucauld, ancien préfet de Seine-et-Oise. Ce n'est que plus tard que Massias aura les yeux ouverts sur Saint-Genié dont il réclamera l'extradition en novembre 1804. Un rapport de lui daté du 2 germinal an XIII (23 mars 1805) dans lequel il le qualifie d'émigré dangereux nous indique qu'il se trouvait encore à Carlsruhe à cette date.

Au début de 1801, Massias envoie à Talleyrand plusieurs lettres ayant trait à la mort du tsar Paul Ier. L'importance attachée à cet événement provenait de ce que le nouvel empereur Alexandre Ier avait épousé Louise de Bade, petite-fille du margrave qui devenue impératrice avait pris le nom d'Elisabeth Alexievna. Voici quelle était l'opinion de Massias sur Alexandre : « Le nouveau tsar sera probablement gouverné par son épouse, femme d'un grand caractère qui conserve malgré son éloignement le plus vif attachement pour sa mère la princesse héréditaire de Bade. Je continuerai de cultiver l'amitié de celle-ci puisque dans les circonstances présentes elle peut devenir utile à la République ».

Dans ses lettres suivantes notre chargé d'affaires, non sans un peu d'aigreur, met le ministre au courant de ses difficultés

de vie et du train de maison qu'il est obligé d'avoir. Il se plaint de la modicité de ses appointements (1). Nous le voyons à plusieurs reprises souligner la chose et exposer très nettement ses doléances à ce sujet. Dès sa première lettre datée de Strasbourg, il réclame ses appointements échus depuis plus d'un mois ainsi que le remboursement de ses différents déplacements. L'année suivante, il expose au ministre qu'il vient d'être obligé d'avancer deux mille florins pour les blessés qu'on lui a adressés venant de l'hôpital d'Ulm : « Je suis nécessité, ajoute-t-il, à des dépenses excessives relativement à mes appointements rigoureusement suffisants dans cette ville où le logement, les vivres et l'habillement sont peut-être plus chers qu'à Paris. Il n'est cependant permis de porter rien en compte à l'exception de la correspondance officielle. Comme le gouvernement ne veut point placer ses agents entre la lésine et la cruauté, je m'en rapporte avec confiance à ce que votre justice décidera à cet égard ».

Le ministre fit certainement la sourde oreille car à chacun de ses déplacements, à chacune de ses dépenses extraordinaires il en envoie aussitôt un relevé très détaillé. Ayant dû se rendre à Stuttgart, il reprend à son retour le même sujet. « Avec mes appointements il m'est impossible de tenir un équipage à Carlsruhe ce qui m'oblige d'user de la bonté qu'a la margrave de mettre à ma disposition une voiture sans laquelle on ne peut se présenter dans une cour d'Allemagne. Privé de cet avantage à Stuttgart, il me fallait payer chaque jour une voiture et des chevaux pour aller à la cour ou chez les ministres ».

Le voyage auquel Massias fait ainsi allusion était motivé par une négociation diplomatique qui allait s'avérer longue et particulièrement difficile. Nous avons vu plus haut que le poste de Stuttgart était vacant depuis plus de deux ans et nous en avons indiqué les raisons. Avant 1800, la France y avait un représentant permanent accrédité non seulement pour la Westphalie mais aussi pour ce que l'on désignait encore, selon la vieille appellation du moyen âge, sous le nom de cercle de Souabe. Avant la nomination de Massias, la France n'avait jamais été

(1) D'après la « Politische Correspondenz... », t. III, p. LV, ceux-ci s'élevaient à douze mille livres.

représentée dans le pays de Bade sauf d'une façon temporaire ou par des agents subalternes.

Le duc de Wurtemberg était alors Frédéric II ; il était né en 1754 et avait été général au service de Frédéric de Prusse et de Catherine de Russie. Il venait d'épouser en secondes noces la princesse Charlotte, fille du roi George III d'Angleterre. Pendant la Révolution il avait combattu la France et avait succédé à son père en 1797. C'était un despote qui voulait régner en maître absolu. Depuis son accession au pouvoir il avait joué un jeu de bascule, tantôt pour l'Autriche, tantôt pour la France suivant les circonstances. En 1800 il devint l'allié de Bonaparte ; il n'avait pas eu lieu de s'en plaindre car au traité de Lunéville il avait obtenu un agrandissement considérable de territoire du Wurtemberg aux dépens des seigneuries ecclésiastiques et des villes impériales ; il avait de plus la promesse de devenir prochainement grand électeur.

C'est en octobre 1801 que Massias est chargé de cette mission temporaire au Wurtemberg. Le duc refusait d'exécuter certaines clauses du traité de Lunéville et plusieurs échanges de lettres se font sur ce sujet entre Massias et Talleyrand. Nous ne savons pas très exactement les griefs que le gouvernement français avait contre Frédéric, la correspondance du ministre des relations extérieures avec son envoyé n'est pas très claire sur ce point, il devait s'agir principalement de la question des prisonniers et des dettes de guerre. Les livres sur le Wurtemberg que nous avons consultés sont tous muets sur ces négociations. De nombreuses notes ayant été échangées entre Talleyrand et le premier ministre du duc sans résultat appréciable, Massias est chargé de se rendre à Stuttgart. Il est assez piquant de remarquer que le ministre le charge d'une négociation très difficile alors que moins d'un an avant il lui disait que son poste était plutôt secondaire.

Massias ne se faisait pas d'illusion sur les difficultés qu'il allait rencontrer dans ce pays. Déjà quelques mois auparavant il disait incidemment que le duc de Wurtemberg y était abhorré et qu'il n'avait que trop donné lieu à la haine qu'on lui porte et plus tard il le traitait d'homme brutal et grossier.

Il se mit en route le 21 vendémiaire an X (13 octobre 1801) et écrivait la veille : « Je pars demain pour Stuttgart, je ferai tout ce qui sera en moi pour ramener le duc de Wurtemberg à une conduite conforme aux stipulations du traité de Lunéville. Quoique je sois résolu d'employer vis-à-vis de ses ministres le langage de la justice et de la modération, je compte pour lui inspirer des sentiments équitables moins sur la raison que sur son intérêt ». A peine arrivé à Stuttgart et avant d'avoir encore vu aucun personnage officiel, il dit qu'il va entamer une négociation extrêmement épineuse. Les instructions de Talleyrand étaient que Massias devait cacher aussi longtemps que possible qu'il était chargé d'affaires auprès du margrave de Bade. Il nous paraît stupéfiant que les autorités wurtembourgeoises ne l'aient pas su dès le début et on peut supposer leur mauvaise humeur lorsqu'elles l'apprirent.

Quoi qu'il en soit, le 23 vendémiaire (15 octobre), notre envoyé écrit à Mendelsloh, ministre du duc, pour lui dire qu'il a reçu l'ordre de Talleyrand de se rendre à Stuttgart afin de se plaindre de l'inexécution des clauses du traité et de lettres restées sans réponse. Le jour même, le ministre lui fait savoir qu'avant d'entreprendre toute négociation, il désire savoir en quelle qualité le gouvernement français l'a chargé de traiter. Massias lui répond simplement qu'il est envoyé par le gouvernement français. Cette note, par sa brièveté et son laconisme, semble avoir blessé Mendelsloh qui répond (c'est la quatrième note échangée le même jour) qu'il n'a pas voulu répondre d'une façon évasive et qu'il n'a pas cherché à gagner du temps. Mendelsloh le prie de passer chez lui où il lui présentera le baron de Normann, vice-président de la régence.

Un premier contact a lieu le surlendemain entre les trois personnages, entrevue de pure forme où aucune question importante n'est débattue. A la suite de cette entrevue et dans la même journée, Massias écrit à Normann pour lui préciser les réclamations au sujet des clauses du traité de Lunéville non exécutées. Moins d'une demi-heure après, Normann répond exactement dans les mêmes termes que Mendelsloh, à savoir que toute négociation est impossible tant que l'envoyé français n'au-

ra pas indiqué en quelle qualité il agissait. Si les négociations étaient difficiles et risquaient de traîner en longueur, ce n'était pas faute de notes échangées ni de rapidité dans les réponses.

Massias se contente d'envoyer à Normann les instructions de Talleyrand adressées « au citoyen Massias chargé d'affaires de la République française le chargeant d'aller à Stuttgart ». Normann cède enfin et accorde à l'envoyé français une nouvelle entrevue. Il promet de faire un rapport au duc, et le lendemain celui-ci fait promettre qu'il tiendra compte des réclamations de la France. Une semaine plus tard, le ministre wurtembourgeois partait pour Paris afin de s'entendre directement avec le gouvernement français.

L'état d'esprit de Massias après ces quelques jours de négociations est bien dépeint dans cette lettre du 19 octobre : « Citoyen ministre, j'ai l'honneur de vous envoyer quelques renseignements pris sur les lieux en conformité de ce que vous me demandiez le 13 vendémiaire. Tout ce que l'orgueil joint à la faiblesse a de plus extravagant, la vanité de plus petit, l'intrigue de plus odieux, la mauvaise foi de plus chicanier, le mensonge de plus effronté, l'esprit tyrannique de plus oppressif, voilà le résultat de ce que j'ai trouvé chez le duc et les ministres avec qui j'ai été chargé de négocier ; voilà ce que j'ai appris par moi-même et par les personnes les plus honnêtes de Stuttgart. En m'accordant la mise en liberté des détenus pour faits et opinions politiques et la cessation des poursuites actuelles contre les membres des Etats, ils se sont réservés *in petto* mille restrictions et mille chicanes et ont constamment refusé de préciser les faits. J'ai dû être content puisque ma mission était littéralement remplie, que mes instructions n'allaient pas plus loin, que la satisfaction était complète et éclatante pour la République et que d'ailleurs M. de Normann était envoyé à Paris pour y terminer, disait-il, au gré du gouvernement français ».

Massias resta encore huit jours à Stuttgart pour veiller à l'exécution des clauses relatives aux prisonniers. Entre temps, Normann lui fait savoir que le duc de Wurtemberg a fait remettre les prisonniers en liberté, ce qui, paraît-il, n'était pas exact car de nouvelles notes sont échangées avec Mendelsloh au

sujet des prisonniers wurtembourgeois exilés à perpétuité ou temporairement et dont les biens sont confisqués.

Le 27 octobre 1801, Massias était de retour à Carlsruhe. Ayant appris que sa femme enceinte était assez sérieusement malade, il avait cru pouvoir quitter momentanément Stuttgart où la situation s'était détendue. Au début de décembre Talleyrand lui témoigne sa satisfaction au sujet des négociations, mais il lui ordonne de retourner le plus tôt possible en Wurtemberg. Il y est de nouveau le 21 frimaire (12 décembre 1801). Normann envoyé à Paris a été remplacé par Winzingerode « dont on s'accorde à dire beaucoup de bien », mais qui est malheureusement à l'heure actuelle gravement malade. Notre envoyé lui écrit pour lui demander la personne avec laquelle il pourrait entrer en relations au cas où, à cause de sa maladie, il ne pourrait pas le recevoir. Manœuvré probablement par le duc, il adopte exactement la même tactique que son prédécesseur. Il répond qu'il se voit empêché d'entrer en aucune discussion, tous les litiges entre les deux puissances devant être réglés par Normann actuellement à Paris. Il ajoute que la mission de Massias n'a aucun caractère officiel.

Celui-ci réplique aussitôt que c'est sur l'ordre exprès du ministre des relations extérieures qu'il s'est rendu à Stuttgart. Il rappelle une nouvelle fois les points litigieux, mais Winzingerode oppose une fin de non-recevoir. Entre temps Massias avait reçu des instructions plus précises de Talleyrand grâce auxquelles il tente une nouvelle démarche dans laquelle il montre au ministre qu'il compromet par son refus les intérêts de son maître qui ne peut s'affranchir de l'exécution des traités. Le Wurtembergeois ne se tient pas encore pour battu, il prétend se baser sur une lettre de Talleyrand à Normann d'après laquelle celui-ci aurait seul qualité pour traiter avec la France.

Pour sortir de cette impasse, Massias estime qu'il faut avoir recours à l'intimidation, seul moyen capable de faire pression sur le duc. Il fait savoir à Winzingerode qu'il craint que la détermination de Frédéric ne soit préjudiciable à ses intérêts. Le duc peut en effet redouter à bon droit que l'appui de la Rus-

sie ne vienne à lui manquer, et cela doit le rendre plus accommodant. De lui-même Winzingerode serait désireux d'entretenir des rapports cordiaux avec la France, mais il a été « violemment gourmandé » à plusieurs reprises à ce sujet. « Le duc n'a pris conseil que de ses espérances, de son orgueil et de sa haine contre la France, haine récemment encore prouvée par un mémoire adressé au conseil aulique rédigé par le baron de Normann dans lequel, m'assure-t-on, on remarque les passages les plus indécents contre le gouvernement français ».

De retour à Carlsruhe où le margrave est toujours animé de bons sentiments envers la France, Massias est obligé de repartir une troisième fois pour Stuttgart qui est véritablement le centre de son activité. Il y arriva le 12 germinal an XI (2 avril 1802). La paix d'Amiens avait été signée peu de temps auparavant et il espère que le traité de paix inspirera au duc des sentiments plus favorables envers le gouvernement français. Dès son arrivée, Massias a une entrevue avec les ministres de Prusse et de Russie, il aimerait que ceux-ci lui servent de médiateurs auprès du duc pour qu'il agrée les désirs du gouvernement français. Il obtient un entretien de Winzingerode, la France tenant encore davantage à l'exécution intégrale du traité de Lunéville. Winzingerode lui répond que le duc estime avoir fait tout ce que lui demandait le gouvernement français et avoir exécuté toutes les clauses du traité. Comme il n'en n'est rien on finit par menacer le duc de convoquer une assemblée provinciale qui le supplanterait et avec laquelle on traiterait directement. Cette crainte est le commencement de la sagesse, le duc promet alors tout ce qu'on veut et conclut un traité particulier avec la France. « Cette résistance, dit Massias, flattait son orgueil qui est excessif, et qui a été soutenu par les flatteries de quelques misérables courtisans qui n'ont cessé de lui répéter qu'il planait au-dessus du tonnerre ».

Ainsi la persévérance de l'envoyé français avait été couronnée de succès, mais il ne cache pas à Talleyrand combien sa tâche a été pénible. Les personnages les plus en faveur auprès du duc, Normann et Paro, n'avaient cessé de répandre sur lui les calomnies les plus odieuses, le représentant comme remuant, révo-

lutionnaire, prosélyte exalté de la secte des illuminés, détesté aussi bien à la cour de Bade qu'à Stuttgart et favorisant les ennemis publics et secrets de ces deux cours ».

Au mois d'août 1802, les affaires étant très au ralenti, Massias va passer quelques jours à Strasbourg avec sa femme, des affaires la concernant nécessitant sa présence. Puis en octobre, le nombre des électeurs à la diète germanique devant être augmenté, le margrave de Bade et le duc de Wurtemberg aspirent l'un et l'autre à le devenir. Massias insiste auprès du gouvernement pour qu'il favorise le margrave qui est d'ailleurs élu en avril 1803. Entre temps le baron d'Edelsheim qui avait été nommé en 1801 envoyé extraordinaire à Paris était revenu à Carlsruhe où il avait repris ses fonctions de premier ministre. Reitzenstein, ministre de Bade à Paris, mis en appétit, semble-t-il, par les revendications du duc de Wurtemberg, écrit à Edelsheim le 2 avril 1802 qu'il faut endoctriner Massias et son entourage de la manière que les intérêts du pays de Bade l'exigent. Il faudra donc qu'on lui répète à satiété que les pertes du pays de Bade (par rapport à ce qu'il était en droit d'attendre, car cette année amena un grand accroissement de cet état) se montent à quarante mille sujets et entre trois et quatre cent mille florins de revenus. Il est certain que le Wurtemberg avait été mieux traité et que Bade n'avait pas obtenu tous les biens de l'évêché de Strasbourg situés sur la rive droite et dont une partie avait été attribuée au Wurtemberg.

Edelsheim prenant également modèle sur les ministres wurtembourgeois crée de grosses difficultés à Massias ; le margrave est toujours animé de bonnes dispositions envers la France, mais il a maintenant 76 ans et se laisse manœuvrer. « Le baron d'Edelsheim est loin d'être dévoué au gouvernement français, dit Massias le 16 avril 1803 ; il feint d'être honteux des services qu'en a reçus son maître et il met sa politique à prouver son indépendance en affectant d'éloigner et d'humilier tout ce qui tient de près ou de loin à la France... Il n'a négligé aucun petit moyen pour paraître aux yeux du public me donner le moins de considération possible et pour peu que j'eusse été un homme à me laisser faire, il s'en serait fait une gloire et un mérite. Il est

jaloux de se donner aux yeux des Allemands un air de patriotisme en traitant avec peu d'égard ce qui tient à la République ».

Cette attitude se concrétise bientôt car il est question d'élever le poste de Carlsruhe au rang de légation avec un ministre plénipotentiaire. Edelsheim affirme hautement que Massias n'est pas un personnage assez représentatif pour briguer ce poste et qu'il est question d'y nommer soit François de Beauharnais qui deviendra ambassadeur à la cour d'Etrurie en 1805, soit Grouvelle, ancien ambassadeur à Copenhague. Au-dessous du ministre on laisserait peut-être un chargé d'affaires pour tout le cercle de Souabe avec résidence probable à Augsbourg. Mais tous ces projets n'aboutiront pas, Bonaparte étant trop occupé par le camp de Boulogne et les préparatifs d'invasion de l'Angleterre.

Les vexations d'Edelsheim vis-à-vis de Massias se poursuivent ; celui-ci n'ayant pas été invité officiellement par le margrave, le ministre prétend qu'il ne doit y être reçu qu'à titre étranger et sans aucun cérémonial, les chargés d'affaires n'étant pas reçus dans les cours électorales et n'étant accrédités qu'auprès du premier ministre. L'affaire entraîne une vigoureuse protestation de Massias ; il écrit à ce sujet à Talleyrand dont la réponse finit par convaincre Edelsheim.

Jean ARVENGAS.

(*A suivre.*)

VARIÉTÉS

TROIS SIÈCLES DE DIPLOMATIE FRANÇAISE DE RICHELIEU A CLEMENCEAU (1618-1918)

Je ne crois pas que jamais une exposition d'ensemble ait été consacrée aux fastes de la diplomatie. Celle qui, de janvier à mai 1954, a attiré au Cercle Artistique et Littéraire l'élite de la société parisienne ne saurait être négligée par cette revue. Conçue pour rendre hommage à une catégorie prestigieuse de serviteurs de l'Etat, elle a été réalisée au bénéfice des œuvres sociales du ministère des Affaires Etrangères, ce qui nous touche particulièrement, et de la Société des Amis de la Clinique de tuberculose de l'Hôpital Laënnec.

Mme Maurice Herbette, dont le nom évoque plusieurs générations de diplomates, et M. Raymond Brugère, ambassadeur de France, en ont été les organisateurs diligents. Le commissaire général était M. Jean Heuzey. Un catalogue rédigé par M. Roger de Saint-Jouan, Ministre Plénipotentiaire, avait été honoré d'une préface de M. Paul Claudel.

Installée dans les salons du Volney, elle se rattachait à un brillant passé. Au début du siècle, les expositions qui s'y tenaient étaient, avec celles de l'Union, considérées comme les avant-premières des salons. Période aujourd'hui révolue. Des manifestations espacées ont succédé aux présentations annuelles et *Trois Siècles de Diplomatie Française de Richelieu à Clemen-*

ceau (*1618-1918*) mérite assurément de compter parmi les plus réussies. L'art et l'histoire s'y associaient heureusement.

Si elle est surtout une galerie de personnages, médailles, gravures, tapisseries, vinrent aussi nous rappeler les solennelles assises de Congrès demeurés célèbres, voire en marge de ces festivités, l'héroïsme d'un Plélo à Dantzig. Et sans doute était-il juste qu'elle s'ouvrît sous le parrainage du plus illustre serviteur de la monarchie. Singulière fortune du destin, pour transmettre à la postérité l'expression de sa hautaine physionomie, le cardinal devait rencontrer le plus fameux de nos portraitistes.

Deux siècles plus tard, une semblable fortune écherra à Talleyrand. Ce que le pinceau de Philippe de Champaigne avait réalisé pour le ministre de Louis XIII, une vaste toile de Prudhon et le crayon de M. Ingres le feront pour le Prince de Bénévent. Chateaubriand, autre prince, qui doit surtout à son génie d'écrivain sa présence sur la cimaise, a heureusement inspiré Horace Vernet, un des artistes les mieux représentés à l'exposition. Comme il se fût amusé de retrouver ici ce portefeuille de ministre si péniblement conquis et qu'il garda si peu, prêté par son arrière-petite-nièce, Madame la Comtesse de Durfort. Avec quel plaisir n'eût-il pas évoqué le souvenir de sa fastueuse réception du 29 avril 1829 à la Villa Médicis devant le tableau de Dupré et Nordling, vivante illustration des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Aussi bien la tradition de ces belles fêtes s'est-elle heureusement conservée. J'y songeais en regardant le Chevalier de Vergennes, non point le Secrétaire d'Etat de Louis XVI, mais l'ambassadeur près la Porte Ottomane en costume turc par Antoine de Favray. L'un de ses lointains successeurs, secondé par une gracieuse ambassadrice, n'incarnait-il pas récemment à l'occasion du carnaval, quatre siècles d'amitié franco-turque ? Et le signataire du traité de Belgrade, le Marquis de Villeneuve était aussi présent, un peu surpris peut-être d'avoir quitté pour Ankara les rives enchantées du Bosphore.

Epoque heureuse où Choiseul-Stainville, Choiseul-Praslin, Choiseul-Gouffier inspiraient le pinceau d'Adeline Labille-Guiard, du suédois Rosslin et de Bonilly. Auprès d'eux, la duchesse,

peinte par Boucher, aurait pu encore, s'il lui eût plû, agiter la clochette de Chanteloup ou se pencher sur les miniatures qui lui eussent rappelé la Pagode. La *Cruche Cassée* ayant fait oublier le portraitiste, on s'étonne un peu de voir un cardinal-ministre du même temps, Bernis, représenté par Greuze. Bernis, les deux Choiseul occupèrent le ministère pendant treize ans. A-t-on remarqué que cette équipe du renversement des alliances prélude à celle que nous verrons un siècle et demi plus tard autour de Delcassé lors du rapprochement franco-anglais ?

Les beaux costumes ont disparu avec l'Ancien Régime. C'est l'heure où les femmes vont définitivement l'emporter. Voici la Belle et la Bête, la princesse de Bénévent, peinte par Mme Vigée-Lebrun ; l'exquise Comtesse de Sainte-Aulaire d'Horace Vernet, souvenir du temps où son mari représentait auprès du Saint-Siège la France de Louis-Philippe. Beyle, qui eut l'ambassadeur pour chef, l'a tendrement évoquée dans *Une Position Sociale.* Je l'aurais vu volontiers dans son voisinage. Il avait été invité, mais il était retenu à la Bibliothèque Nationale, à l'exposition organisée pour le cent cinquantième anniversaire de son ami Prosper Mérimée. Au Volney, il se fût retrouvé dans le sillage de ses protecteurs, le duc Victor de Broglie, peint par Gérard, et le Directeur politique, Emile Desage, qui a su inspirer un chef-d'œuvre à Théodore Chasseriau. Ary Scheffer lui aurait rappelé Guizot qui ne l'aimait guère ; Gérard encore, son premier ministre des Affaires Etrangères, le général Horace Sébastiani : l'ordre règne à Varsovie !

La monarchie de Juillet a vu naître l'Ecole d'Athènes. A sa fondation est attaché le nom de Théobald Piscatory. Nous avons ici l'homme et l'enfant. J'avoue ma préférence pour le portrait du futur ministre de France à Athènes. Le modèle avait dix ans ; son peintre, Horace Vernet, une vingtaine d'années. Fraîcheur et jeunesse.

1848. La révolution triomphe en Europe. Lamartine, ministre des Affaires Etrangères du gouvernement provisoire, repoussant le drapeau rouge de l'Hôtel de Ville fait acclamer le drapeau tricolore. Page sublime de la vie d'un poète et belle page de notre histoire qu'a retracée Philippoteaux.

Le Maréchal Baraguay d'Hilliers, le Marquis de Moustiers qu'accompagnent son père et son aïeul, le duc de Gramont qui offre cette particularité d'avoir été peint par le chevalier d'Orsay, représentent le Second Empire. Un nom aurait pu le symboliser : Winterhalter. Mais le portrait qu'a signé le célèbre peintre badois est celui de la belle-fille de Casimir-Périer et appartient au règne précédent. Il possède un charme d'époque absent de ceux qui furent un temps considérés comme des maîtres sous la Troisième République.

Je pense surtout à Léon Bonnat, interprète attitré de ses plus célèbres contemporains. Ici, le duc Albert de Broglie, Jules Ferry et Paul Cambon, Paul, dont le frère Jules a préféré le pinceau de Gabriel Ferrier. L'équipe diplomatique de 1904 a laquelle on doit rattacher Paul Révoil se complète par un buste de Barrère dû à Ségoffin. Delcassé apparaît à peine dans un dessin de Renouard. L'impression qui se dégage de ces tableaux est austère. Nous sommes loin de l'ensemble gracieux des Choiseul. Voici enfin le portrait de Gabriel Hanotaux, par Benjamin Constant. Et il serait injuste de ne pas citer encore Gontaut-Biron et Chanzy, plus tard, le baron de Courcel, le Comte d'Ormesson et Louis de Laboulaye, Jules Patenôtre, Georges Louis.

Quelques physionomies féminines viennent heureusement égayer un peu cette période : Madame Jules Ferry, d'Ernest Hébert, trop oublié ; Mme Jules Herbette d'Eugène Quesnet, le très beau portrait de Mme Léon Geoffray de Jacques-Emile Blanche. Il n'est surpassé que par celui de Philippe Berthelot. Le diplomate artiste et hors série qui sera le personnage le plus marquant du Quai d'Orsay dans l'entre deux guerres a inspiré à Edouard Vuillard une des œuvres maîtresses de l'Ecole française.

Si intéressante qu'en soient la conception et l'heureuse organisation, l'exposition du Cercle Volney ne peut être complète et ne prétend pas être définitive. On souhaiterait qu'en temps opportun, une manifestation analogue permît de mettre à jour l'histoire de notre diplomatie. J'y verrais d'abord quelques oubliés, revenants des siècles passés, puis nos contemporains deve-

nus à leur tour des ancêtres. Philippe Berthelot, bien sûr, honorerait de nouveau la cimaise et Paul Claudel, non plus le consul des années chinoises mais l'ambassadeur ou l'académicien.

La Marquise de Montebello, prestigieuse ambassadrice au Petersbourg de la grande époque, ferait pendant à Mme Geoffray. Et pourquoi ne verrait-on pas, à côté de ces grandes dames, quelques-unes de celles qui leur ont succédé, peut-être même quelqu'ambassadeur féminin ? n'y a-t-il pas l'illustre précédent de la Maréchale de Guébriant, cette Renée du Bec, contemporaine des belles frondeuses, chargée d'aller conduire en Pologne Marie de Gonzague que Vladislas IV avait épousée par procuration ? Mme Saint-René-Taillandier nous a conté ce voyage dans la *Tragédie de Port Royal.* Elle reviendrait — car elle est ici déjà — et avec elle cet ambigu chevalier d'Eon si bien fait pour incarner la diplomatie secrète du siècle suivant.

Naturellement aussi Mme Saint-René-Taillandier serait présente dans le portrait de Frantz von Lenbach, souvenir du temps où son mari secondait à Munich Camille Barrère. Devant elle, *Ce Monde Disparu* ouvrirait ses pages. Barrère pourrait être rappelé par Albert Besnard, son voisin de la Villa Médicis, dont la réputation s'est estompée comme celle de Bonnat. Aux côtés de l'hôte du Palais Farnèse et des deux Cambon, Jusserand, qui lui a manqué cette année, compléterait l'équipe des quatre grands de la diplomatie française et même européenne, pendant les vingt-cinq ans qui ont précédé et conclu victorieusement la première guerre mondiale. Le pastel d'un bon peintre allemand, Oppenheim, évoquerait après celle-ci la figure de Pierre de Margerie qui fut neuf ans, Ambassadeur à Berlin tandis que mûrissaient de nouveaux destins, sans jamais perdre l'équilibre de son sang-froid imperturbable et de sa courtoisie raffinée. Sous le crayon de François de Hérain, on reconnaîtrait Jonnart, Robert de Billy, Pierre de Fouquières, Henri Ponsot, peut-être d'autres encore (1). On verrait les portraits de Charles Corbin par Edmée de La Rochefoucauld, d'André François-Poncet par Jonas, de François Charles-Roux par Yves Brayer, du capitaine René de

(1) René Dollot notamment. *N.d.l.R.*

Saint-Quentin, pastel de Marcel Baschet qui connut déjà les honneurs du Volney au lendemain de la guerre de 1914-1918. L'exposition rendrait hommage au maître belge Opsomer en accueillant le portrait d'Alfred Tondeur-Scheffler. Le très beau buste de Charles de Chambrun par Landowski évoquerait la mâle figure de l'ancien ambassadeur à Rome, à moins qu'on ne préfère choisir un des deux portraits de Jacques-Emile Blanche, tandis que Louis Hermite serait représenté par la réplique du bronze de l'alsacien A. Freihoffer qui orne le lycée français de Rio, souvenir de sa mission au Brésil. D'autres noms seraient assurément à citer. Mais qui nous dira quels portraits et quels bustes demeurent discrètement conservés dans l'intimité familiale ? On aimerait que le Service des Archives enregistrât l'iconographie de la carrière.

Dans la nouvelle exposition le portrait, que les peintres n'ont pas su défendre contre la photographie, même et surtout quand ils prétendaient le faire, éviterait difficilement l'intrusion du nouvel art et aurait de la peine à conserver la place éminente qui devrait demeurer la sienne. Plus de turqueries. Mustapha Kemal a banni la couleur locale des romantiques et, en France même, l'orientalisme a fait son temps. Plus d'anecdotes. Plus de ces tableaux qu'on appelait d'histoire : la télévision déflorera de plus en plus l'évocation picturale des grands événements.

Mais, aussi bien, qu'en sera-t-il de la diplomatie, considérée non seulement sous l'aspect de la vie sociale et mondaine des diplomates, mais encore et surtout comme l'exercice de leur métier ? Celui-ci a subi de grandes transformations. Sans doute, n'est-il pas devenu moins difficile et moins important parce que le télégraphe, le téléphone et les voyages par avion restreignent l'initiative des chefs de mission. Les agences télégraphiques dispensent , dans une large mesure, le diplomate de rendre compte des événements, non de les commenter, et encore moins de les prédire. Dira-t-on qu'il est un simple pion sur un échiquier parce qu'il est toujours au bout du fil pour recevoir des instructions ? Alors même qu'il ne les a pas provoquées, il lui appartient de les interpréter. Et les ministres ont beau multi-

plier les contacts personnels, souvent hors de sa présence, ces rencontres risquent d'être stériles, voire dangereuses, s'il ne prend soin de les préparer, puis de les exploiter.

Il n'en reste pas moins que, dans son rôle devenu plus discret, le chef de mission n'occupe plus le devant de la scène et soutient mal la comparaison avec les Ambassadeurs du passé. L'évolution dont, à propos de *Trois Siècles de Diplomatie*, nous nous sommes laissé entraîner à esquisser quelques traits, se poursuivra. Plus encore que l'actuelle, la prochaine rétrospective de la Diplomatie inspirera probablement aux visiteurs la mélancolie d'une époque révolue, si même elle n'apparaît pas à des esprits superficiels une institution périmée.

René DOLLOT.

DE CHRISTOPHE COLOMB A CROMWELL [1]

L'étude des relations internationales dans les temps modernes a été confiée à M. Gaston Zeller qui consacre la première partie de ses recherches à une période étendue de la découverte de l'Amérique à la mort de Cromwell, soit de 1492 à 1658.

Toute césure dans la continuité des temps comporte un arbitraire qui n'échappe pas à M. Zeller. Toutefois, les deux dates limites correspondent ici à un ensemble de faits liés à de réelles modifications d'ordre politique et social. A la fin du xv[e] siècle, la carte du monde s'élargit tandis que la carte de l'Europe se simplifie. D'autre part, la mort de Cromwell (1658), la paix des Pyrénées (1659), le traité d'Oliva (1660) représentent des concomitances du début du règne personnel de Louis XIV, date qui a son importance sans toutefois clore une période, suivant la juste remarque (p. 311) de M. Zeller.

La grande cause des innovations multiples dans les relations internationales est l'évidence de la rotondité de la terre, évidence illustrée entre autres par l'épisode héroï-comique de la rencontre, aux Moluques, des Espagnols arrivant d'un Ouest qui se trouve être l'extrême-orient portugais et des Portugais provenant d'un Est qui débouche dans l'extrême-ouest des Espagnols (p. 46). C'est à cette date — 1521 — que commencent dans le monde les conflits « insolubles » entre les conceptions devenues relatives de l'est et de l'ouest.

(1) *Histoire des Relations internationales*, publiée sous la direction de Pierre Renouvin, t. II, Partie I : *Les temps modernes de Christophe Colomb à Cromwell*, par Gaston Zeller, Paris, Hachette, 1953.

Une autre conséquence des grandes découvertes va être la discrimination de deux Europes : discrimination déjà manifeste, mais alors aggravée (cf. p. 21). L'exploitation des terres nouvelles exige des Etats en pleine possession de puissants moyens d'action, capitalisme, absolutisme, cohésion nationale interne. Seules les puissances occidentales ont ces possibilités. A l'est de l'Allemagne et de l'Oder, persiste une économie domaniale et seigneuriale qui retarde sur les Occidentaux et leur maîtrise de la mer.

Tous les Occidentaux associent désormais leurs problèmes politiques à des ambitions que nous appellerions aujourd'hui « mondiales ». Les Espagnols savent et se vantent que le soleil ne se couche pas sur leurs terres. Mais François I[er] déclare en 1541 : « Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde », et Elisabeth, en 1568, proclame que « l'usage de la mer et de l'air doit être commun à tous ». L'usage de l'air vise ici la technique, de plus en plus perfectionnée, du vent et de la voile. C'est le fin voilier, équipé pour la haute mer, qui est le grand agent de liaison des nouvelles relations internationales.

Quatre chapitres sont donc consacrés aux nouvelles politiques de la mer : III, les Problèmes de la mer ; VIII, l'Océan ; XI, La Baltique ; XII, La Méditerranée. L'exemple de tel ou tel devancier étranger semble à M. Zeller l'explication des appels vers la mer qui se manifestent alors en Angleterre et en France. Quand les Hollandais commencent à concurrencer le Portugal dans les Iles à épices, « les Anglais se laissent tenter — à partir de 1591 — par l'exemple hollandais » (p. 49). Ainsi, note l'auteur (p. 131), « la vocation maritime des Anglais n'est pas liée à leur insularité. Du moins n'en dériva-t-elle pas nécessairement. Il faut, pour leur en faire prendre connaissance, que les conquêtes espagnoles et portugaises mettent leur imagination en branle ». En France, mêmes constatations. L'Edit de Nantes, qui donne la sécurité aux Protestants, n'inspire pas à ceux-ci le même désir d'émigration qu'aux Réformés persécutés d'Angleterre. L'un des chefs des Huguenots Français, Sully, déconseille en 1608 de lointaines colonisations « disproportionnées au naturel et à la

cervelle des Français »... C'est « le désir de contrecarrer l'Espagne sur tous les terrains » qui va amener Richelieu « à porter ses vues dans la direction de l'Océan » (pp. 216-218).

Ainsi les mers sont le domaine de grandes compétitions, même la Méditerranée où les Turcs progressent vers l'Ouest — ils occupent Alger en 1525 — en divisant les Chrétiens qui ne s'entendent pas contre eux. François Ier leur prête même Toulon comme base navale en 1544, et, en 1553, Henri II utilise leur flotte à la conquête de la Corse. Divers Sultans, notamment Mourad II (cité p. 73 et à rétablir p. 71), concèdent des capitulations aux Français et aux Anglais. Les Hollandais ont aussi les leurs (1612), puis les Habsbourg (1615), de sorte que les bénéficiaires du Sultan s'opposent les uns aux autres, de même que le protectorat des Lieux Saints, accordé en 1604 à la France, perpétuera des conflits entre Latins et Orientaux.

Le Moyen-Age disparaît en quelques dates, dont certaines sont frappantes : la fin de la Hanse, qui met un siècle pour mourir, de 1494, où elle est expulsée de Novgorod par les Russes, à 1595, où elle est chassée de Londres par les Anglais ; la fin de la vieille route égyptienne des Indes, qui remontait aux Ptolémées et que ferment les Portugais en 1509 (pp. 39 et 303) ; la fin de l'antique délimitation de l'Europe que les géographes gréco-romains fixaient au Tanaïs. On évite ainsi à Moscou d'être une ville d'Asie (p. 153), surtout après le retour offensif des Asiatiques, Turcs et Tartares, qui prennent encore et incendient en 1571 (p. 163) la capitale des Tsars. Autre signe de nouveau : la fin de cette Ukraine indécise entre est et ouest, définitivement rattachée à la Russie en 1654, date dont les Soviets célèbrent solennellement cette année le troisième centenaire.

Mais ce qui ne disparaît pas, ce sont certaines traditions. Il y a encore une idée de croisade, malgré les déviations et les faillites dont le volume précédent a signalé les conséquences politiques et morales. Certes « l'idée de guerre sainte n'était plus capable de susciter de véritables mouvements de masses » (p. 123). Mais elle inspire toujours plus d'une « âme pieuse » (p. 308), aussi bien un Protestant comme Sully qu'un Pape comme Pie V, l'animateur de la Sainte Ligue qui triomphe à

Lépante en 1571. Entre 1518-1519, les plans de croisade prennent même une très sérieuse ampleur. Le roi Louis de Hongrie base une offensive contre les Turcs sur une alliance perse qui constituerait un second front (p. 175) et, « si François Ier eût été élu empereur à Francfort, il n'aurait pu se dérober à l'impérieuse obligation de la croisade » (p. 105). L'héritage des Paléologue hante aussi bien Charles VIII à Naples en 1495 qu'Ivan III à Moscou en 1472 (p. 153). Mais, tandis que le sens du couronnement impérial de Charles VIII à Naples le 12 mai 1495 reste incompris de « la plupart des contemporains » (p. 94), « la puissance russe fait d'incontestables progrès devant l'opinion » (p. 163). Le Saint-Siège est un des promoteurs de cet avènement de la Russie. En 1582, un Jésuite, le Père Possevino « reçoit à Moscou le remerciement » du Tsar Ivan le Terrible (p. 168) que le Pape Grégoire XIII a sauvé d'une redoutable coalition. Rome et Moscou pensent à la croisade. Et il est significatif que ce soit toujours la croisade qui fournira le sujet de la dernière page de l'ouvrage. Le Pape, en présence d'un coup de main des Turcs qui ont occupé en pleine paix la Crète vénitienne (1645), renouvelle une « Sainte Ligue » où entrent la France et l'Espagne, bien qu'en état de guerre l'une contre l'autre. Ces tractations aboutissent à la « guerre de Candie » qui fait la liaison entre entre les deux périodes de l'histoire des temps midernes, telles que les conçoit M. Zeller (p. 311).

Ainsi est traité le Sultan : un allié des chrétiens, sur un plan temporel, contre tel ennemi commun, mais leur ennemi commun sur le plan moral au nom d'une chrétienté qui unit entre eux, malgré les dissidences confessionnelles les chrétiens libres et les chrétiens captifs, ceux dont les évêchés subsistent au Vatican sous la rubrique « in partibus Infidelium ». En vérité le souvenir de la chrétienté médiévale n'est pas perdu, même dans ses détails. Les deux limites extrêmes de la France des hautes époques — Anvers-Barcelone — sont plusieurs fois invoquées. La Catalogne proclame Louis XIII, en 1640, comte de Barcelone (p. 256). On sait avec quelle force une lettre de Saint-Evremond reproche à Mazarin de n'avoir pas obtenu la frontière de l'Escaut (p. 275).

Même traditionnalisme, et très heureux, dans le domaine très important des relations intellectuelles. « Des traditions plusieurs fois séculaires ne s'interrompent pas si facilement. La curiosité, le désir des penseurs de répandre leurs idées ne s'embarrasseront pas plus que précédemment des frontières de souveraineté » (p. 184). De 1492 à 1660, les Universités ne cessent de rayonner internationalement, malgré les exclusives de certaines d'entre elles — académie protestante comme Genève, université catholique comme Salamanque —. Bologne et surtout Padoue sont vraiment universelles, et l'Europe savante se rassemble en Italie. La jeunesse française catholique s'initie à l'Allemagne par Fribourg, la jeunesse française protestante par Heidelberg. Même spécialisation pour Leyde et Louvain. Mais des universités françaises comme Bourges et Orléans accueillent les Germaniques et les Scandinaves sans discrimination de religion. Et Montpellier reçoit de partout les étudiants en médecine.

En outre — et c'est l'aspect nouveau de ces temps — les collèges de Jésuites constituent un réseau international d'humanisme scolaire. A la fois internationale de recrutement et romaine d'esprit, la nouvelle Compagnie ouvrit ses établissements et ses innovations pédagogiques à toutes les jeunesses européennes — même la jeunesse anglaise — (collèges anglais de Rome et de Douai). Toutefois, la question — M. Zeller la pose p. 131 — est de savoir si, en s'orientant exclusivement sur le péril protestant, les Jésuites n'ont pas conduit l'Europe « à se désintéresser de plus en plus du péril islamique qui menaçait son sol et son âme et à achever de désapprendre l'esprit de croisade ». En fait, la Société, avec ses immenses missions d'Amérique et d'Extrême-Orient, voyait plus loin que l'Europe dans l'avenir de la chrétienté, et une telle chrétienté enlevait beaucoup de ses moyens à l'Islam. Mais il ne semble pas que la Compagnie eût pour autant négligé les risques particuliers de cet Islam. Le Père Possevino est allé jusqu'à Moscou prêcher la croisade à Ivan le Terrible, et ses confrères du XVIIe siècle ont été les animateurs non seulement de la croisade polonaise qui a sauvé Vienne, mais de la croisade autrichienne de reconquête de la Hongrie et de la Transylvanie. Enfin, n'est-ce pas le type le plus exemplaire et le plus

sympathique du parfait croisé — le Cid — qui a été proposé à toute l'Europe par un des meilleurs élèves des disciplines littéraires et philosophiques des Jésuites, Pierre Corneille ?

L'intérêt d'un tel livre est de faire surgir, à chaque page, par la densité même des faits mis en connexion, des problèmes de ce genre qui font réfléchir le lecteur sur toute cette « somme de constatations » comme d'auteur (p. 29) définit justement le caractère de son ouvrage.

L'Europe devenue américaine, asiatique, africaine, de plus en plus exigeante en matière de politique, d'économie, de science et de croyance, s'ordonne suivant toutes sortes de contacts et de rencontres dont beaucoup sont encore à peine connus. Il faut retenir les prudentes notices bibliographiques qui suivent chaque chapitre. On y retrouve des formules telles que « ...sujet qui n'a inspiré jusqu'ici que des études générales, presque des esquisses » (p. 88) ; « ...désaffection des travailleurs qualifiés pour l'étude de ces questions » (p. 151) ; « ...cette époque n'a guère retenu, depuis longtemps, l'attention des historiens » (p. 278 ; « ...Du côté français les études sur la politique extérieure de Richelieu et de Mazarin manquent souvent d'esprit critique ...Du côté allemand, la critique n'est pas meilleure... » (*id.*). Ainsi les historiens voient s'ouvrir bien des perspectives à approfondir sur les éléments constitutifs de la « société internationale » aux XVIe et XVIIe siècles.

René Roux.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE PALMERSTON
DE 1830 A 1841

II

Dans un précédent numéro de la Revue (1), nous avons décrit, d'après le magistral ouvrage de sir Charles Webster, les débuts de Palmerston dans la vie politique et fait connaître les principes qui ont guidé la conduite de ce ministre. Fruits de ses réflexions, tenant compte des leçons de l'expérience, qu'il était loin de dédaigner, ils réflétaient sa forte personnalité. Dans cette deuxième partie, nous nous attacherons à montrer comment, en pratique, Palmerston appliqua les principes, auxquels il était fortement attaché, tout en les adaptant aux conditions de chacun des problèmes à résoudre.

Comme moyen d'exécuter son programme, Palmerston avait mis beaucoup d'espoir dans la continuation de la Conférence de Londres réunie pour traiter des Pays-Bas. Il en appréciait fort les avantages et l'aurait vue volontiers fonctionner d'une manière plus ou moins continue. Mais, quand il voulut l'étendre à la Question d'Orient, il se heurta à une vive réaction de Metternich. Celui-ci dans une lettre personnelle à Neumann du 9 juin 1833 s'exprimait ainsi dans la langue solennelle qui lui était familière : « Ce plan n'était autre que celui de rendre la conférence de Londres pour ainsi dire permanente ; de l'élever peu à peu à la hauteur d'une institution politique en lui attri-

(1) Janvier-mars 1953, p. 72.

buant la valeur et l'influence d'un aéropage, dans lequel les représentants des trois Puissances continentales eussent été réduits au rôle de complices de la politique réformatrice des deux Cours maritimes ». Palmerston n'insista pas et, fidèle à ses principes de réalisme et d'opportunisme, dirigea son action suivant les circonstances où se trouvaient chaque pays. Celles-ci étaient fort différentes.

Les Polonais étaient, certes dignes d'être soutenus ; ils avaient pour eux le traité de Vienne qui avait prévu que la Pologne formerait un royaume particulier pourvu d'une constitution. Mais, si le courage des Polonais était incontestable, la victoire des Russes ne fit jamais de doute. Dans ces conditions, l'Angleterre n'avait ni le désir ni le pouvoir d'intervenir activement. Lord Durham, gendre de Lord Grey, avait la réputation d'être le plus grand champion des Polonais ; envoyé en mission spéciale à Saint-Petersbourg il fut, sur le conseil donné par la princesse de Lieven, traité par le Tsar et Nesselrode avec des égards tellement particuliers qu'il fut conquis et oublia de parler de la Pologne. L'action de Palmerston se réduisit à demander, sans beaucoup d'énergie, l'exécution du traité et la clémence du Tsar.

En Italie, l'Angleterre avait un moyen d'action très efficace : la flotte britannique. Palmerston le savait et s'en servit pour appuyer la politique pacifique de Louis-Philippe et l'habileté diplomatique de Metternich. Les Etats du Pape avaient grand besoin de réformes. Palmerston les considérait comme indispensables pour aider le Pape à conserver son pouvoir temporel. Or, il pensait que l'indépendance du Souverain Pontife était essentielle pour l'Angleterre en raison des millions de catholiques irlandais, ses compatriotes. Le Pape Grégoire XVI, excellent théologien, était plein de bonne volonté, mais peu préparé à exercer ses fonctions temporelles. Son avènement fut l'occasion de soulèvements dans ses Etats qui amenèrent l'occupation de Modène, Parme et Bologne par l'Autriche et d'Ancône par la France. Palmerston s'efforça de donner des conseils de modération à ces deux puissances et d'aider la réalisation des réformes. Dans ce but il chargea le ministre de Grande-Bretagne à Florence, George Seymour, d'une mission à Rome qui n'eut pas de

résultats. Mais après le rappel de ce diplomate, par suite d'une indiscrétion, dont l'Angleterre n'était pas coupable (1), les notes échangées par lui avec le diplomate autrichien Lützow furent publiées dans la presse anglaise et eurent un énorme retentissement ; l'opinion publique y vit une preuve de la responsabilité de l'Autriche dans l'échec des réformes. Cette publication établit la « tutelle morale britannique sur le mouvement italien » (2).

En Allemagne, la position de l'Angleterre était moins forte qu'en Italie. Elle avait, en qualité de signataire du Traité de Vienne, le droit d'intervenir pour le maintien de la constitution de la Confédération germanique. Palmerston voulait une Europe centrale forte pour contenir la France en cas de besoin ; il différait entièrement avec Metternich sur les moyens d'y parvenir. Tandis que le ministre autrichien faisait prendre par la diète, le 28 juin 1832, six résolutions qui restreignaient la liberté de la presse dans les Etats de la Confédération, le ministre britannique voulait au contraire, établir partout des Etats constitutionnels ; il était en désaccord sur ce point avec son ambassadeur à Vienne, sir Frederick Lamb (3), lequel voyait les dangers de la politique libérale en Allemagne. Ce dernier se rendait compte que les encouragements prodigués par Palmerston aux extrémistes de gauche conduisaient tout droit à la Révolution qui éclata en 1848.

Dans la péninsule ibérique, libéralisme et absolutisme et, par conséquent leurs champions l'Angleterre et l'Autriche, s'opposaient avec violence. Au Portugal, l'Angleterre avait une position privilégiée et des intérêts à défendre ; son intervention dans les affaires de ce pays s'expliquait aisément. Le traité du 9 mai 1386, lequel est encore en vigueur aujourd'hui, faisait du Portugal le plus ancien allié de l'Angleterre ; des souvenirs plus récents, ceux de la campagne contre Napoléon, de l'intervention

(1) P. 219.
(2) C. Vidal, *Louis-Philippe, Metternich et la crise italienne de 1831-1832*, cité p. 219.
(3) Plus tard Lord Beauvale, frère de Lady Cowper et du futur premier ministre Lord Melbourne. Ses archives personnelles comprises dans les *Cowper Papers* ont été déposées en 1953 aux Archives du comté d'Hertford par leurs propriétaires.

de Canning en 1826 ; la part considérable des marchands britanniques dans le commerce du vin de Porto ; l'importance de la façade atlantique de la Lusitanie concouraient à éveiller en Angleterre un vif intérêt pour cette partie de la péninsule ibérique. Palmerston, grâce à son opiniâtreté, finit par faire triompher ses vues personnelles : c'est un bon exemple de la façon dont il surmontait tous les obstacles quand ils s'opposaient à la réalisation de sa politique. La situation dynastique au Portugal était fort embrouillée. Dom Pedro, du Brésil où il résidait, avait nommé son frère Dom Miguel régent du Portugal et l'avait fiancé à sa propre fille, Dona Maria, alors une enfant. Mais Dom Miguel, ne se contentant pas du titre de régent, s'était proclamé roi en 1827. Quand Dom Pedro en 1831 fut chassé du Brésil il revint en Europe pour faire valoir les droits de sa fille au trône de Portugal. Palmerston épousa aussitôt avec une grande vigueur la cause de la jeune reine et se jura de ne jamais permettre à Dom Miguel de régner. Il y arriva, non sans mal. En effet, Dom Miguel plaisait aux Portugais pour les raisons mêmes qui le faisait détester de Palmerston. Dom Pedro était aux yeux des Lusitaniens responsable de la perte du Brésil ; il représentait la constitution, c'est-à-dire pour eux l'incompétence et la corruption (1) ; enfin on le disait franc-maçon et athée alors que Dom Miguel était, comme eux, bon catholique. Or, Palmerston était en faveur de la séparation du Portugal et de son ancienne colonie, pour la constitution et il craignait l'influence du Vatican sur Dom Miguel. Ce dernier avait contre lui, il est vrai, sa mauvaise administration ; mais celle de Dom Pedro était tout aussi détestable, sinon pire, comme Palmerston dut en convenir (2). L'homme d'Etat britannique avait donc contre sa politique le sentiment du pays ; il avait aussi l'avis des représentants diplomatiques anglais qui ne cessaient de l'avertir de l'appui spontané que Dom Miguel recevait de la population (3), celui des officiers qui avaient contribué à la libération

(1) P. 239.
(2) Il will be a matter of perfect indifference to Europe we ther one half of Portugal should suffer under the tyranny of Dom Miguel or the other half under the arbitrary influence of Dom Pedro, p. 379.
(3) P. 383.

du Portugal des armées napoléoniennes : Wellington et les Beresford, enfin, en Angleterre l'opposition des tories. Contre tant d'éléments contraires, le succès de Dona Maria ne put s'acheter qu'au prix d'une guerre civile appuyée, d'abord clandestinement, puis ouvertement par des contingents étrangers. Palmerston lui-même fut à certains moments sur le point d'abandonner la lutte (1) mais finit par triompher après des péripéties qui ne sauraient être rapportées ici. Sa persévérance fut récompensée ; d'autre part, il sut résister aux tentations de Dom Pedro qui lui offrait de céder Madère à l'Angleterre contre un emprunt (2). Le Portugal lui donna également l'occasion de l'un des plus beaux succès de sa carrière : le traité de la Quadruple Alliance du 28 avril 1834. La guerre civile traînait en longueur au Portugal et s'était compliquée du fait de la présence à côté de Dom Miguel du prétendant légitimiste au trône d'Espagne : Don Carlos. Palmerston saisit au bond la chance que lui offrit une proposition de traité du nouveau ministre d'Espagne à Londres : Miraflores. Il agit alors avec l'énergie et la rapidité dont il pouvait toujours faire preuve dans les grandes occasions. En trois jours, du 11 au 13 avril 1834 il mit sur pied une convention et la fit approuver, beaucoup par surprise (3) par le premier ministre, le cabinet, les ministres d'Espagne et de Portugal et obtint l'adhésion de Talleyrand, non sans peine, et après un échange de notes et de conversations qui témoigne d'une remarquable maîtrise de ces deux diplomates. La signature fut retardée de quelques jours par la nécessité d'établir un traité en quatre langues et de faire approuver par toutes les parties les modifications au projet primitif. Palmerston ne laissa à personne, malgré ses obligations de la Cour et du Parlement, le soin de rédiger les différentes versions dans la langue de chacun des quatre signataires. Comme le dit, à juste titre, sir Charles, aucun autre ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne n'a possédé l'ensemble des qualités nécessaires pour arriver à

(1) Pp. 249 et 373.
(2) P. 350.
(3) I carried it through the Cabinet by a coup de main, taking them by surprise, and not leaving them time to make objection, dit-il à William Temple, p. 397.

un tel résultat. Les conséquences du traité ne se firent pas attendre. La Quadruple Alliance porta un tel coup à Dom Miguel et à Don Carlos que les deux se rendirent peu de temps après. Dom Miguel fut embarqué pour l'Italie et cessa de jouer un rôle politique. Don Carlos, envoyé à Londres, s'échappa secrètement et, le 7 juillet, se trouvait de nouveau au milieu de ses partisans dans le nord de l'Espagne ; une nouvelle guerre civile commençait qui devait durer cinq ans ; ses répercussions diplomatiques et particulièrement le relâchement de l'entente entre la France et l'Angleterre, sont soigneusement étudiées par sir Charles Webster.

Au moment où Palmerston venait d'obtenir cette victoire, Grey donna sa démission le 10 juillet 1834 et fut remplacé par Melbourne ; Palmerston conserva son portefeuille dans le nouveau ministère qui dura jusqu'en novembre 1834 ; il ne fit pas partie du ministère suivant, celui de sir Robert Peel qui confia les Affaires étrangères au duc de Wellington. L'absence de Palmerston du Foreign Office devait être courte ; cependant, il put croire un instant qu'elle se prolongerait ; en effet, à la suite de la dissolution de la Chambre des Communes, il fut battu aux élections de janvier 1835 dans sa circonscription du South Hampshire. Il resta en dehors du Parlement pendant quelques mois mais, avant même d'avoir retrouvé un siège, Melbourne, successeur de sir Robert Peel lui offrit de nouveau d'être ministre, mais non au Foreign Office. Palmerston repoussa avec indignation l'offre de tout autre poste et Melbourne, après quelques hésitations, le réinstalla dans son ancien ministère le 18 avril 1835. Pour retrouver un siège aux Communes, Palmerston dut payer 2.000 livres sterling à un député pour que celui-ci démissionnât ; sa défaite, suivie de sa réélection, lui coûta en tout 3.700 livres, dit-il à son frère, ce qu'il estimait, à juste titre, une somme considérable, qu'il espérait récupérer avec son traitement de ministre ; ce fut ce qui se produisit, et les sacrifices pécuniaires qu'il s'imposa furent en définitive un bon placement (1). Sa circonscription de Tiverton lui resta fidèle jusqu'à sa mort.

(1) P. 417, n. 2.

Cette stabilité parlementaire et ministérielle allait lui donner la possibilité de jouer un rôle de premier plan et de faire triompher sa politique personnelle dans une des plus graves crises qui ait menacé la paix européenne, celle qui fut provoquée par la Question d'Orient. Il fit preuve durant ces négociations de qualités certaines de courage, de perspicacité, de réalisme et d'esprit de suite, mais aussi de quelques défauts, d'une arrogance inutile, de l'usage d'expressions excessives, auxquelles il se laissa prendre lui-même et qui nuisirent à la justesse de son jugement (1).

Comme l'on sait, l'insurrection de la Grèce ouvrit la crise dans laquelle l'empire ottoman se trouva plongé pendant de longues années. Quand Palmerston devint ministre, il ne put exercer son énergie avec autant de vigueur dans tous les domaines de la politique extérieure. Absorbé par les problèmes de la Belgique et du Portugal, il choisit de mettre la Question d'Orient au second plan dans ses préoccupations. Il décida, il est vrai, aussitôt d'obtenir pour la Grèce une frontière plus favorable que celle prévue par Wellington et d'en faire une monarchie constitutionnelle. En même temps il se convainquit de la nécessité de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman. Après avoir mis sa conscience en repos en adressant quelques prêches bien sentis au Sultan sur l'urgence de faire des réformes (2), il ne vit plus de contradiction à assurer l'intégrité de l'empire en le dépouillant d'une partie de ses territoires. Avant le règlement de la question de Grèce, l'empire ottoman fut en grand péril et beaucoup crurent à sa disparition prochaine. Le pacha d'Egypte, Méhémet Ali (et félicitons en passant sir Charles de conserver cette forme *francisée* de ce nom) (3), dont la carrière avait été grandement facilitée par le Sultan, visa à recueillir l'héritage total de celui-ci. A la faveur d'une querelle avec Abdulla, pacha d'Acre, il envahit, le 1er novembre 1831, le territoire du Sultan. Les hostilités continuèrent pendant plus d'un an, marquées par des succès constants de Méhémet Ali. Le 21 décembre 1832,

(1) P. 794.

(2) P. 540. His conscience would not have been confortable if he had made use of the Ottoman Empire without attempting to improve it.

(3) P. 273. I have used the gallicised form of Mohamed-Ali's name which is generally prefered by Western Historians.

Ibrahim Pacha, fils de Méhémet Ali, infligeait aux troupes turques une défaite totale à Konieh et marchait sur Constantinople. La situation prit l'Angleterre au dépourvu. Palmerston aurait voulu répondre aux demandes d'aide du Sultan, mais le cabinet refusa d'intervenir. Palmerston se trouva débordé au moment où une action décisive était nécessaire ; il ne l'oublia jamais et le souvenir de cet événement influença toute sa politique ultérieure. Il considéra l'abstention de l'Angleterre comme la plus grende erreur qu'ait jamais commise un cabinet britannique (1). Celle-ci laissait le champ libre à la Russie qui en profita. A l'appel du Sultan lancé le 4 février 1833 une flotte russe mouilla devant Constantinople et une armée russe campa sur la rive asiatique du Bosphore. Il devint clair que la Russie avait le contrôle complet des Conseils du Sultan et que celui-ci comptait uniquement sur la protection russe pour assurer sa sécurité. Contre cet état de fait les puissances occidentales étaient désarmées. On ne saura jamais ce qui serait advenu si les Russes étaient restés à Constantinople jusqu'à la disparition définitive de la menace de Méhémet Ali. Palmerston se prépara à agir plus vigoureusement en changeant les représentants britanniques en Orient ; il nomma le colonel Campbell à Alexandrie et Ponsonby à Constantinople. Avec un grand sens de l'opportunité, et pour écarter tout prétexte au maintien des troupes russes dans les Détroits, ce dernier poussa le Sultan à céder aux demandes de Méhémet Ali. La flotte et l'armée russe quittèrent le Bosphore le 10 juillet 1833. Deux jours auparavant le traité d'Unkiar Skelessi, qui mettait la Turquie sous une sorte de protectorat russe avait été signé. Par des procédés pour lesquels l'Angleterre est universellement renommée (2), Ponsonby obtint immédiatement, malgré les précautions prises pour qu'il restât secret, le texte du traité et put l'envoyer à Londres quatre jours après sa signature. L'événement était grave : au moindre appel de la Turquie, motivé ou non par une nouvelle avance de Méhémet Ali, la Russie pouvait

(1) P. 284. Our refusal at that time has been the cause of more danger to the peace of Europe to the balance of power and to the interest of England than perhaps any one determination ever before produced.

(2) P. 304, n. 1. Les moyens employés sont décrits dans une lettre privée du 25 juillet.

revenir en force occuper les Détroits. Cette simple éventualité faisait planer la menace d'une guerre générale, de la destruction de l'équilibre européen et de la dislocation complète de l'empire ottoman. De toute évidence, ces perspectives dépassaient de beaucoup le plan local et donnaient à la Question d'Orient une importance qui ne pouvait laisser aucune grande puissance indifférente. Pour écarter de tels périls une action concertée des puissances était seule efficace ; mais elle ne se réalisa pas dès l'abord par suite des rivalités qui séparaient plusieurs d'entre elles. On doit reconnaître à Palmerston le mérite d'avoir distingué tout de suite que la solution de la crise ne pouvait être acquise que par l'accord des puissances, ou, tout au moins de la majorité de celles-ci, mais on peut, à bon droit, lui reprocher d'avoir fait échouer cette entente à plusieurs reprises en raison de ses exigences personnelles. Il repoussa en 1833 une proposition de la France, puis une de l'Autriche ; il parut subordonner une action commune au choix de Londres, et non de Vienne, comme le désirait Metternich, pour centre des négociations relatives à l'empire ottoman, ce qui fit ajourner le projet ; il ne varia pas toutefois sur la nécessité d'un concert des puissances pour aider la Turquie sans risquer de troubler la paix.

A l'occasion de la menace de Méhémet Ali en 1838 de déclarer son indépendance et par suite de l'intention manifestée par la Russie de baser dans certaines circonstances son action sur le traité d'Unkiar Skelessi, Palmerston n'hésita pas à prendre avec courage une position très ferme. Dans une note à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Saint-Petersbourg il affirma que l'Europe ne supporterait jamais que cette question soit réglée par la seule décision indépendante et personnelle d'une puissance unique, de sa propre volonté et sans s'être concertée avec les autres puissances. La Russie, ajouta-t-il, avait agi sans doute avec les meilleures intentions en 1829 et en 1833, mais elle avait retiré de ses interventions des avantages particuliers, la première fois un accroissement de territoire, la seconde fois le traité d'Unkiar Skelessi ; la Grande-Bretagne ne pouvait pas permettre qu'une telle chose se reproduisît au détriment des autres puissances ;

et il croyait que la France partageait cette opinion (1). C'était là certes des déclarations catégoriques. Palmerston les fit suivre d'une conclusion non moins nette : la seule manière d'aider la Turquie sans risquer de troubler la paix générale était d'établir ce concert des puissances proposé par le gouvernement britannique. Cette prise de position si précise impressionna vivement le Tsar et Nesselrode ; ils se rendirent compte que le traité d'Unkiar Skelessi ne pourrait être invoqué sans courir le risque de voir le concert européen se former contre la Russie ou contre toute autre puissance qui voudrait agir seule en Orient. Cette conviction est à la base de la décision ultérieure de la Russie d'abandonner les avantages spéciaux de ce traité pour se joindre aux autres puissances européennes dans la défense de l'empire ottoman. Palmerston avait ainsi renforcé énormément sa situation ; il avait cessé d'être uniquement l'organe d'une puissance pour devenir le champion de l'Europe dont les intérêts se confondaient désormais avec ceux de la Grande-Bretagne ; il était dorénavant impossible d'aboutir à une solution de la question d'Orient qui ne fût pas le résultat d'une entente, et une puissance isolée ne pouvait plus faire prévaloir ses vues contre celles des autres puissances. La Russie s'en avisa. La France ne vit pas, à son détriment, que ce que le concert européen pouvait faire contre une puissance : la Russie, il pouvait aussi bien le faire contre n'importe quelle autre, si celle-ci adoptait une attitude indépendante.

La crise n'éclata pas de suite. Mahmoud désirait passionnément chasser Méhémet Ali de Syrie ; il menaçait d'attaquer et Palmerston devait constamment enjoindre à Ponsonby de le détourner de ce projet. L'ambassadeur britannique à Constantinople avait une politique très hostile à la Russie ; il s'inquiétait beaucoup de savoir si, au cas où la Turquie ferait appel à la Russie, les flottes britannique et française pourraient franchir les Dardanelles et devancer la flotte moscovite à Constantinople. Quand on sait, comme nous le savons aujourd'hui (2), que la Russie était prête à occuper en force les Dardanelles et le Bos-

(1) P. 594.
(2) P. 606.

phore si le Sultan demandait leur aide à la France et à l'Angleterre, on trouve moins chimérique la crainte de Ponsonby de se réveiller un beau matin pour voir une flotte russe ancrée dans la mer de Marmara. Soudain la situation s'aggrava ; Méhémet Ali déclara aux consuls généraux à Alexandrie son intention de proclamer son indépendance. Le Sultan eut très peur ; si le Pacha ne lui était plus soumis, Mahmoud perdrait les villes saintes d'Arabie sur la possession desquelles reposait en partie son pouvoir. Palmerston réagit de suite et vigoureusement ; déjà, afin de parer une menace éventuelle sur l'Arabie, il avait dès 1838, fait négocier par le gouvernement des Indes la prise à bail d'Aden, ce qui, en toute hypothèse, assurait à l'Angleterre une base de valeur. Il obtint, sans trop de difficultés, une protestation de toutes les puissances à Alexandrie ; celle-ci suffit à obtenir de Méhémet Ali, après beaucoup de protestations et de récriminations, l'abandon de son projet. Cet incident fut une occasion pour Palmerston de montrer son énergie, sa manière directe d'aborder les problèmes et sa promptitude à accepter les suggestions des autres puissances pour atteindre un but commun. Sébastiani et Pozzo di Borgo en furent impressionnés. Palmerston prit figure de chef du concert européen et l'expérience qu'il acquit alors lui servit quand il eut à résoudre de nouvelles difficultés.

Les négociations se poursuivaient sur des points de détail quand le ministère Melbourne tomba ; Palmerston continua à occuper le Foreign Office dans le cabinet suivant. A Paris, Molé fut remplacé par Soult. Palmerston était à peine installé quand la nouvelle arriva du franchissement de l'Euphrate par l'armée de Mahmoud. Les hostilités recommençaient. Palmerston se tint d'abord sur la réserve ; membre d'un cabinet encore mal assuré, ayant à traiter la conclusion de l'affaire de Belgique, la querelle avec la Perse, la question d'Afghanistan et des difficultés grandissantes à Canton, il laissa agir la France et l'Autriche sans prendre lui-même un rôle de premier plan. Cependant il ne cacha pas sa pensée, qu'il était alors presque seul en Europe à partager : pour lui la solution de la crise était l'expulsion de Syrie de Méhémet Ali et son retour dans sa « coquille égyptienne ».

Au point de vue militaire, Soult agit avec promptitude. Il envoya deux de ses aides de camp, l'un à Constantinople, l'autre en Egypte. Ce dernier, le capitaine Callier, partit le 28 mai pour Alexandrie. Il atteignit Ibrahim le lendemain de la bataille de Nezib dans laquelle l'armée turque fut mise en déroute. Callier, porteur d'instructions impératives de Méhémet Ali réussit à empêcher Ibrahim de poursuivre sa marche en avant. Sir Charles ne donne pas à cette circonstance l'importance qu'elle a ; il se contente de dire que ce fut, *peut-être,* l'influence de Callier qui arrêta le fils du Pacha. Or, il est certain que l'action de l'aide de camp de Soult fut, malgré la fureur d'Ibrahim, le seul frein qui pouvait lui être opposé. Si Callier n'avait pas réussi, les troupes égyptiennes se seraient portées sur Constantinople sans rencontrer de résistance, ce qui aurait inévitablement déclenché l'application du traité d'Unkiar Skelessi et l'occupation en force des Détroits par la Russie. La politique suivie plus tard par Palmerston aurait été impossible sans l'action de Callier. D'autre part, la France contracta envers Méhémet Ali, qui écouta ses conseils dans cette occasion, une obligation morale de ne pas lui faire perdre le fruit de sa sensationnelle victoire.

Au point de vue diplomatique l'action de Metternich fut déterminante. Avec l'aide de la France il réussit à faire choisir Vienne par toutes les puissances comme le « point central » des négociations pour les affaires d'Orient. Conformément au plan de Metternich et sur la proposition de Palmerston les ambassadeurs à Vienne furent autorisés à donner, après accord avec le chancelier d'Autriche, des instructions aux ambassadeurs à Constantinople et aux amiraux. Il était temps ; à Constantinople la situation devenait critique : la mort du Sultan, la défection du Capitan Pacha, qui alla mettre la flotte turque à la disposition de Méhémet Ali, la faiblesse du nouveau grand vizir, Khosrev Pacha, tout semblait faire prévoir la dissolution imminente de l'empire ottoman, avec les risques qu'elle comportait, quand, au dernier moment, tout fut sauvé. Dans la crainte de voir les ministres turcs traiter directement avec Méhémet Ali, Metternich enjoignit à Stürmer, le vice-nonce d'Autriche à Constantinople, de demander aux ministres du Sultan de confier le destin

futur de la Turquie aux Grandes Puissances, lesquelles s'étaient mises d'accord pour maintenir son indépendance et son intégrité ; il obtint l'envoi de semblables instructions des ambassadeurs à Vienne à leurs collègues à Constantinople. Stürmer agit immédiatement ; il fut suivi par les ambassadeurs de France et d'Angleterre et le représentant de la Prusse ; Boutenieff se joignit à eux et ainsi la fameuse note collective du 27 juillet 1839 fut remise au nom des cinq puissances aux ministres turcs le 28 par les drogmans des ambassades. Elle arriva à point ; Ponsonby fit prévenir Khosrev à cinq heures du matin au moment où il se préparait à démissionner.

André ARTONNE.

(*A suivre.*)

COMPTES RENDUS

Roland MOUSNIER. — *Les XVIe et XVIIe siècles* (tome IV de l'Histoire générale des civilisations), Paris, Presses Universitaires, 1954, un vol. gr. in-8° carré de 605 p. avec 29 cartes et 48 illustrations.

Il est normal de dater le monde moderne des débuts du XVIe siècle : la vieille Europe en découvrant le nouveau continent intensifie peu à peu sa pénétration en Asie et dans l'Afrique musulmane. En même temps l'antiquité est remise à l'honneur et l'imprimerie met ses œuvres à la disposition d'un immense public. Les idées foisonnent ; c'est vraiment une renaissance. Le mot n'est pas usurpé.

M. Mousnier qui, négligeant la chronologie, nous avait donné l'an dernier avec le concours de M. Labrousse un ouvrage excellent sur le XVIIIe siècle, prolongé jusqu'en 1815 (Ve *Revue H. D.*, 1953, n° 3) s'attaque maintenant à l'histoire des civilisations aux XVIe et XVIIe siècles en un volume plus dense encore peut-être que le précédent.

De même que dans le volume sur le XVIIIe siècle l'idée générale était que le siècle entier était une préparation à la révolution fatale, de même M. Mousnier n'envisage le XVIe siècle que sous l'angle : renaissance : qu'il y ait renaissance économique, intellectuelle, scientifique, sans doute ; chacun en convient.

Qu'il y ait renaissance religieuse on en peut discuter : « la Réforme » est-elle un signe de renaissance de l'esprit religieux ? ou une transformation de cet esprit ? Elle est essentiellement une réaction normale contre la perversion de la Rome pontificale, mais elle aboutit avec Luther et plus encore avec Calvin au triomphe du rationalisme. Par contre le catholicisme opère une contre-réforme et, avec les Jésuites, est une renaissance mystique qui prépare le XVIIe siècle.

Mais le déchirement de « la chrétienté » aggrave les divisions de l'Europe : M. Mousnier montre les transformations des Etats : l'absolutisme de la monarchie française et ses limites, les crises anglaises, la lutte des communes contre la monarchie, les transformations, dans le même temps, de la Moscovie, l'anarchie germanique qui aboutira à la guerre de trente ans.

Que la caractéristique du XVIIe siècle soit l'idée de « crise », voici une conception plus curieuse. M. Mousnier en fait cependant son « leit motiv ». Il analyse et met en valeur la crise économique, la crise sociale, la crise de l'Etat (caractérisant le ministère de Richelieu comme une lutte conte des « révoltes générales »), la crise de la sensibilité, la crise morale et religieuse (humanisme contre jansénisme) la crise de la science (choc entre « les coperniciens et les aristotéliciens »). Points de vues originaux que l'auteur défend d'ailleurs avec talent et une belle vigueur dialectique. Souverains, philosophes, religieux s'adonnent à « la lutte contre la crise ». Louis XIV

dresse son absolutisme pour éviter une nouvelle Fronde ; Descartes dresse un système qui dominera le siècle. Mais Newton, Spinoza, Locke montreront la diversité des conceptions. De ce choc des idées naîtra la philosophie moderne.

Les investigations de M. Mousnier se poursuivent avec infiniment de science dans une seconde partie, aussi riche et plus neuve encore que la première : l'étude des civilisations extra-européennes, dont il réussit brillamment la synthèse, est en effet un des attraits de cet ouvrage : il expose la rencontre des civilisations indigènes (celles des Incas, des Mayas, des Astèques) avec les civilisations européennes qui ne se montrent pas les moins brutales.

Il étudie enfin les vieilles civilisations asiatiques au cours de ces deux mêmes siècles : l'expansion de l'Islam, et notamment de l'empire ottoman, le particularisme persan et l'étrange empire mongol dont la puissance éphémère éblouit ceux qui la contemplent (d'un peu loin).

Et il n'oublie pas la Chine déjà surpeuplée et la puissance mandchoue qui tient l'Asie fermée aux Européens.

« L'Asie refuse l'Europe », curieuse et juste formule : le premier essai de pénétration chrétienne échoue très naturellement, le christianisme reposant sur un concept étranger à ces peuples déjà nourris d'un autre idéal religieux.

C'est un magistral tableau qu'a dressé M. Mousnier ; on peut en discuter certaines couleurs inattendues : mais cette discussion même montre assez l'intérêt qu'une telle œuvre suscite.

Pierre Rain.

Albert Buisson. — *Le Cardinal de Retz.* Portrait. Paris, Plon, 1954, un vol. in-16 de 240 p. (480 fr.).

C'est un bien curieux homme que ce Jean-François-Paul de Gondi. Ne pourrait-on pas dire de lui ce que St-Simon écrit d'un autre Cardinal aussi peu estimable : Dubois, le précepteur, l'ami, le ministre du Régent : « il excellait en basses intrigues ; il en vivait, il ne pouvait s'en passer... il passait sa vie dans les sapes ».

Le portrait que M. Buisson trace du célèbre coadjuteur n'est pas aussi sévère que celui tracé par St Simon de l'odieux archevêque de Cambrai, et pourtant le rôle de Gondi durant la Fronde n'est-il pas aussi étrange que celui de Dubois sous la Régence ? Mais Gondi s'est fait son propre historiographe, ses mémoires retiennent l'attention des délicats. M. Buisson s'est complu dans cette lecture captivante.

La première partie de son livre, malheureusement la plus courte, relate la vie de ce coureur d'aventures ; la seconde rassemble les principaux traits du caractère, et le montre dans les circonstances les plus caractéristiques de cette carrière mouvementée. Sa fortune voulut qu'il avait moins de trente ans quand Richelieu mourait. Son goût de l'intrigue n'aurait pu trouver à se satisfaire au temps du

grand Cardinal. Au contraire il se crut de taille à se mesurer avec le Mazarin : n'était-il pas italien comme lui, mais de plus noble origine.
Coadjuteur de son oncle l'archevêque, il avait beaucoup plus le goût des intrigues de cour que de l'évangélisation de ses ouailles ; sans doute il a prononcé de nombreux sermons mais il n'a jamais pris la religion au sérieux quoiqu'en vieillissant le diable se soit fait ermite. Il n'était entré dans l'Eglise que pour conserver des bénéfices, tout comme cent cinquante ans plus tard l'abbé de Périgord et des milliers d'autres ; mais ayant obtenu la pourpre non sans peine, il la conserva jalousement, couvrant du manteau rouge d'innombrables turpitudes.

Son indulgent biographe semble bien les lui pardonner, peut-être à cause du cynisme de sa confession et du charme de ses récits. Faut-il dire : de son génie ? Les stylistes y sont enclins, mais si on n'a plus le loisir d'apprécier ces pétulants mémoires, il est, en tout cas, fort agréable de lire les pages trop brèves que M. Albert Buisson a consacré à une œuvre célèbre et à un personnage bien typique qui demeure énigmatique à beaucoup de points de vue.

Pierre Rain.

Russie : Constantin de Grunewald. — *La Russie de Pierre le Grand,* 1 vol. 15 × 21 cm. broché sous couverture illustrée, Paris, Hachette, 1953, 301 p. Les grandes époques de l'Histoire, *Mémoires de Catherine II* écrits par elle-même. Introduction de Pierre Audiat. Texte établi et présenté par Dominique Maroger, 1 v. 14 × 22,5 cm. broché, 303 p., 1953.

Le « Rideau de fer » n'est pas une invention propre à notre temps : « il a séparé l'Orient et l'Occident européen pendant les siècles qui précèdent l'avènement de Pierre le Grand ». écrit M. Constantin de Grünewald dans le très vivant ouvrage qu'il vient de consacrer au fondateur de la Russie moderne. « Il s'était brusquement abaissé au moment de l'invasion des Tartares, mais ensuite, lorsque la nation russe récupéra son indépendance, la mauvaise volonté s'en était mêlée pour empêcher l'interpénétration de deux courants d'une même civilisation chrétienne ». Le repliement sur soi-même dont nous sommes les témoins répond donc à quelque chose de très profond dans la psychologie russe : ici comme sur tant d'autres points, les Soviets n'ont pas innové. Et il est curieux de constater qu'à l'interdiction faite à leurs sujets de se déplacer au delà des frontières correspondent déjà les difficultés opposées à l'étranger qui s'est aventuré en Russie et prétend regagner son pays natal.

Pierre le Grand va briser la clôture et ouvrir à la Moscovie avec la fondation de Saint-Petersbourg dont M. de Grunewald nous présente une pittoresques description, une fenêtre sur l'Europe. « Nous

avons, écrit le Tsar, levé le rideau tiré devant la curiosité de notre pays en le privant de communication avec le monde entier ». La vocation maritime du plus grand des Romanof explique en partie les nouveaux destins de la Russie.

Dans sa lutte contre Charles XII on découvre également une curieuse préfiguration des événements actuels. En présence de la résistance opiniâtre du roi de Suède qui refuse après Poltava d'accepter sa défaite, faute de pouvoir atteindre par la voie maritime ou la Finlande, le royaume scandinave, se produit « un événement historique lourd de conséquences : transplantant la guerre en territoire germanique, aux limites mêmes de l'Europe centrale, les Russes vont étendre leur action jusqu'aux rives de l'Elbe. Ils y camperont comme aujourd'hui en faisant sentir leur pression sur les pays occupés ; ils tiendront le Mecklembourg, prendront la forteresse de Friedrichstadt, en Danemark, s'installeront comme chez eux à Dantzig, avanceront jusqu'à Altona, à proximité immédiate de Hambourg, et procéderont même, dans cette dernière ville, à l'enlèvement dans le style le plus moderne, d'un ennemi politique, le séparatiste ukrainien Woynarowski, amant de la célèbre comtesse Aurore de Kœnigsmark ».

Comment des événements si lourds de conséquences ont été rendus possibles par le génie du tsar qui a su donner « à un colosse sans ossature », l'équipement militaire et industriel qui lui manquait ? C'est ce que M. de Grunewald a su nous rendre présent. Je ne voudrais pas cependant oublier que son livre est avant tout une biographie. L'auteur n'a pas tenté de nous donner de son héros un portrait affadi. Pierre le Grand appelle l'eau forte. Il l'a conçu en fonction de son personnage qui associe en sa personne les instincts du barbare et le génie de l'homme d'Etat. A la vérité nous nous sentons parfois moins proches avec lui d'un contemporain de Louis XIV que des lointains souverains de nos premières dynasties.

II. — C'est qu'aussi la Cour de Russie demeure singulièrement grossière. Elle le resta longtemps. Il suffit pour en juger de lire les *Mémoires de Catherine II* qu'elle a rédigés en notre langue. Connu des historiens, mais presque inaccessible, le texte qui nous en est offert a été établi par les soins de Mme Dominique Maroger, continuatrice heureuse d'une brillante tradition familiale. Une longue et substantielle Introduction de M. Louis Audiat constitue un remarquable morceau d'histoire.

On serait plus tenté de plaindre la jeune princesse allemande jetée dans la cour la moins policée si l'impératrice associée par les combinaisons de la politique à l'homme le plus extravagant n'avait su prendre sa revanche d'une jeunesse sacrifiée. Quel époux en effet que le petit-fils de Pierre le Grand, demi-fou qu'on verra pousser l'absurdité jusqu'à faire exécuter dans les formes de la justice un rat coupable d'avoir mangé un de ses soldats d'amidon. L'aïeul n'a pas hésité à présider la torture qui conduira son fils au tombeau ; Catherine usera de moyens plus discrets pour reprendre sa liberté. Elle a voulu précisément, parvenue au sommet de son règne, en rédigeant

ses souvenirs que son fils — le futur Paul Ier — et ses petits-enfants connussent d'elle-même les circonstances dans lesquelles elle avait été appelée d'abord à épouser le Grand-Duc Pierre, puis à l'évincer et à s'emparer du pouvoir lorsque sous le nom de Paul III il aura succédé à Elisabeth.

Mais sommes-nous si loin de l'époque que représentent Pierre le Grand et Catherine II ? Le sommes-nous de celle qui l'a précédée ? Le servage a été institué pour empêcher l'émigration paysanne vers des terres non défrichées. Le travail forcé ne correspond-t-il pas aujourd'hui à la mise en valeur du territoire ? Jadis l'Eglise a représenté « l'unique force agissante » de l'ancienne Russie. Pour les masses de notre temps, le marxisme a remplacé l'orthodoxie chrétienne. Enfin, rejetant deux siècles d'histoire, Petersbourg qui avait détrôné Moscou a restitué son rang à l'ancienne capitale et le Kremlin est redevenu le gardien mystérieux des secrets de l'Empire.

René DOLLOT.

Armand SAUZET. — *Desaix le « Sultan juste »*, Paris, Hachette, 1954, petit in-8° de 334 p.

D'une vieille famille de petite noblesse auvergnate, Louis-Antoine des Aix de Veygoux, né au château d'Ayat le 17 août 1768, élève boursier des Oratoriens du collège d'Effiat, était, en octobre 1783, nommé sous-lieutenant au régiment de Bretagne-infanterie. A ce crépuscule de l'ancien régime, il lui avait fallu faire la preuve des ascendances aristocratiques exigées par l'Ordonnance de 1781, et nombre de ses parents les plus proches portaient déjà ou allaient endosser un uniforme analogue, qui les vouerait à l'émigration. Le chevalier de Veygoux, comme il s'appelait pour se distinguer de son aîné, saluant d'abord la Révolution dans l'esprit des Philosophes dont la lecture avait fait de lui un monarchiste constitutionnel, se rallia à la République qui lui offrait rapidement les grades et les commandements dignes de ses dons militaires évidents. Promu chef de bataillon en mai 1793, général de brigade sans avoir été colonel en août à 25 ans, général de division en octobre, il justifiait, en arrêtant l'invasion de l'Alsace, cet avancement qui ne le préserva pas des dénonciations de sans-culottes et des cachots comme ci-devant noble et suspect.

Cette première partie de la nouvelle biographie que consacre au héros arverne Armand Sauzet est doublement attachante en ce qu'elle situe avec une remarquable objectivité ce général « républicain », figure souvent accaparée par une certaine légende, dans le cadre authentique d'une famille, d'une société et d'un temps, et qu'elle nous fait aimer l'homme, avec son courage, ses talents, ses « vertus », mais aussi ses petits côtés, ses petites habiletés, ses petites faiblesses. Ses prouesses à l'armée du Rhin puis à celle de Rhin-et-Moselle ne sont d'ailleurs que le prélude des brèves années qui ont fixé son nom dans l'histoire, à partir de sa rencontre avec le vainqueur de cette Campagne d'Italie dont il avait voulu, dès l'armistice, aller visiter les champs de bataille pour parfaire sa formation de tacticien.

L'auteur a beau jeu ici de tirer du *Journal de Voyage* publié en son temps par Arthur Chuquet les impressions et les anecdotes où se confirme le double don d'écrivain et de causeur que reconnaissaient à Desaix ses camarades et ses relations mondaines, retrouvées et reprises depuis la détente du Directoire. A titre d'exemple ce croquis d'Augereau : « Grand, bel homme, belle figure, grand nez, a servi dans tous les pays, est soldat à peu près, vantard beaucoup ». Ou, plus lapidaire encore, cette note sur Mme Ruga, l'amie de Murat : « Aimant les plaisirs, en ayant éprouvé le venin ».

La première entrevue du visiteur avec celui qu'il nomme désormais « le général », réservant à Bonaparte ce titre alors porté par plus de douze cents titulaires, se traduisit par une entente spontanée, vite changée en une amitié partagée, que Napoléon expliquait à Sainte-Hélène par leur « conformité d'éducation et de principes ». Comme dit Sauzet, « l'esprit de caste rapproche le Français de fraîche date du Gaulois de vieille souche. Ils ont sucé, avec le lait maternel, le même fonds de morale chrétienne et chevaleresque, appris dès leur berceau, à respecter les mêmes valeurs, reçu les mêmes conseils de sagesse et, comme leurs familles sont pauvres, de prudence, d'économie, d'humilité. Voués dès leur enfance au service du roi, c'est-à-dire du pays, ils se sont tous deux engagés dans la carrière des armes, ont reçu les mêmes leçons à Brienne et Effiat, se sont pliés aux mêmes disciplines dans les garnisons presque voisines d'Auxonne et Grenoble, Valence et Briançon. A l'heure critique de la Révolution ils ont opté, sinon dans le même esprit, du moins dans le même sens. Avec sa politesse de gentilhomme, sa délicatesse native, sa conversation débordante d'esprit et d'érudition, Desaix captive, de son côté Bonaparte est irrésistible lorsqu'il veut séduire ». Le lieutenant de Pichegru et de Moreau sera dès lors à lui.

La paix conclue avec l'Autriche, c'est à Albion qu'il faut désormais l'imposer. Desaix devient le bras droit du « général en chef de l'armée d'Angleterre ». Leur tournee d'inspection dans nos ports et nos arsenaux les dissuade d'une attaque des Iles britanniques. C'est l'expédition d'Egypte, où Desaix, ajoutant maintes pages à sa gloire militaire, conquiert, avec celle du découvreur des monuments de la Haute Egypte, celle de l'administrateur modèle, reconnu tel par les indigènes et récompensé du surnom qui forme le sous-titre de l'ouvrage d'Armand Sauzet : « le Sultan juste ».

Connaissant l'abnégation et l'esprit de discipline de Desaix, Bonaparte quittant l'Egypte en laissa l'armée et le gouvernement à Kléber, sûr d'un accord entre eux plus facile que dans le cas d'une subordination inverse. Mais il souhaitait que son ami le suive aussitôt que possible en France. A peine arrivé à Toulon après une série de traverses — détention par les Anglais, rencontre avec des pirates barbaresques — le négociateur de la Convention d'El-Arich se mettait à la disposition du Premier Consul et le rejoignait dans cette Italie où s'était scellée leur amitié. Ainsi Desaix put-il, à Marengo, assurer la victoire qui allait échapper, en face de Mélas, au vainqueur de Wurmser, d'Alvinzi et de l'archiduc Charles, il est vrai, au prix de sa vie.

A. Sauzet établit très impartialement les responsabilités de la défaite commencée et du redressement de la bataille, ainsi que les circonstances de la blessure immédiatement mortelle, sur laquelle, à côté de mots historiques apocryphes, ont pu courir les bruits les plus absurdes. Il couronne son ouvrage par un beau chapitre sur les honneurs rendus par le Consul puis l'Empereur à la dépouille et à la mémoire de l'ami estimé entre tous.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Maurice GARÇON, de l'Académie française. — *La tumultueuse existence de Maubreuil, marquis d'Orvault,* Paris, Hachette, 1954, petit octavo de 272 p.

Le personnage sur lequel s'est penché le maître du barreau qu'est l'académicien Maurice Garçon relevait particulièrement de sa compétence, car peu d'hommes ont alimenté autant de procès devant les magistrats de tous les régimes français d'un demi-siècle, et son cas même constitue en soi l'une des énigmes judiciaires les plus embrouillées du siècle dernier. Son nom est celui d'une vedette de troisième plan, si l'on peut dire, qui, lié à jamais à ceux de Napoléon et de Talleyrand, bénéficie de la célébrité passagère due à ce qu'il fut peut-être chargé d'assassiner l'un sur instructions de l'autre. Quand l'usure même de ce prestige très spécial apparut trop sensible, Maubreuil en rafraîchit l'éclat par le soufflet dont, en pleine basilique de Saint-Denis, devant le roi et la cour, il renversa l'ex-prince de Bénévent.

L'homme qui a giflé Talleyrand était, le moins qu'on en puisse dire, un cerveau brûlé. Maquisard adolescent de la Chouannerie, qu'une noble et riche famille avait pourvu d'une fortune à gaspiller, il s'était assez lié avec le jeune frère du Consul Bonaparte, au temps de leurs fredaines, pour entrer, rallié à l'Empire, au service du roi Jérôme de Westphalie comme écuyer de la reine puis comme officier de chevau-légers. Eternel mécontent et de plus ruiné, il sentit, aux revers de l'armée impériale, se réveiller son royalisme de jeunesse et fut l'un des « excités » qui accompagnèrent de leurs acclamations l'entrée à Paris des troupes alliées et entreprirent d'abattre la colonne Vendôme. Encore ne se contentait-il pas comme ses compagnons d'arborer pour cette manifestation une grosse cocarde blanche, — il avait jugé spirituel d'attacher à la queue de son cheval sa croix de la Légion d'honneur conquise en Espagne. C'est cet énergumène que le gouvernement provisoire imaginé par son président Talleyrand pour liquider l'Empire, chargea d'abattre non plus le Napoléon de bronze qui avait résisté sur son socle, mais le souverain bien vivant qui se débattait encore à Fontainebleau avec la fortune qui l'avait abandonné. Telle est du moins la version qu'adopte à son tour Maurice Garçon, avec les nuances suggérées par le dossier qu'il découvrit aux archives de Lille.

« L'affaire Maubreuil » avait été étudiée d'ensemble par Frédéric Masson, qui connaissait ce dossier du greffe de Douai (passé maintenant aux archives départementales du Nord) par le discours de rentrée d'un avocat général. Mais le fougueux bonapartiste avait attribué au comte d'Artois et à son entourage les intentions criminelles dont le nouveau biographe de Maubreuil limite la responsabilité à Talleyrand, et plus spécialement à son collaborateur intime des relations extérieures. Roux-Laborie. Il établit sa conviction, avec son art connu de discussion et classement des témoignages, sur l'ensemble de pièces d'où se dégagerait la version suivante : inquiet d'un retour offensif encore possible du vaincu de la Campagne de France, Talleyrand et ses complices de l'acte de déchéance auraient effectivement chargé Maubreuil d'un coup de main semblable à ceux conçus par les conjurés des conspirations anglo-royalistes du Consulat, mais auraient presqu'aussitôt décommandé le crime à la nouvelle de l'abdication de Fontainebleau. Maubreuil reçut, il est vrai, des pouvoirs de réquisition exceptionnels pour une mission qui semble avoir été la récupération de quelques caisses du Trésor, dont la plus grosse partie avait été remise bénévolement par l'entourage de Marie-Louise en fuite. Mais Maubreuil avait profité de ses « ordres de mission » pour piller les bagages de l'ex-reine de Westphalie, que la protection de son cousin le tsar Alexandre assura d'une restitution avec poursuites contre le coupable. Dès lors la vie de l'aventurier ne fut plus qu'un long chantage dénonçant les ordres d'assassinat qu'il attribuait aux Bourbons, à travers une série de péripéties judiciaires, d'arrestations multipliées et d'évasions répétées, préface aux procès de la gifle, puis à ceux d'un mariage tardif avec une fille galante.

Marcel DUNAN.
de l'Institut.

Récits et Souvenirs — Les Mémoires du Maréchal Mannerheim (1882-1946). Traduit du suédois par Jean-Louis PERRET. Préface du Général WEYGAND, de l'Académie Française. 1 v. 14,5 × 22,5 cm., 429 p., 1952.

Il est peu de pays qui éveillent autant de sympathies que la Finlande. Seule survivante des petits Etats issus de la guerre de 1914, elle a su au prix de souffrances surhumaines, demeurer à l'extrême nord de l'ouest européen un des bastions du monde libre, alors que de la Baltique à la Mer Noire, d'autres voyaient s'abaisser un rideau de fer entre l'Occident et la Russie des Soviets.

Si l'héroïsme de son peuple explique le maintien de son indépendance, elle le doit aussi à quelques hommes, à nul plus qu'au Maréchal Mannerheim dont une excellente traduction des *Mémoires* a paru récemment. Issu de la branche passée en 1783 d'une famille hollandaise ou hanséatique, établie en Suède au milieu du XVII[e] siècle, il était né le 3 juin 1867. Sa patrie ayant été annexée en 1809 par les Romanof, il avait fait d'abord campagne dans l'armée russe.

A cet égard, il est piquant de rappeler qu'il fut un des quatre officiers qui encadrèrent le trône de Nicolas II lors de la cérémonie du couronnement du tsar à Moscou en 1895. S'étant distingué au début de la première guerre mondiale, la révolution de 1917 le ramena dans son pays.

Le colonel russe qui avait gagné ses galons en Mandchourie au cours des campagnes contre le Japon puis contre l'Allemagne de Guillaume II fait place au patriote finlandais. Chargé par le gouvernement national de réprimer la révolte des extrémistes soutenus par les révolutionnaires soviétiques, il entre en vainqueur à Helsinki le 16 mai 1918. Mais bientôt l'orientation pro-allemande de la politique finlandaise l'incite à se retirer. Le libérateur n'en sera pas moins élu régent mais, dès 1919, après l'élection du Président de la République, s'éloignera des affaires. Cependant en 1931 la présidence du Conseil de la Défense nationale lui sera confiée et deux ans plus tard, il est devenu le Maréchal Mannerheim. C'est en cette double qualité qu'il reparaîtra à la tête de l'armée lorsque six ans plus tard éclatera la seconde guerre mondiale.

« Après la prise de Viipuri par les Russes, écrit le général Weygand qui l'a bien connu et dont une heureuse préface éclaire l'ouvrage, Mannerheim rompit avec le Reich et consentit à être élu président de la République, parce qu'il était le seul qui pût faire accepter par l'armée et par le pays l'amputation de territoire qui permit de faire la paix avec les Soviets (rappelons qu'il s'agissait des régions de Petsamo, de Balla et de la Carélie), et de sauvegarder l'indépendance de la Finlande... Ses sympathies naturelles le tournaient du côté de l'Angleterre et de la France ; la civilisation occidentale l'attirait. Quelles que fussent les relations que le voisinage de l'Allemagne et parfois une lutte dans le même camp lui imposassent, il ne ressentit jamais de penchant pour elle ». Ses sentiments à l'égard des alliés n'étaient d'ailleurs pas exempts de scepticisme. Constatant que la Finlande avait été « un pion sur l'échiquier de la politique mondiale », il ajoutait « qu'aucune puissance n'hésita à utiliser un petit pays à ses propres fins ». Ainsi donc au soir de sa vie, le vieil homme d'Etat apparaît sans illusion. Est-ce pour cela qu'il a voulu que son livre fût surtout la chronique un peu sèche d'événements que ses compatriotes ne devront pas oublier plutôt que l'émouvante évocation d'un drame national ?

René Dollot.

François Piétri. — *Mes années d'Espagne (1940-48)*, Paris, Plon, 1954, un vol. in-8° de 295 p.

Ces mémoires de l'ancien ambassadeur du gouvernement de Vichy à Madrid sont parmi les plus intéressants qui aient paru sur cette pénible époque. M. Piétri y expose avec bonne foi criante et en toute objectivité son rôle au cours des quatre ans de guerre, en même temps qu'il analyse avec une grande clairvoyance la conduite

si inattendue et si grosse de conséquences du gouvernement de Madrid.

Désigné par le Maréchal sans avoir été consulté, comme ministre des Travaux publics le 12 juillet 1940, il était « démissionnaire » le 16 septembre, sans trop savoir pourquoi l'une et l'autre décisions avaient été prises.

Par contre, il sait bien que c'est M. Baudouin qui, quelques jours plus tard, en tant que ministre des Affaires étrangères, lui demanda au nom du chef de l'Etat, d'accepter l'ambassade de Madrid. On le sait anglophile, en bons rapports personnels avec Sir Samuel Hoare et si on lui confie l'ambassade de Madrid c'est en partie pour établir avec l'Angleterre des rapports indispensables que la rupture des relations diplomatiques officielles ne permet plus d'entretenir avec Londres.

De cette tâche, M. Piétri s'acquittera avec joie tant que Sir Samuel y consentira, c'est-à-dire pendant deux ans.

Un des intérêts du livre est certainement l'étude détaillée de la politique du Caudillo laquelle a été, en France, si mal connue et si mal jugée.

L'ambassadeur de France à Madrid montre avec évidence que c'est en réalité le maître de l'Espagne qui a été aussi le maître du destin. S'il eut voulu, comme il était normal, s'allier étroitement avec les deux hommes qui l'avaient aidé à trompher des républicains espagnols quelques années plus tôt, la guerre se fut déroulée de façon toute différente : Hitler, traversant l'Espagne dès la fin de 1940, eût pénétré en Afrique du Nord, se fût peut-être rendu maître du détroit de Gilbraltar et de Suez... Mais Franco résista jusqu'au bout à la pression de l'Axe et, de dépit, Hitler se retourna sur la Russie.

Le témoignage de M. Piétri achève d'éclairer une attitude laissée trop longtemps dans l'obscurité et l'ancien ambassadeur, non sans raison, s'étonne de l'ingratitude des trois démocraties victorieuses qui ont en 1945 mis l'Espagne au ban de l'Europe tandis qu'elles se réconciliaient avec leurs ennemis de Rome, de Tokio, de Bonn même ! La reconnaissance n'est pas une vertu des gouvernements.

Un autre témoignage essentiel de M. Piétri est relatif à la question des réfugiés français qui, à partir de novembre 1942, ont passé quotidiennement les Pyrénées pour échapper aux réquisitions allemandes.

Malgré les protestations hitlériennes, l'ambassadeur de Vichy, efficacement secondé par les autorités espagnoles, obtient que ces jeunes gens ne fussent point refoulés vers leurs pays d'origine comme le droit international l'exigeait, mais que, après un emprisonnement temporaire ils fussent dirigés aux frais du gouvernement de Madrid vers des ports d'embarquement à destination de l'Afrique comme ils le souhaitaient.

C'est un résultat dont on comprend que M. François Piétri soit justement fier, quoiqu'il en ait été fort mal récompensé.

Pierre RAIN.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

PHILIPPE V ET LA COUR DE FRANCE (1700-1715), publié par Alfred BAUDRILLART, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DOCUMENTS SUR LA NÉGOCIATION DU CONCORDAT ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE DE 1800 à 1801, publiés par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1890-1896. 5 vol. gr. in-8°, Prix : 5.000 fr. — Volume supplémentaire, tome VI, 1906, in-8°.... 500 fr.

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE A CONSTANTINOPLE, par le marquis DE BONNAC, publié par M. Charles SCHEFER, 1894. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

CORRESPONDANCE SECRÈTE ENTRE LE COMTE DE KAUNITZ-RIETBERG, *ambassadeur impérial à Paris,* ET LE BARON IGNAZ DE KOCH, *secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse* (1750-1752), publiée par M. Hans SCHLITTER. 1899. 1 vol. in-8° .... 800 fr.

LETTRES DE CHARLES IX A M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur du roi Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1900. 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur de Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1897-1901. 3 vol. in-8°. Prix .... 2.000 fr.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE JAUCOURT AVEC LE PRINCE DE TALLEYRAND, publiée par le comte DE JAUCOURT. 1905. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

LES SUISSES ET LE MARQUIS DE PUYZIEULX, par M. J. DE BOISLISLE, 1907. 1 vol. in-8 .... 500 fr.

JOURNAL ET CORRESPONDANCE DE GÉDOYN « LE TURC », *consul de France à Alep* (1623-1625), publié par A. BOPPE. 1909, 1 vol. in-8°.... 500 fr.

RELATIONS D'ANTOINE DE LUMBRES, SEIGNEUR D'HERBINGHEM *touchant ses négociations et ambassades,* par le comte Georges DE LHOMEL. 3 vol. in-8°, 1910-1913. Prix .... 2.000 fr.

LE MARQUIS DE POMPONNE, *ambassadeur et secrétaire d'Etat* (1618-1699), par M. DELAVAUD. 1910, 1 vol. in-8°, avec trois gravures .... 500 fr.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES DE M. DE LONGLÉE, *résident de France en Espagne* (1581-1590), par M. Albert MOUSSET, archiviste-paléographe. 1912, 1 vol. in-8°, avec un fac-similé .... 800 fr.

LE MINISTÈRE DE M. DE TALLEYRAND EN 1814, par M. Charles DUPUIS, de l'Institut. 2 vol. in-8° .... 1.200 fr.

LE CONCORDAT DE 1801, par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1920, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE (1776-1783), par M. Francis P. RENAUT. 1 vol. in-8° 1922 .... 500 fr.